



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

SAMEDI 1^{er} FEVRIER 2014

QUIBERON

LISTE DES PARTICIPANTS

LIGUES REGIONALES

LIGUE REPRESENTEE	NOM / PRENOM	FONCTION
ALSACE	MEYER Bertrand	Président de Ligue
AQUITAINE	COURPRON Alain	Président de Ligue et membre du CD
AUVERGNE	EXBRAYAT Michel	Président de la Ligue
BOURGOGNE	MAIRE Denis	Président de Ligue et membre du CD
BRETAGNE	VIDIL Andrée	Présidente de Ligue et membre du CD
CENTRE	PORCHER Patrick	Président de Ligue
CHAMPAGNE ARDENNES	SOIN Patrick	Président de Ligue et Secrétaire Général
CORSE	GRAZIETTI Michel	Président de Ligue
COTE D'AZUR	BARRAUD Elisabeth	Présidente de Ligue et membre du CD
FRANCHE COMTE	MOUCHET Laetitia	Représentante de la Ligue
GUADELOUPE	DINANE Félix	Président de la Ligue
ILE DE FRANCE	GOSSE Cédric	Président de la Ligue et Vice-président en charge de la Relation avec les Ligues Régionales
LANGUEDOC ROUSSILLON	PETRONIO Olivier	Président de Ligue
LIMOUSIN	FAUBERT Michel	Président de Ligue
LORRAINE	ZIENKIEWICZ Jean Claude	Président de Ligue et membre du CD
MIDI PYRENEES	MACCOTTA Robert	Président de Ligue
MARTINIQUE	PETRICIEN Boris	Président de Ligue
NORD PAS DE CALAIS	BUNIET Jean-Michel	Président de Ligue et Vice-président en charge du Développement
NORMANDIE	MOUSSEL René	Représentant de la Ligue
NOUVELLE CALEDONIE	MEUNIER Eric	Président de Ligue
PAYS DE LA LOIRE	BAZOGUE Daniel	Président de Ligue
POITOU CHARENTES	FOSSANO Sébastien	Président de la Ligue
PROVENCE ALPES	OREGGIA Gérard	Président de Ligue
REUNION	HUOT-JEANMAIRE Françoise	Présidente de Ligue et Secrétaire Générale Adjointe
RHONE ALPES	GROSSETETE Jean-Marc	Président de Ligue et membre du CD

COMITE DIRECTEUR

NOM / PRENOM	FONCTION
BAUDRAND Jacky	Membre du CD
BIGOT Pierre	Membre du CD et Président de la Commission Nationale Disciplinaire d'Appel
CAMOUS Isabelle	Membre du CD
CHABANNES Emmanuel	Trésorier
GAUTHIER Valérie	Membre du CD
GASQUET Frank	Membre du CD et Vice-président en charge de la Communication et du Marketing
FRIZZA Dominique	Membre du CD et Vice-président en charge du Haut Niveau et des Affaires Internationales
GODEL Pascal	Membre du CD et Président de la Commission Nationale d'Arbitrage
JAEGER Denis	Membre du CD
LAPARADE Jacques	Président d'Honneur
LEBRUN Marlène	Membre du CD
LEGRAND Christophe	Membre du CD et Président de la Commission Nationale de Discipline
LESCURE Philippe	Président
MARCHE Denis	Membre du CD
MARBLE Claude	Membre du CD
MONSERAT Michelle	Trésorière Générale Adjointe
PEIFFER David	Membre du CD et Président de la Commission Nationale Paratriathlon
PY Alexandre	Membre du CD
ROY Florent	Membre du CD
SAGARY Dominique	Membre du CD et Vice-président en charge de la Vie Sportive Nationale
SAMMUT Thierry	Membre du CD

SIEGE FEDERAL & DTN

NOM /PRENOM	FONCTION
BARDI Pierre	Responsable des Adhésions
BECKER Nicolas	Direction Technique Nationale
BIGNET Frank	Directeur Technique National
COUCHE Paul Farell	Directeur Communication et Marketing
DODU Alexandre	Direction Technique Nationale
DROUARD Jérôme	Direction Technique Nationale
ETANCELIN Matthieu	Directeur des Grandes Epreuves
FRITSCH Guillaume	Directeur Administratif
LIBICZ Sébastien	Adjoint au DTN
LIEUX Romain	Direction Technique Nationale
MANGEL David	Direction Technique Nationale
MASSIAS Laurent	Directeur Technique National Adjoint
MAZE Benjamin	Adjoint au Directeur Technique National
MOUA Beie	Assistante Administrative
PEON Carole	Direction Technique Nationale
SAINT-JEAN Bernard	Directeur Général
TAALBA Kahéna	Assistante Administrative
ZIMMER Stéphane	Directeur Technique National Adjoint

AUTRES PARTICIPANTS

NOM / PRENOM	FONCTION
BOIRIE Vincent	Accompagnateur de la ligue Bretagne
CAQUARD Antoine	Graphiste
DUCHATEAU Olivier	Accompagnateur de la ligue Nord-Pas-de-Calais
DUPONT Anne-Charlotte	Accompagnatrice de la ligue Lorraine
FLEURET Bruno	Accompagnateur de la ligue Champagne-Ardenne
FRANCOIS-EMINIE Sébastien	Accompagnateur de la ligue Provence-Alpes
GAUTHIER Cyril	CTN UCPA
LALLEMENT Cristina	Accompagnatrice de la ligue Lorraine
LE BERRE Morgane	Accompagnatrice de la ligue Limousin
LOY Alain	Accompagnateur de la ligue Bretagne
MAIRE-MALDANT Claude	Accompagnatrice de la ligue Bourgogne
MANGENOT Nathalie	Accompagnatrice de la ligue Centre
MOREUX Catherine	Accompagnatrice de la ligue Bourgogne
PINTON Benoît	Accompagnateur de la ligue Aquitaine
SOIN Carole	Accompagnatrice de la ligue Champagne-Ardenne
VASSAUX Collette	Accompagnatrice de la ligue Champagne-Ardenne
VASSAUX Francis	Accompagnateur de la ligue Champagne-Ardenne
FAUBERT Huguette	Accompagnatrice de la ligue Limousin

NOM / PRENOM	FONCTION
GALUDEC Alain	Accompagnateur de la ligue Bretagne
RABE Sabine	Accompagnatrice de la ligue Bretagne
BERRAUD Olivier	Triathlète Magazine
DEKETELAERE Thierry	Triathlète Magazine
GONTARD Claudine	Maire adjointe Développement&Economie – Présidente de l'Office de Tourisme de Quiberon
JOLIVET Ludovic	Maire de Quimper et Conseiller
LEROY Jacques	Directeur du Campus de l'Excellence Sportive de Bretagne
LOUCHE Benjamin	Représentant de M. BOYER, Conseiller Sports et Relations extérieur du CNDS
PICARD Olivier	Maire Adjoint aux Sports de Mairie
POISSON Thierry	Membre du CD de l'USEP
SAUTREAU Jean-Michel	Président de l'USEP
BELZ Jean-Michel	Maire de Quiberon
GROSSETETE Catherine	Accompagnatrice de la ligue Rhône-Alpes

ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

QUIBERON

SAMEDI 01 FEVRIER 2014

Ouverture de l'Assemblée Générale Fédérale par Monsieur Philippe Lescure, Président de la Fédération Française de Triathlon.

Monsieur le Président Philippe LESCURE

Bonjour à toutes et à tous, merci de bien vouloir vous asseoir et prendre vos places merci de votre attention. Je voulais d'abord vous souhaiter la bienvenue ici à Quiberon pour notre assemblée générale annuelle. Je voulais vous remercier toutes et tous d'être présents à cette assemblée générale. Je voulais avant d'ouvrir proprement dit cette assemblée générale excuser nos collègues qui n'ont pu être parmi nous, notamment, Colin CHILDES président de la ligue de Picardie et également François LHUISSIER membre du Comité Directeur Fédéral qui est absent excusé

Avant d'ouvrir nos travaux de ce jour, je voulais saluer la présence de Monsieur le Maire de QUIBERON, Jean Michel BELZ, merci Monsieur le Maire, et Monsieur Benjamin Louche qui représente ici le Général Boyer, merci également de votre présence

Je voulais bien entendu avant même de donner la parole à divers intervenants, en préambule de notre assemblée générale, je voulais saluer et remercier la Présidente de la ligue de Bretagne Andrée VIDIL de nous accueillir dans sa belle région. Mais je vais laisser le mot de bienvenue à Monsieur Jean-Michel Belz maire de Quiberon.

Monsieur le Maire Monsieur BELZ

Je suis heureux de vous accueillir à Quiberon, quelques mots pour vous souhaiter la bienvenue et vous présenter rapidement notre commune. Quiberon 5625 habitants hors saisons qui se répartissent sur 883 ha, c'est une commune qui est chargée d'histoire. Commune dynamique déclarée station climatique en 1924, Quiberon a depuis su développer un tourisme florissant nourri par une clientèle de proximité mais aussi étrangère. Elle dispose de nombreux services qui offrent aux habitants comme aux visiteurs de multiples prestations qui font vivre la station de jour comme de nuit. Elle ne peut qu'être fière de son complexe sophistiqué, tel de la thalasso thérapie et de ses célèbres conserveries, de ses commerces variés riches de tradition et de savoir-faire, de sa zone artisanale qui ne cesse de se développer, de son port de plaisance, de son casino qui jouxte l'espace Louison Bobet et que je vous engage à découvrir si vous voulez participer à accomplir l'excédent du budget communal, de son port de pêche, de port maria, pôle économique majeur de Quiberon. Il me reste à souhaiter une pleine réussite à vos travaux et j'espère que ce bref séjour vous donnera l'envie de revenir chez nous pour découvrir plus secrètement tous nos paysages merci.

Philippe LESCURE :

Merci Monsieur le Maire et soyez certain que nous entendons votre message. Merci beaucoup de nous accueillir dans votre très belle commune. Madame Andrée VIDIL, Présidente de la Ligue de Bretagne que l'on peut applaudir.

Andrée VIDIL :

Bonjour à toutes et à tous, je remercie la mairie de Quiberon qui nous a accueilli aujourd'hui, enfin tout le week-end, et je remercie aussi la Fédération qui nous a accordé sa confiance parce que c'est la première fois depuis que je suis élue que nous recevons le congrès fédéral, et je vous remercie aussi toutes et tous d'être venus parce que je vois qu'il y a beaucoup de monde et ça fait très plaisir. Donc voilà, je vous souhaite un excellent séjour même s'il est court et j'espère que vous reviendrez de toute façon au mois de septembre, il y a le grand prix et j'espère que vous serez aussi nombreux à venir. Je vous remercie.

Philippe LESCURE :

Merci Andrée. Devaient être parmi nous suite à l'invitation que j'avais lancé le Président du Comité National Olympique et Sportif, Denis MASSEGLIA, et le secrétaire général du comité national olympique et sportif, Jean-Michel Brun, mais comme vous le savez, nous sommes à quelques jours de Jeux de Sotchi, ni l'un ni l'autre ne pouvait être présent aujourd'hui à Quiberon. Le secrétaire général, Jean-Michel Brun, a voulu nous adresser un message je vais donc demander à ce que l'on puisse visionner et écouter le message de Jean-Michel Brun, secrétaire général du comité national olympique français.

Jean-Michel BRUN :

Mesdames, Messieurs, chers amis, Monsieur le Président, cher Philippe, je voudrais vous dire avec une certaine émotion que je suis au regret de ne pouvoir être à vos côtés aujourd'hui. Votre invitation m'a profondément touché, hélas on va être à quelques jours du départ pour Sotchi et par voie de conséquences il y a quelques contraintes. Néanmoins du fond du cœur je suis avec vous, je tiens à saluer cette ouverture de l'assemblée générale de cette belle et grande Fédération qui a ses lettres de noblesse et qui est de nombreux points de vue que j'aurais aimé tant partager cet instant privilégié avec vous. Je saluerais cette unité, cette harmonie qui caractérise votre Fédération, cette manière de concevoir les choses, cette manière de construire, cette manière d'aller de l'avant. La force de nos structures c'est cette unité et cette force intérieure, elle donne du sens à la construction pour un dispositif sportif, elle structure les choses et tout simplement elle permet à des femmes et des hommes de se réaliser grâce à votre engagement. Alors permettez-moi en ce début d'année de saluer cet engagement exemplaire qu'est le vôtre, de formuler mes vœux les plus chaleureux pour vous et les vôtres, pour votre communauté, pour la famille du sport.

Je voudrais dire que la particularité du triathlon, c'est aussi d'avoir un programme reconnu. Je vois aujourd'hui les travaux réalisés en matière de féminisation, je vois aujourd'hui la reconnaissance de l'Etat, il suffit de regarder au travers les conventions d'objectifs, et de l'atteinte du niveau auquel vous êtes arrivés, de regarder aussi aujourd'hui l'évolution de votre sport en général au plan international puisque le triathlon va intégrer le handisport aux Jeux de Rio et puis tout simplement toutes les actions que vous menez au quotidien avec force et communication et de manière déterminante pour des enjeux de société. Je voudrais vous dire combien vos actions, vos travaux sont reconnus par le mouvement sportif, combien nous apprécions cette manière de travailler ensemble et à cet instant avoir une pensée pour Philippe qui a accepté la présidence de la commission juridique du CNOSF qui est une instance éminente qui requière beaucoup de qualités, beaucoup d'engagement, et je tenais aujourd'hui à remercier cet ami qui m'est cher, alors merci chaleureusement.

Je pense que vos travaux sont des travaux techniques, j'ai une conviction, de connaissance pour un certain nombre d'entre vous, c'est votre moteur c'est l'abnégation, c'est une volonté de servir et je crois tout simplement être au service des autres. Je crois que c'est une valeur, que c'est vraisemblablement le meilleur placement dans une société comme la nôtre, alors permettez-moi de

01 février 2014

vous souhaiter de très bons travaux, permettez-moi de vous dire combien nous sommes attachés à ce beau sport olympique, combien vous me faites chaud au cœur à chaque fois, dans le cadre de vos engagements vous me faites partager ces instants d'honneur et puis tout simplement à chacun et chacune d'entre vous, vous puissiez trouver par mes propos la reconnaissance du mouvement sportif. Merci infiniment à vous tous pour tout ce que vous nous apportez, excellents travaux, très bonne année et au plaisir de vous retrouver très bientôt.

Philippe LESCURE :

Je voulais saluer l'arrivée Madame Claudine GONTARD, Maire adjointe, de Monsieur Olivier PICARD, Maire adjoint aux sports, de Monsieur LE ROY, directeur du campus d'excellence sportive de Bretagne, merci de nous avoir rejoints. Si vous le voulez bien, nous allons passer à l'ordre du jour proprement dit de cette assemblée générale et je vais passer la parole à notre secrétaire général Patrick SOIN.

Le Secrétaire Général Patrick SOIN :

Bien merci Président. Avant de démarrer les travaux, une information sur le quorum, nous avons 23 ligues qui voteront aujourd'hui, dont les présidents sont présents ou représentés. Nous avons un total dans la salle de 207 voix sur 239 possibles. Pour le bon déroulement des votes et notamment le vote qui concernera l'élection d'un membre du comité directeur de la Fédération, il va nous falloir un certain nombre d'intervenants. Nous aurions besoin de 5 annonceurs, de 5 assesseurs et de 5 scrutateurs. Je vais vous demander de bien vouloir lever la main et Guillaume enregistrera vos noms, ainsi nous pourrons voter et délibérer :

- **Assesseurs :**
 - DUCHATEAU Olivier
 - PINTON Benoît
 - BOISSIERE Daniel
 - TAALBA Kahena
 - MOUSSEL René
- **Annonceurs :**
 - BARRAUD Elisabeth
 - DELAGRANGE Valérie
 - DUPONT Anne-Charlotte
 - LALLEMENT Christine
 - ETANCELIN Matthieu
- **Scruteurs :**
 - FOSSANO Sébastien
 - PY Alexandre
 - EXBRAYAT Michel
 - ZIENKIEWICZ Jean-Claude
 - PEIFFER David

Je vous remercie de votre participation, je vais donc repasser à la suite de nos travaux et vous propose d'approuver le procès-verbal de notre dernière assemblée générale qui avait eu lieu le 02 février 2013. Est-ce qu'il y a des abstentions, des contres, je vous remercie, **le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 02 février 2013 est adopté à l'unanimité.**

Nous allons ensuite passer au rapport moral du Président.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Philippe LESCURE :

Mesdames et Messieurs les Président(e)s et les représentant(e)s de Ligues Régionales, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur Fédéral, Mesdames et Messieurs les Président(e)s des Commissions Nationales, Mesdames et Messieurs les élu(e)s, Mesdames et Messieurs, cher(e)s ami(e)s,

La Ligue Régionale de Bretagne nous accueille ici à Quiberon pour notre assemblée générale annuelle 2013. Je veux en premier lieu remercier sa Présidente, Madame Andrée VIDIL, qui a mis en œuvre toute son énergie pour nous recevoir dans les meilleures conditions possibles sur ses terres bretonnes. Je veux associer à ces remerciements l'ensemble du comité directeur de la Ligue Régionale de Bretagne ainsi que les acteurs locaux et les organisateurs des triathlons de Quiberon.

Vous me permettrez de souligner et de saluer également l'engagement au service de notre fédération d'Andrée VIDIL, membre du Comité Directeur Fédéral et de commissions nationales, qui a su redonner au triathlon breton dynamisme, force, représentativité.

Je veux aussi remercier la ville de Quiberon pour son accueil et son soutien au triathlon tant à l'occasion de notre assemblée générale que pour le concours et l'appui conséquent à l'organisation des triathlons de la presqu'île de Quiberon et, en 2014, du Grand Prix de division 1 qui se tiendra ici même en septembre.

Je me réjouis que la Fédération Française de Triathlon et des disciplines enchaînées tienne son assemblée générale dans un département et une région, certes excentrée mais particulièrement attachée, par tradition, à nos disciplines sportives. Notre présence ici témoigne de l'importance que nous portons au développement de notre sport sur l'ensemble du territoire quel qu'en soit le lieu comme ce fut le cas il y a deux ans lorsque nous nous sommes rendus sur l'île de La Réunion. C'est le témoignage de l'égalité reconnaissance fédérale à tous ses représentants et acteurs.

Je suis donc particulièrement heureux d'ouvrir nos travaux à Quiberon haut lieu du triathlon en Bretagne et vous remercie à nouveau de votre présence à toutes et à tous.

Il y a un an vous me renouveliez votre confiance à la tête de notre fédération à l'unanimité des votes. Je veux vous dire à nouveau combien cette marque de confiance m'a touché et m'oblige pour ce mandat. J'ai vu dans ce témoignage la reconnaissance de relations fédérales basées sur la confiance, le dialogue, l'échange, le respect mutuel. Ces valeurs humaines sont à mes yeux essentielles au sein de notre institution. Vous validiez également le nouveau projet fédéral 2013/2016 que nous avons ensemble mis en œuvre dès cette année.

L'année 2013 n'a pas dérogé à la courbe de croissance constante engagée depuis plus de dix ans. Au cours de l'année écoulée la F.F.TRI. a progressé dans tous les secteurs de son activité. La Fédération Française de Triathlon et des Disciplines Enchaînées a compté 42 760 licenciés en 2013, soit une augmentation de près de 14% ce qui constitue le record d'augmentation des dernières années où notre pourcentage d'augmentation se situait entre 6 et 8% par an. La progression du nombre d'épreuves inscrites à notre calendrier qui sont passées de 1712 en 2012 à 1744 en 2013 et du nombre de clubs de 688 à 725 confirme la dynamique de notre développement.

Ainsi le premier objectif collectif assigné à notre fédération : 50 000 licenciés et 100 000 pratiquants à la fin de l'olympiade sera atteint, n'en doutons point, au cours de celle-ci et probablement dès 2015.

Le Secrétaire Général reviendra sur l'ensemble des éléments chiffrés de notre fédération qui seront par ailleurs complétés par les rapports de chacun de nos Présidents et Présidentes de commissions nationales permettant d'avoir une évaluation complète de nos activités au cours de l'année écoulée. Par ailleurs, dans son rapport de cent pages, particulièrement complet et détaillé, et que je vous invite à consulter de manière approfondie, le Directeur Technique National présentera en détail les

01 février 2014

évolutions significatives des pratiques féminines, jeunes, ainsi que du paratriathlon. Ce document factuel permet aussi de comparer les objectifs fixés par convention avec notre ministère de tutelle et ceux réalisés par notre fédération en 2013 dans l'ensemble des domaines d'activités fédérales : promotion du sport pour le plus grand nombre, accompagnement des ligues, développement durable, formation, développement de notre présence internationale, développement du sport de Haut Niveau notamment.

Dans ces deux derniers domaines l'année 2013 a été également concluante.

Notre présence internationale a été à nouveau conséquente grâce à l'action collective de la commission des affaires internationales et je crois pouvoir dire que la F.F.TRI. compte dans les instances internationales. Je remercie les élus fédéraux mais aussi les cadres fédéraux et techniques ainsi que les Délégués Techniques qui nous représentent et font entendre la voix de la France sur la scène internationale. A ce titre il faut noter et saluer l'organisation et l'accueil de compétitions internationales sur notre territoire en 2013. Je citerai le championnat du monde de Triathlon LD à Belfort transformé pour raisons climatiques en duathlon. Le championnat d'Europe LD à Vichy, la coupe d'Europe junior à Vierzon, la course internationale de paratriathlon à Besançon.

Notre action internationale nous a également conduit à co-organiser le championnat d'Afrique à Agadir qui témoigne de notre crédit et de notre savoir-faire. Je citerai également le projet Club France qui contribuera également au rayonnement et à la reconnaissance de la F.F.TRI. sur la scène internationale.

En cette année post olympique je soulignerai et saluerai les résultats particulièrement significatifs et porteurs d'espoirs de Pierre LE CORRE champion du monde U 23 et de Dorian CONINX, champion d'Europe et du Monde Junior ainsi que de Raphael MONTROYA 2ème au championnat d'Europe junior ou encore les premières places de nos équipes juniors au championnat d'Europe Youth et junior. Cela augure d'une jeunesse susceptible de densifier notre haut niveau dans les prochaines années.

Une mention particulière également à Bertrand BILLARD, champion du monde LD à Belfort et à la belle quatrième place à ce même championnat du monde de Jeanne COLLONGE.

Aux jeux mondiaux le duathlon s'est une nouvelle fois illustré avec les deux médailles d'argent pour Sandra LEVENEZ et de Bronze pour Benoit NICOLAS.

Si tous les indicateurs de notre progression sont positifs, rien ne serait possible et durable sans une gestion saine et rigoureuse des finances de notre fédération. Après dix exercices comptables positifs successifs, la clôture budgétaire au 31 octobre dernier nous a permis d'enregistrer un nouvel exercice comptable excédentaire consolidant un peu plus nos fonds propres à près de 500 000 €. Nous pouvons nous réjouir de ce nouveau résultat positif qui conforte notre situation financière qui résulte d'une gestion de « bon père de famille », année après année, exercice après exercice. C'est un effort collectif et individuel pour maîtriser nos budgets et leurs réalisations et je veux ici remercier tous les acteurs de ce résultat.

Cette situation financière saine est une condition indispensable à la poursuite et à la mise en œuvre de nos plans d'actions et projets. Le Trésorier Général et le Commissaire aux comptes vous communiqueront toutes les informations et précisions nécessaires lors du rapport financier.

L'année 2013 a été marquée par une évolution majeure de notre système informatique fédéral comme il n'y en avait pas eu depuis près de vingt ans. Ce dossier lourd et complexe a permis une amélioration globale des services rendus. Je veux remercier les élus fédéraux, personnels fédéraux, ligues régionales, clubs et plus largement toutes celles et ceux qui ont permis qu'au bout du compte, et malgré les difficultés surmontées, le nouveau système fonctionne dans les délais impartis. Le Secrétaire Général y reviendra dans son rapport d'activités mais je tenais à l'évoquer comme un point important de la vie fédérale 2013.

01 février 2014

Je l'évoquais dans mon introduction, notre feuille de route est tracée par le projet fédéral adopté lors de notre précédente assemblée générale électorale. Parmi les priorités fixées, toutes aussi importantes les unes que les autres, je voudrais mettre néanmoins l'accent sur quelques enjeux décisifs à mes yeux.

L'aide à la professionnalisation des Ligues Régionales qui a connu d'importantes évolutions depuis 2009 va connaître de nouvelles évolutions qui vous seront présentées et proposées ici même à Quiberon. J'ai souhaité que la participation financière fédérale soit portée à 10 000 € par ligue dès 2014 dans le cadre d'une convention cadre renforcée, valorisée visant à mieux partager nos objectifs de développement. Cet outil doit nous permettre une coopération plus efficace encore pour porter un projet fédéral commun auprès de nos clubs, organisateurs, licenciés et pratiquants.

Cette coopération, que je souhaite encore accroître, entre l'instance nationale fédérale et les représentations régionales de notre fédération, permet d'accompagner et de soutenir l'emploi dans chacune de nos ligues régionales et de renforcer ou de pérenniser ainsi les emplois, clefs de voûte de la professionnalisation indispensable. Il s'agit là aussi d'une orientation fédérale majeure qui favorise la déconcentration de nos actions et irrigue l'ensemble de la pyramide fédérale.

La perspective de création de conseillers territoriaux, cadres nationaux de la DTN au service du lien avec nos territoires, que j'ai évoqué récemment lors de la discussion de la convention d'objectifs avec le Directeur des Sports et le DTN, pourrait nous permettre un maillage complémentaire de nos structures techniques. Il s'agit là encore d'apporter un concours supplémentaire à nos acteurs au plus près du terrain.

Je veux remercier toutes celles et ceux qui réfléchissent et proposent cette nouvelle articulation de nos relations fédérales qui doivent nous permettre d'être plus efficace encore dans la conduite de nos projets et actions. Je suis certain que notre maturité et notre sens de l'intérêt fédéral nous permettront de valider cette démarche.

Trois autres sujets mobilisent plus particulièrement mon énergie.

Vous le savez l'orientation « Santé-Loisir-Bien-être » est au cœur, si je puis dire, de notre projet de développement. Les actions dans ce secteur qui prendront un nouvel essor en 2014 devront être transversales à nos autres plans de développement. Mais au-delà des actions proposées, c'est une véritable évolution des mentalités qu'il nous convient d'opérer.

Dans chaque club, au sein d'un nombre croissant d'organisation nous devons faire progresser cette idée d'une pratique ouverte et accessible au plus grand nombre. L'idée que « faire du sport » peut parfaitement être compatible avec la seule notion de bien être, de santé, d'épanouissement et cela même sans compétition. Je suis certain que nombre de nos concitoyens viendront dans nos associations ou sur nos manifestations dans le seul objectif d'une vie sociale et participative enrichie. La progression du nombre de licences Loisir et de pass compétition atteste de cette orientation et nous devons la transformer en fidélisant ces nouveaux publics.

Le deuxième sujet concerne notre nouvelle entité « Triathlon Evènements » créée au 1^{er} novembre dernier. Cette société commerciale « 100% » fédérale doit nous permettre de professionnaliser davantage et d'optimiser le secteur événementiel de nos activités. En 2014 nous devons rendre cette structure véritablement opérationnelle et définir aussi sa stratégie pour les prochaines années. C'est un chantier important qui conditionne la réussite de nos organisations fédérales : Paris, Nice ainsi que notre association avec Embrun dans l'objectif de l'organisation d'une future semaine fédérale dans ce lieu emblématique du triathlon.

L'organisation et la structuration de « Triathlon Evènements » devront être conjuguées avec l'évolution simultanée de notre secteur communication/marketing. J'ai engagé avec les élus fédéraux concernés une réflexion sur cette mutation. Dans les prochaines semaines et les prochains mois ces réflexions aboutiront à un certain nombre de propositions et d'orientations qui seront alors présentées pour adoption aux instances fédérales compétentes.

01 février 2014

Un plan de communication et un plan marketing seront également proposés pour fixer des objectifs précis dans ces deux domaines pour la période 2014/2016. Cette réorganisation de notre secteur communication/marketing qui constitue un enjeu fort est un véritable challenge. Elle se fera en lien avec l'audit externe que j'ai demandé sur le fonctionnement et l'organisation structurelle de la fédération.

Il s'agit de disposer d'éléments objectifs concernant notre fonctionnement et plus particulièrement notre fonctionnement administratif. A l'issue de ce diagnostic, et après analyse avec les élus et responsables concernés, nous apporterons les évolutions structurelles et de management indispensables et utiles. Notre fédération a beaucoup grandi, les tâches se sont diversifiées et complexifiées, le nombre de personnel a également beaucoup augmenté. Il convient sereinement mais résolument d'adapter notre administration fédérale à nos nouveaux enjeux et clairement d'améliorer le service rendu à nos licenciés, à nos clubs, à nos organisations, à nos ligues. Là aussi, c'est un chantier important auquel j'attache la plus grande importance.

Avant de conclure, vous me permettrez d'adresser quelques remerciements et félicitations : au Bureau Directeur Fédéral, au Comité Directeur Fédéral, à l'ensemble des Président(e)s et membres des Commissions Nationales et plus largement à tous les acteurs investis, à quelques titres que ce soit au service de notre fédération. Je tiens aussi à remercier celles et ceux qui travaillent au quotidien, avec dévouement et parfois même passion, au service de notre fédération : personnel fédéral et cadres techniques d'Etat.

Enfin, je n'oublie pas que notre développement et notre progression passent d'abord par nos clubs, nos organisateurs ainsi que par nos organes déconcentrés : ligues régionales et comités départementaux. Vous me permettrez de leur adresser, très sincèrement, la marque de la reconnaissance fédérale, car ils constituent le socle fondateur de la vie associative qui caractérise l'organisation du sport dans notre pays.

A ce titre je veux ici souligner combien la convention d'objectifs 2014 avec le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative est une marque de reconnaissance à l'ensemble de notre fédération. En effet, dans un cadre de restriction budgétaire ayant conduit à une baisse globale des dotations aux fédérations de 2,5% en moyenne, notre fédération a vu sa subvention augmenter de 8,5 % passant ainsi de 701 500 € à 760 650 € auxquelles il convient d'ajouter une enveloppe spécifique pour le paratriathlon de 50 000 € portant ainsi l'aide de l'Etat à 810 650 €. Cet engagement nouveau, exceptionnel dans le contexte actuel, traduit la qualité du travail effectué par la F.F.TRI., ainsi que sa capacité à remplir les objectifs et à respecter les indicateurs de performance partagés entre les deux institutions.

Nous pouvons collectivement en être légitimement fiers et satisfaits car cela résulte du travail et de l'engagement de chacune et chacun d'entre nous.

D'autres partenaires, qu'ils soient privés ou institutionnels apportent leur soutien à la bonne réalisation de notre projet. Au niveau national, un nouveau partenaire, la fondation ARC, viendra s'ajouter à nos partenariats en cours. L'engagement du CNDS, des collectivités locales et territoriales, est, sans aucun doute, indispensable à la structuration de nos clubs et de nos organisations et je profite de cette tribune pour remercier ici tous nos partenaires.

Mesdames, Messieurs, mes cher(e)s ami(e)s,

La stratégie fédérale s'orientera, plus encore qu'hier, vers une ouverture la plus large possible au plus grand nombre. L'accès à la santé et au bien-être par le sport, l'épanouissement de chacun, la recherche de l'excellence parce qu'elle porte le développement du sport, seront les fers de lance de notre politique.

Au terme de ce rapport moral, je voudrai vous dire combien je mesure la densité de notre vie fédérale riche d'actions, de réalisations et de projets.

01 février 2014

Je laisserai les intervenants qui vont me succéder établir un bilan complet par secteurs.

Je sais que l'histoire d'un quart de siècle de notre fédération, est nourrie par la passion commune, parfois véhémement et enflammée, mais toujours animée par le désir de faire plus, de faire mieux, pour notre cause commune. Pour ce qui me concerne, je continuerai inlassablement à fédérer. Fédérer nos énergies, nos talents, nos différences et parfois même nos divergences. Car je suis convaincu que c'est grâce à nos débats, à nos échanges, à nos partages d'expériences, à nos complémentarités et à nos diversités que nous pouvons progresser ensemble et faire progresser notre fédération.

Merci de votre très fidèle concours et de votre soutien dans la conduite du triathlon français. Je vous remercie de votre attention.

A l'issue de ce rapport moral, il y a-t-il des questions ? S'il n'y a pas de question, je le soumetts au vote comme il est de tradition. Qui est contre ce rapport moral ? Quels sont ceux qui sont contre ce rapport moral ? Gérard OREGGIA, qui représente la ligue Provence Alpes. Il y a-t-il d'autre contre, pas d'autre contre. Il y a-t-il des abstentions ? Pas d'abstention, **je vous remercie de l'approbation de ce rapport moral**. Nous allons donc poursuivre l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Le deuxième point concerne les rapports d'activités, bien entendu, nous allons aborder l'ensemble des rapports prévus à cette assemblée, nous commencerons par le rapport de notre secrétaire général, Patrick SOIN, puis ensuite le rapport de la communication marketing, avec notre vice-président, puis ensuite les commissions nationales par la voix de leurs présidentes et présidents de commission, nous ferons un rapport de chacune d'entre elles.

Je donne la parole à Patrick SOIN, notre secrétaire général.

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Patrick SOIN :

Mesdames, Messieurs, je vais vous faire lecture de mon rapport.

D'abord, je reviens sur les effectifs de la Fédération Française de Triathlon. La saison 2013 aura confirmé une fois encore, la progression de nos disciplines et notamment du nombre de nos licenciés. Depuis plus de dix ans maintenant, nos effectifs augmentent de près de 10% par an en moyenne. Nous avons ainsi atteint les 42760 licenciés à fin octobre.

Il faut tout de même préciser que le nouveau logiciel Espace Tri 2.0 mis en place par la fédération a permis une prise de nouvelles licences encore plus rapidement sur la période septembre/octobre. Cela explique en partie cette progression encore plus importante sur la saison 2013. Nous vous proposerons d'ailleurs dorénavant de comptabiliser les licences en date du 31 août. Cela semble plus cohérent, les nouvelles licences compteront pour la saison suivante. La date du 31 août est d'ailleurs celle déjà actuellement retenue pour la facturation des réaffiliations clubs.

Les jeunes, population sur laquelle nous misons beaucoup d'espoirs pour le développement des effectifs de la fédération sont toujours plus nombreux à pratiquer les disciplines enchainées. L'aboutissement du dossier EFT, dont la mallette vous sera présentée officiellement dans la matinée contribuera par la mise à disposition de cet outil pédagogique de qualité, n'en doutons pas, à améliorer encore les conditions d'accueil et d'encadrement des jeunes dans nos clubs.

Dans ce même cadre du développement de la pratique jeune, le partenariat avec l'USEP, revêt une importance toute particulière. La signature de la convention aura lieu également ce matin ici même, lors de notre Assemblée Générale et le symbole est fort.

Les féminines sont également de plus en plus nombreuses, elles ont progressé plus fortement en pourcentage, que les hommes durant la saison écoulée. Le plan de féminisation décliné au cours de

01 février 2014

la saison encourage encore les femmes à venir pratiquer nos disciplines mais aussi à prendre une place plus importante par leurs engagements et implication dans les activités de notre Fédération. La commission féminine et tous ceux qui ont mené à terme ce dossier, ont réalisé là un travail de grande qualité.

Si les licenciés sont toujours de plus en plus nombreux dans nos clubs, il en est de même pour les participants non licenciés sur nos épreuves, démontrant l'intérêt croissant pour nos disciplines enchainées. Nous avons ainsi délivré près de 60000 Pass-compétition sur la saison.

Le pass-club, nouveau dispositif, permet de venir s'essayer à nos disciplines dans une structure d'accueil et devrait également contribuer à de nouvelles prises de licences. Toutefois, le dispositif n'étant pas encore géré de façon automatique, il est pour l'instant difficile d'en mesurer précisément les effets.

Tous ces dispositifs permettent de capter de nouveaux licenciés, de nouveaux pratiquants.

Les objectifs de 50000 licenciés et 100000 pratiquants, pourtant ambitieux, seront sans aucun doute atteints avant 2016.

En matière d'adhésions, les licences individuelles ne représentent par contre, qu'un faible pourcentage, il conviendrait de s'interroger sur leur pertinence ou tout du moins leur positionnement en matière de coûts.

Le nombre de clubs est lui aussi à la hausse, 725 à fin octobre. Le rythme de création s'accélère, nous en comptons aujourd'hui 745, c'est important, cela reste un élément essentiel pour accueillir les pratiquants de plus en plus nombreux. Cet afflux de nouveaux licenciés, si nous nous en réjouissons bien sûr, n'est pas sans entrainer de nouvelles contraintes, voire des problèmes aux clubs qui atteignent une taille importante. Si nombre d'entre eux sont déjà confrontés à des problématiques de créneaux, les besoins en encadrement supplémentaires se font de plus en plus sentir.

La formation reste donc un maillon essentiel tant pour les bénévoles, que pour ceux qui souhaitent s'orienter vers une activité professionnelle dans le domaine de l'encadrement. Le recours à l'emploi devra permettre dans les prochaines années de répondre à certaines situations. Le dispositif emploi d'avenir peut certainement apporter la solution du financement dans un premier temps.

Nous pourrions peut-être également compter sur de nouveaux publics, non compétiteurs, simplement désireux d'être ou de rester en bonne forme physique. Dans ce domaine du sport santé, nous pourrions également retrouver quelques financements. La future loi sur le sport devrait accompagner ce secteur en développement. Quelques disciplines comme l'athlétisme ou la natation ont déjà pris cette voie. Nous devons nous aussi, nous qui proposons des activités dans les trois disciplines les plus pratiquées (natation, vélo, course à pied), nous y engager.

En matière budgétaire, l'année écoulée nous aura conduits une nouvelle fois à un résultat positif, et nos fonds propre s'en trouveront confortés. Mais si le résultat est positif cela est surtout dû à notre croissance qui nous apporte des produits en augmentation en matière d'adhésion et affiliations.

Fort heureusement l'atteinte des objectifs partagés nous permettra de figurer parmi les fédérations qui verront leurs moyens augmenter en 2014, ainsi au vu des résultats de l'année écoulée, la subvention pour 2014 sera donc à la hausse, de plus de 8%. Je souhaite remercier le DTN et tous ceux qui ont participé à la finalisation de la convention d'objectif avec notre ministère.

Mais il est nécessaire de trouver des moyens supplémentaires pour accompagner notre développement important. Le secteur marketing communication, et plus globalement l'événementiel, devrait nous le permettre. Ainsi, nous avons pris la décision de créer une structure commerciale, Triathlon Evènement qui a vu le jour officiellement le 1^{er} novembre dernier. Bien sûr, cette nouvelle société, cette nouvelle organisation, vont impacter les secteurs actuels marketing communication et grandes épreuves de la fédération.

01 février 2014

Mais la fédération continue de grandir à un rythme soutenu et l'ensemble des secteurs connaissent un fort développement de leur activité. Si les effectifs de l'entreprise fédérale sont maintenant stabilisés avec 15 salariés auxquels sont associés 20 CTN, contrairement aux précédentes, l'année aura été marquée par peu de mouvement de personnel. Par contre, les effectifs vont à nouveau augmenter dès ce début d'année puisque nous avons décidé d'utiliser le dispositif emplois d'avenir.

Ainsi, nous avons déjà recruté une personne début janvier et sommes en cours de recrutement d'une seconde. Nous sommes également en recherche d'un coordonnateur de ces emplois d'avenir. Il aura pour mission d'accompagner la mise en place et le suivi de l'ensemble de ces emplois à la fédération, dans les ligues et les clubs.

Mais au niveau de la fédération, l'augmentation des effectifs ne doit pas être la seule réponse à l'augmentation de notre charge d'activité. Il est aujourd'hui nécessaire de revoir l'ensemble de notre fonctionnement fédéral. Ainsi, nous avons choisi de nous faire accompagner et avons fait réaliser un audit, dont le retour devrait nous être communiqué dans les prochains jours. Nous engagerons donc vraisemblablement quelques changements majeurs dans nos modes de fonctionnement, de management, dans nos procédures et souhaitons entrer dans une véritable démarche de progrès et d'amélioration de la qualité de service.

Dans le cadre de l'amélioration de service, l'année 2013 aura été marquée par le changement de notre système d'informations. Après un début des travaux dès juin 2012, la livraison était annoncée pour septembre 2013 et, même si parfois nous avons douté, nous avons tenu les délais. Après une formation des utilisateurs des ligues fin août, le nouveau dispositif de prise de licence a été mis en ligne à la rentrée. Le dispositif d'assistance a contribué au déploiement dans de bonnes conditions.

Le module calendrier et gestion des épreuves a été mis en place dans des délais très courts, nous avons fait ce choix pour ne proposer qu'un seul système. Cela a amené quelques réactions légitimes de présidents de ligue, dont nous avons essayé de tenir compte dans la mesure des possibilités d'aménagement.

Grâce au concours de tous, le résultat est satisfaisant. Je souhaitais ici tous vous en remercier, président de ligues, correspondants, membres du groupe de travail, salariés, et tous ceux qui ont contribué à la réussite du projet. Mais les travaux ne sont pas terminés, d'autres évolutions devraient encore progressivement amener des services supplémentaires.

L'autre grand dossier de l'année écoulée, aurait dû être le déménagement de notre siège fédéral dans les locaux récemment acquis Boulevard Marcel Semblat à Saint-Denis, mais l'installation d'un groupe de squatteurs avant le début des travaux en a contrarié le bon déroulement. Nous avons aussitôt démarré des procédures judiciaires et, mêmes si nous savons que ce ne sera pas simple, espérons retrouver notre bien durant l'année.

D'autres changements interviendront prochainement.

Ainsi, nous vous avons proposé le retour à un exercice comptable sur l'année civile, à compter de 2016, avec une année transitoire, là aussi cela semble plus cohérent, notamment par rapport au calage du versement des subventions obtenues auprès de notre ministère.

Nous avons également initié en cette année 2013 une réflexion sur notre gouvernance. Là aussi la volonté d'être plus efficace dans notre fonctionnement, celui de nos instances. L'objectif étant de formuler des propositions d'évolutions pour la prochaine assemblée Générale.

Nous devons collectivement à tous les niveaux entrer dans une démarche de progrès.

Ainsi, la convention Fédération/ligues régionales va encore évoluer, le dispositif va être renforcé. Cela va apporter plus de synergies. Il en est de même pour la mise en place de référents régionaux dans les différents domaines, développement durable, féminin, communication, paratriathlon. Cela

facilite la déclinaison de dispositifs nationaux et les échanges de la fédération vers ses ligues et des ligues vers la fédération.

C'est ensemble que nous ferons encore avancer et progresser notre fédération.

Je vous remercie de votre implication au service du développement de notre fédération, je vous remercie de votre attention.

Philippe LESCURE :

Merci Patrick, il y a-t-il des questions sur le rapport du secrétaire général ? Pas de question, nous allons passer au vote. Qui est contre, ce rapport d'activités ? Des abstentions ? Pas d'abstention, donc **le rapport du secrétaire général est adopté à l'unanimité** et je vous en remercie.

Frank Gasquet, vice-président en charge de la communication et du marketing, va nous présenter son rapport.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DE LA COMMUNICATION ET DU MARKETING

Frank GASQUET :

C'est difficile de passer après le rapport moral du Président, parce qu'il a absolument tout dit. Donc je vais simplement rentrer un petit peu dans le détail avec cette présentation.

Le Président dans son programme a annoncé les objectifs du mandat. Ils sont affichés sur cette diapositive. Logiquement on est sur la bonne voie pour les atteindre à condition de ne pas tomber dans la léthargie. Concernant le secteur communication / marketing les critiques affluent de plus en plus régulièrement. Je ne suis pas forcément d'accord avec tout ce que j'entends mais j'en accepte le principe.

Concernant la communication, les explications tiennent en 5 points :

- D'une part la décompression de l'année post Jeux Olympiques et postélectorale où, du fait des changements, les différentes commissions doivent ordonner leurs actions,
- D'autre part la stagnation de nos actions de communication. Nous sommes à un carrefour où nous avons assis, intérieurement, tout ce qu'il était possible de faire. L'extension vers d'autres médias nécessite, entre autre, d'abonder financièrement, et de manière importante, le budget prévisionnel du secteur,
- Ensuite on peut même parler de régression sur le plan évènementiel car la non-organisation du Garmin Triathlon de Paris, indépendante de notre fédération, a plombé nos relations avec les médias et nos partenaires,
- Par ailleurs l'absence de « management » de l'équipe est manifeste. Elle tient à une surcharge de travail de nos 2 directeurs,
- Pour finir le retard pris dans notre association avec « *Triathlète Magazine* », son installation à nos côtés et l'évolution, plus ou moins inconnue, de notre relation qui ne fait d'ailleurs pas l'unanimité.

Concernant le marketing, le constat est le même. Le mot « crise » est inscrit sur cette diapositive. Le départ de *LDE*, pour des raisons qui leurs sont propres et indépendantes de notre action, nous pénalise. Notre futur partenariat avec l'*ARC* ne fera que partiellement compenser cet état.

01 février 2014

Par contre, j'accepte pleinement le fait que le secteur soit tombé dans une forme de « routine » qui se traduit par une « reproduction annuelle » sans réel soucis et, surtout, moyens de progression.

Entrons dans le détail.

L'organisation administrative du secteur n'a enregistré aucune évolution. Audrey Perot a été remplacé par Thomas Fanary durant son congé maternité. A noter que tous les emplois du secteur sont tous parents.

La Commission Nationale de la Communication et du Marketing a fait comme toutes les Commissions de notre fédération. Elle a ordonné le futur de ses actions. Pour cela, elle a souhaité que toutes les Commissions incluent leur communication dans leur budget et a organisé notre attachée de communication à centraliser et à harmoniser cet ensemble.

Un colloque de la communication et du marketing était prévu en novembre 2013 à Marseille. Les conditions d'organisation de celui-ci l'ont différé. Il se tiendra le 22 mars 2014 à Paris. Son but est d'harmoniser les communications et le marketing des différentes instances fédérales.

Deux mots de budget. Sur le plan des recettes, hors le triathlon de Nice dont nous reparlerons après, les échanges de produits et service et les tenues Groupe d'âge équilibrée en recette / dépense, on constate une forte diminution du marketing fédéral de près de 25 % liée au départ partiel de Lyonnaise des Eaux.

Les dépenses sont elles aussi en diminution de 14.35% (230.811 € contre 269.492 € en 2012). Ce chiffre s'entend hors le triathlon de Nice, l'envoi des 3 magazines de Triathlète Magazine et les Tenues Club France en recettes / dépenses équilibrées. Le Budget Prévisionnel était de 176.000 €. La différence entre la « réalisation » et le « prévisionnel » tient à l'intégration du renouvellement de tous les outils de communication (42.000 €) prévus en 2014, mais dont les travaux ont commencé lors de l'attribution en octobre 2013.

Le secteur Communication

Dans le cadre de la communication média « presse spécialisée », notre entrée, gratuite, dans le capital de la société de *Triathlète Magazine* à hauteur de 10% des parts est en cours de signature. Un problème se pose avec l'emménagement de l'équipe de Thierry DEKETELAERE dans nos nouveaux locaux. Il faudra rapidement aborder ce sujet car son bail se termine en juillet 2014. La volonté des deux parties à rendre efficiente cette association ne fait aucun doute. Toutefois, des problèmes apparaissent. Tout cela nécessitera du temps et des réunions régulières déjà prévues pour trouver des compromis.

Pour la communication média « presse audiovisuelle et radio », nous avons signé le renouvellement des contrats avec Sport +, RMC et TV5 Monde. Ils sont valables jusqu'au 31 octobre 2014 pour la télévision et sont en cours de négociation pour RMC qui est un contrat annuel.

Nouveauté 2013, nos productions sont diffusées sur *Daily Motion* avec un délai très court (4 jours) par rapport à la première diffusion de Sport +. Ce dispositif devra être amplifié dans les années à venir, avec l'objectif d'optimiser la diffusion web qui offre de belles perspectives et est nettement moins contraignante en termes d'exclusivité.

Concernant la « production audiovisuelle » nous avons signé le renouvellement de contrat avec Digivision. Celui-ci est identique au précédent, à tarif constant sur les 2 ans et ira jusqu'au 31 octobre 2014.

Renouvellement de notre contrat de « relation presse » avec Blanco Négro jusqu'au 31 octobre 2014. Le bilan de fin d'année (à disposition sur demande) mentionne une nette diminution des retombées

due à une année non olympique, la 1^{ère} du cycle, et à la suppression du Garmin Triathlon de Paris. Ce dernier point a modifié la teneur globale du contrat pour un an. En 2014 nous reprendrons tous les termes du contrat initialement prévus car il y aura une manifestation à Paris le 15 juin 2014.

Toujours dans les « relations presse » nous avons poursuivi notre partenariat avec « *Santé Sport Mag* » en 2013 avec un hors-série et une légère restriction du nombre de rédactionnels (7 au lieu de 8) liée aux restrictions budgétaires des trésoriers et à la suppression du Garmin Triathlon de Paris. Il s'agit d'un partenariat clé pour assoir et légitimer le triathlon comme sport-santé. Reconduction à l'identique en 2014.

Sur le plan « Internet », la fédération gère trois sites Internet :

- le site www.fftri.com : ce site plus complet et plus dynamique que le précédent souffre d'une stagnation de son contenu. On dénombre 53.000 visiteurs / mois ce qui est stable par rapport à 2012. Des mises à jour sont faites régulièrement et des semaines spéciales ont été réalisées (Triathlon Féminin, Développement Durable, ...etc.) mais, il n'en demeure pas moins que certaines pages du site fédéral sont identiques à celles de sa création. Le site est identifié sur les réseaux sociaux « Facebook » et « Twitter » avec des chiffres de visibilité en constante augmentation. À noter la création d'un Facebook pour les Équipes de France avec 2.231 fans et un suivi live de certains grand prix ou étape de la WTS.
- le site www.triathlondeparis.fr est en stand by depuis août 2012, compte-tenu de la disparition de l'épreuve en 2013. Celle-ci aura lieu en 2014 et le site devait redémarrer en novembre 2013... mais la préfecture nous a, oralement, déconseillé de le faire.
- le site www.triathlondenice.fr est le dernier né. Après une période balbutiante, il a pris son rythme de croisière. Certes les chiffres mensuels de visite en dehors des périodes phares (inscription - une semaine avant et après la date) sont peu significatifs. Certes il est identifié sur le réseau social « Facebook » mais le nombre de fans n'est lui non plus pas significatif (587). Mais ce site est en devenir

Un portail dénommé www.francetriathlon.fr comprenant les 3 sites fédéraux, le site de *Triathlète*, les sites internationaux (ITU et ETU), les sites des 26 ligues régionales et trois encarts publicitaires a été mis en ligne en septembre 2013. Le moteur de recherche y est plus accessible, un bouton pour prendre sa licence y est présent et les actualités, alternativement de la F.F.TRI. et de *Triathlète Magazine* y apparaissent. Ce dernier point pose problème. Nous l'aborderons dans les prochains jours avec le responsable du magazine.

Concernant les newsletters, peu de changement en termes d'envoi aux dirigeants fédéraux le 12 et à l'ensemble des licenciés le 25 de chaque mois. L'envoi aux dirigeants des instances étrangères a été suspendu mais sera relancé en 2014. Trois Hors Séries ont été réalisés, une pour l'AG 2013, une pour l'opération « Rentrez Triathlon » et une pour la mise en place de « l'espace tri 2.0 ». En janvier 2014, la maquette de ces newsletters a changé. Elles seront maintenant plus courtes et plus dynamiques. Un modèle a aussi été réalisé pour les Ligues Régionales. Ce point sera à l'ordre du jour du prochain colloque de la communication / marketing.

Pour terminer citons les 2 opérations promotionnelles organisées cette année. L'une s'est déroulée à l'INSEP le 28 mai et l'autre lors de l'étape de la WTS de Hambourg en juillet. Celle de l'INSEP sera reconduite avec des angles d'approches nouveaux. L'autre sera aussi renouvelée lors du Championnat d'Europe.

Passons maintenant à la communication hors média.

Initiée en 2010, la communication de proximité est maintenant actée par l'ensemble des acteurs fédéraux. Elle était présente sur les 5 étapes du Grand Prix F.F.TRI., sur le Championnat de France distance L de Calvi, sur le Championnat du Monde Longue Distance de Belfort et sur le Championnat d'Europe Longue Distance de Vichy. Afin de permettre une visibilité accrue de notre fédération sur

01 février 2014

les épreuves concernées par le dispositif, la F.F.TRI. a investi dans l'achat d'un nouveau stand fédéral gonflable qui a donné satisfaction d'un point de vue qualitatif et visuel.

L'unicité de ce matériel et le manque de personne pour le faire fonctionner a provoqué des ratés. En 2014, nous renforcerons le dispositif avec la création d'une seconde caisse et l'achat de matériel spécifique permettant d'accroître notre visibilité sur les épreuves fédérales. Par ailleurs, l'étude de la création d'une Direction de la Communication sur les Grandes Epreuves sera évoquée au colloque.

Sur les événements ciblés « Grand Public » nous étions sur le village du Semi Marathon de Nice qui nous a permis de promouvoir le Triathlon de Nice Côte d'Azur, via une offre d'inscription à tarif négocié destiné aux coureurs à pied de l'événement.

Il n'y a pas de bonne communication sans outils.

Si le calendrier est d'apparence identique, le changement de la méthodologie de récolte des données informatiques a posé des problèmes pour les Ligues Régionales. Cela sera temporaire. Fin 2014, le problème sera réglé. Dans son contenu, nous avons quasiment le même volume de manifestations.

La carte de vœux électronique, pour la première fois déclinée pour les Ligues Régionales, a, pour certains, posé problème puisque celle-ci renvoyait vers le site fédéral. Le procédé mis en place en 2012, et antérieurement, donnait satisfaction. Nous rétablirons ce dernier pour la carte de vœux 2014.

Les outils de communication orientés vers le grand public et notamment destinés au recrutement de nouveaux licenciés sont vieillissants malgré une mise à jour effectuée en 2013 liée au changement des appellations des distances. Il convient de refondre de façon transversale l'ensemble des outils. Pour ce faire, une consultation a été effectuée en septembre 2013 auprès de différentes agences de communication. La société *ComQuest* a été retenue pour nous accompagner sur le sujet, tant pour les propositions graphiques effectuées, que pour le cadre budgétaire proposé. L'ensemble de l'offre sportive fédérale et des axes de développement de la F.F.TRI. sera décliné sur des supports « print » et numériques.

Enfin, si le programme du Garmin Triathlon de Paris a été suspendu compte tenu de l'annulation de la manifestation, un programme a été réalisé pour le triathlon de Nice Côte d'Azur en septembre.

Passons maintenant au Marketing. Concernant le « Marketing Fédéral », qui se fait au travers des Équipes de France et des Grandes Épreuves Fédérales, même si *Adidas* et *Isostar* ont renouvelé et même amplifié leurs partenariats, la fédération est touchée par la « crise ».

Avec 120.000 € de cash (contre 225.000 € en 2012) il est en baisse de 46%. Ce contexte engendre un « stress » très important de l'ensemble des dirigeants. Il nous faut impérativement et au plus tôt trouver un gros partenaire.

Pour cela, en 2014, nous signerons deux contrats avec des régies commerciales. Ces structures auront des approches différentes et complémentaires :

- *SportSourcing* s'engage sur une obligation de moyens, avec une mise à disposition de ressources commerciales sur un volume horaire hebdomadaire défini. Cette prestation sera payante, mais engage la société,
- *SportFive* fonctionnera à l'opportunité et présentera l'offre F.F.TRI. en fonction des prises de décision effectuées auprès de ses clients / annonceurs.

La commercialisation de bannières Web, via les sites Internet et les newsletters, a légèrement augmenté. Le contrat signé avec la régie publicitaire *Ice Média* n'a pas apporté de résultats significatifs (300 €), mais ne nous coûte rien. Le portail « France Triathlon », qui bénéficie du trafic cumulé du site fédéral et de celui de *Triathlète Magazine* devrait être un levier supplémentaire pour générer des revenus en 2014.

01 février 2014

Concernant le marketing évènementiel, la non-organisation de l'édition 2013 du Triathlon de Paris a été préjudiciable pour plusieurs raisons. Outre le fait, qu'elle casse la dynamique d'un événement qui arrivait à maturité, elle a fortement dévalué l'offre globale du Grand Prix de Triathlon, cette étape tirant les autres vers le haut. De plus, nous perdons, en partie, le travail effectué pour attirer des partenaires, notamment Garmin ou Allianz. Le constat est identique pour les exposants du village expo ou les sociétés ayant souscrit aux packages entreprises.

L'événement parisien, au-delà d'être un produit évènementiel, était également un formidable outil de promotion pour la discipline auprès du grand public, des médias ou des collectivités.

Le marketing du Triathlon de Nice Côte d'Azur a moins posé de problème en 2013. L'arrivée d'Adidas, le maintien des partenaires locaux et la création d'un village des exposants commencent à asseoir celui-ci. Néanmoins, c'est toujours l'augmentation du nombre des participants qui régularise le bilan financier de l'opération.

Les projets de développement de la société *Triathlon Evénements* et notre association avec l'organisation d'Embrun sont des points en suspend qui nous permettront, probablement, d'optimiser en 2014 l'attractivité de notre offre marketing à terme.

Pour conclure, la communication et le marketing de la saison 2013 se dégradent doucement. Il nous faut réagir en 2014. L'augmentation du budget prévisionnel, si vous l'acceptez, nous donne une marge de manœuvre qui doit aboutir à de nouveaux projets tant sur le plan communication (contenus vidéo supplémentaires, prises de parole sur le sport-santé via le partenariat avec la fondation ARC, ...) que sur le plan marketing (e-boutique, remplacement LDE, ...).

La réalisation d'une manifestation à Paris en 2014, la poursuite du triathlon de Nice Côte d'Azur et les projets de développement du Grand Prix de Triathlon, via *Triathlon Evénements*, constituent des opportunités.

Je tiens à remercier tous les intervenants communication / marketing de la fédération, employés ou élus, qui contribuent par leurs idées, leurs travaux et leur disponibilité, à donner une image positive du triathlon dans notre pays. Merci de votre écoute.

Philippe LESCURE :

Merci Frank, il y a-t-il des questions à l'attention de Frank GASQUET ? S'il n'y a pas de questions, nous allons donc poursuivre nos travaux, merci Franck.

Je voulais saluer et souligner l'arrivée parmi nous de Monsieur Jean-Michel SAUTEREAU, le Président de l'USEP, merci mon cher Jean-Michel d'être présent ici à Quiberon dans un timing je le sais extrêmement serré, nous te donnerons la parole bien entendu avant la fin de matinée, je sais ton emploi du temps serré, je voulais saluer à tes côtés la présence de Monsieur Eric POISSON, membre du comité directeur de l'USEP, merci à vous deux de votre présence à nos travaux. Je vous propose avant que nous fassions une très courte pause avant d'écouter le rapport de notre directeur technique national.

RAPPORT DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Frank BIGNET :

Monsieur le Président, Mesdames Messieurs les membres du Bureau et du Comité directeur fédéral, Mesdames Messieurs les Présidentes et Présidents des ligues régionales, cher(e)s élu(e)s, chers collègues.

Au lendemain des 4e et 5e places de David HAUSS et de Laurent VIDAL aux jeux olympiques de Londres, il a fallu, tous ensemble, désigner une nouvelle ambition. Quelle est donc cette ambition pour l'olympiade 2013/2016 ? Les objectifs sont finalement assez simples puisque à horizon 2016, l'idée est de permettre à 100000 français de pratiquer les disciplines enchaînées.

Rapport à demander

Philippe LESCURE :

Merci Franck, il y a-t-il des questions à l'attention du Directeur Technique National ? S'il n'y a point de question, juste avant de passer au point suivant, merci au Directeur Technique National, je l'ai dit dans mon rapport moral, pour la grande qualité de son rapport d'activité. Je vous invite à consulter son rapport de 100 pages qui est une photographie vraiment complète de la vie fédérale. Je voulais profiter de la présence de notre Directeur Technique National pour lui renouveler bien entendu sans aucune hésitation de ma part une totale confiance. Nous avons je le dit publiquement un Directeur Technique National de grande qualité. Il fait preuve de beaucoup de professionnalisme, qui a insufflé la culture de la performance à tous les niveaux à ses athlètes et aussi à toutes ses équipes. Je voulais le dire simplement à cette assemblée générale. Merci mon cher Frank, continue parce que tu contribues fortement à la qualité des travaux et à ce message j'associe bien entendu, l'ensemble de tes collaborateurs, car bien entendu à travers cela, le travail d'une équipe que tu manges. Merci.

Nous avons les rapports des différentes commissions nationales et nous excuserons certains des membres des commissions qui n'ont pu être parmi nous aujourd'hui, je pense à Gérald IACONO et au docteur Claude MARBLE.

Nous avons en terme d'organisation une très courte pause à 10 h 30, je vous propose peut-être de faire cette pause dès à présent, je vous demande d'être attentif sur le timing, je vous le dis au regard de l'emploi du temps du Président de l'USEP à qui je dois donner la parole et qui a une obligation d'horaire puisqu'il doit partir entre 11 h 30 et 11 h 45 dernier délai.

Philippe LESCURE :

Bien, je vous propose de reprendre nos travaux et de regagner vos places, merci. Avant de poursuivre nos travaux par les rapports des commissions nationales et pour tenir compte des impératifs horaires du président de l'USEP, Jean Michel SAUTEREAU, qui nous fait l'honneur et l'amitié d'être parmi nous, je propose de reprendre nos travaux par la signature Ô combien importante et symbolique de la convention qui, lorsqu'elle sera signée nous unira à l'USEP. Pour cela je donne la parole à Jean Michel SAUTEREAU.

Jean-Michel SAUTEREAU, Président de l'USEP :

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers amis, c'est en effet un grand jour aujourd'hui, déjà le vent, le bon vent qui nous a amené, jusque-là, mais un grand jour pas seulement parce que nous signons une convention, mais parce que nous fêtons aujourd'hui même, les 75 ans de l'USEP. Pour 75 ans nous trouvons que nous nous portons bien et il fallait bien que l'on se paie un petit cadeau et pourquoi pas, une signature avec la Fédération Française de Triathlon en ce jour anniversaire. Pour marquer quoi ? Pour marquer, certes une collaboration, mais surtout une volonté commune d'œuvrer au service du sport en général, d'activités particulières, celles que vous portez en particulier et au service du sujet qui nous intéresse et pour lequel nous œuvrons donc depuis 75 ans, cet enfant de la petite section de maternelle jusqu'au CM2 dans les écoles primaires publiques pour ce qui nous concerne. Alors oui, nous avons un projet sportif, il se veut bien entendu avant tout éducatif sur la base d'un incontournable, qui dit tout simplement que le sport peut aider l'enfant à bien grandir. Alors nous nous retrouvons, vous, vous promouvez vos activités et nous dans ce que nous estimons être le bon sens du terme, nous nous servons de vos activités et nous avons en commun celui que je viens d'appeler, ce sujet qui nous intéresse. Alors nous n'avons pas pour vocation à former de futurs champions olympiques, mais nous n'avons pas non plus vocation à empêcher un enfant de bien grandir par le sport et pourquoi pas atteindre les sommets. Mais je parle de sommets au pluriel, car oui une médaille olympique peut être un sommet, mais un plaisir de pratiquer du sport tout au long d'une vie et bien c'est vivre finalement tout au long de son existence sur les sommets et bien à ce niveau-là que nous pensons rencontrer, nous avons mis du temps pour arriver à ce jour mais nous n'avons pas perdu notre temps, nous avons construit étape après étape, et bien c'est dans le style même des activités qui se combinent étape après étape pour une belle ligne d'arrivée, qui comme le disait votre directeur technique national, tout à l'heure, une ligne d'arrivée qui n'est que partielle, puisqu'il y a toujours des objectifs derrière. Eh bien il me semble que les objectifs sont inscrits dans cet accord que nous signons dans cette convention et nous sommes persuadés que lors de ce jour d'anniversaire, il y aura un lendemain et c'est bien ça qui nous intéresse. Merci pour votre accueil.

Philippe LESCURE :

Monsieur le Président, merci pour ces propos. C'est effectivement un moment important. Je crois que permettre au triathlon et aux disciplines enchaînées, par cette convention, de mettre un pied dans le sport scolaire, c'est important, très important pour l'avenir de notre discipline. Je crois que ce cloisonnement qui existe entre les Fédérations n'est pas de nature à permettre justement aux petites françaises et petits français, de faire les apprentissages du sport dès le plus jeune âge, et cette convention, j'allais dire cette association, ce mariage, va nous permettre, j'en suis sûr de faire progresser une idée commune qui est celle que finalement nos jeunes concitoyens seront mieux formés, mieux éduqués, seront demain des hommes et des femmes plus épanouis. Je suis particulièrement sensible et heureux devant la représentation de l'ensemble des forces vives de la Fédération de pouvoir signer cette convention, ce que nous allons faire sans plus attendre si vous le voulez bien.

Et je veux remercier bien entendu au sein de notre Fédération, les cadres techniques fédéraux, les élus fédéraux, les personnels fédéraux et au sein de l'USEP tous les collaborateurs, car la signature c'est le point d'orgue le plus facile mais nous avons eu de très nombreuses réunions, au départ en province puis ensuite à Paris plusieurs fois, il y a eu de très longs travaux pour arriver à cette signature qui je crois est une signature qui fera date.

Je vous propose de continuer nos travaux avec le rapport des commissions nationales. Je vais le faire par ordre alphabétique des présidents et des présidentes de commission.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE SPORTIVE

Jacky BAUDRAND :

Mesdames, Messieurs, bonjour. J'ai donc grand plaisir à vous présenter le rapport la Commission Nationale Sportive (CNS).

Des objectifs clairs :

Il est bon de rappeler ici les missions essentielles de la CNS, confiées par nos instances, dont nous demeurons les garants, à savoir :

- Etre les interlocuteurs des clubs de D1, D2, D3 de duathlon et de triathlon
- Veiller au respect de la réglementation fédérale
- Traiter les réclamations et les litiges
- Demeurer force de proposition, pour faire évoluer la RG

Nous y ajoutons une dose d'éthique et de valeurs, que nous portons tout au long de nos travaux, et qui guident nos échanges fondés sur le respect mutuel, le droit à la différence, dans un cadre donné.

Je tiens ici à signifier que nous avons apprécié l'autonomie qu'il nous a été donné d'observer, tant de la part de Mr Dominique SAGARY, Vice-président chargé de la vie sportive, que du Président LESCURE, ce qui demeure pour nous la traduction d'une confiance mutuelle, mais aussi un gage d'indépendance dans nos prises de décisions, qui peuvent ensuite être amendées, ou pas, dans un esprit d'ouverture et de liberté totale.

Des membres impliqués :

Acteurs d'autres commissions, acteurs du secteur arbitral, représentants des clubs de D1 et D2, représentant des ligues, chacun des 9 membres sait se rendre disponible et apporter sa contribution aux débats. Je tiens ici à souligner cette forte implication qui conjugue lucidité et équité. Je remercie chacun pour son engagement, salue les apports avisés et la prise de recul nécessaire de l'expert de la DTN Mr Gérard HONNORAT, et la réactivité de Mr Pierre BORDELLOT, le salarié fédéral. Ce dernier consacre environ 50% de son temps à accompagner nos prises de décisions, dans les comptes rendus et nombreux courriers en direction des ligues et clubs, concernés par les affaires traitées.

Une activité soutenue :

Ce sont pas moins de 19 réunions téléphonées de 1h45, forte de 8 membres en moyenne, et 1 réunion physique au siège fédéral qui ont mobilisé nos énergies tout au long de l'année. Cela a généré 20 Comptes rendus, où nous avons dû faire preuve de beaucoup d'exigence, de formalisme, de respect de délais imposés, afin que nos décisions ne puissent pas faire l'objet de vice de forme ou de procédure.

Pour la petite histoire se sont 1206 mails qui ont dû être traités dans des délais courts, 244 courriers qui ont émané de nos décisions, qu'il a fallu tracer, car ce qui n'est pas écrit n'existe pas. Nous sentons bien que nous nous dirigeons de plus en plus vers des licenciés et clubs qui bien informés, entendent que soient respectées nos règles fédérales, même si parfois certaines, comme en droit peuvent être sujettes à interprétation.

Une seule de nos décisions a fait l'objet d'une conciliation en CNOSE, en décembre, qui concernait 3 clubs lors de mutations. Nous attendons les conclusions du conciliateur, mais en tout cas, les dites mutations ont pu s'opérer, et la situation a pu se débloquer.

01 février 2014

Par ailleurs, nous avons souvent suite à nos débats, été force de proposition, et nous avons soumis 21 points de la RGF, à optimiser. Une bonne partie a retenu l'attention de la commission réglementaire et fait l'objet d'accord des élus du comité directeur, ce qui démontre la volonté d'ouverture des élus pour s'adapter aux évolutions de notre sport.

Des Thématiques variées et récurrentes :

93 sujets ont été traités durant la saison 2013

5 thèmes se détachent, et nous avons souhaité rapidement les faire partager pour que chacun puisse, à son niveau, les identifier, et être demain certainement contributif à une régression de leur nombre.

- 1/3 concerne la validation des résultats des 31 grandes épreuves fédérales, qu'il nous faut trop traiter dans l'urgence, et qui nécessiteront à l'avenir d'élever le niveau d'exigence de nos chronométreurs, quant à la qualité des supports fournis.
- 20% de notre activité a été consacré aux problèmes des licences (19 cas)
- 14% a émané de la gestion de contestations (13 cas)
- 11% a consisté à gérer des demandes de dérogations (10 cas)
- 27% a été consacré à des cas divers (20), qui nous ont aussi mobilisé beaucoup d'énergie, et où il a fallu souvent faire appel aux compétences juridiques de Guillaume Fritsch, et de consultations du Centre de Droit et d'Economie du Sport.

Qualité engagée Une démarche pour 2014 :

Nous avons bien conscience que la qualité de nos travaux aura toujours la force de leur maillon le plus faible. Nous considérons aussi que nous évoluons dans une relation client-fournisseur (interne ou externe), permanente, et que nous devons renforcer la qualité de service due à vos ligues, et à nos licenciés.

De ces faits nous avons engagé, avec Mr Dominique SAGARY, les Présidents des commissions CNGE (Christophe LEGRAND), CNA (Pascal GODEL), et la CNS bien évidemment, une démarche cible pour renforcer notre efficience. Cette démarche est lancée avec la CNS, où Pierre BORDELOT et Matthieu ETANCELIN demeurent mobilisés, pour que dès le début de saison, nous mettions en pratique ce que nous avons initié, et qui sera je n'en doute pas, soutenu par les Directeurs salariés fédéraux.

Après avoir identifié, 8 activités récurrentes, nous sommes en train de formaliser un process pour chacune, en y associant toutes les pièces afférentes, afin d'assurer un niveau de qualité de service pré défini (délais cibles, acteurs concernés, standard attendu, etc...), avec des niveaux de pré-validation partagés, et un sens aigu des responsabilités associées.

Nous sommes persuadés de pouvoir hausser les curseurs, et répondre ainsi, grâce à la mobilisation de tous (salariés, élus), aux nouvelles exigences de nos licenciés, qui si nous n'y prenions garde, pourraient évoluer plus vite que les nôtres. Nous croyons aussi que c'est notre modeste contribution aux soutiens de vos ligues, que d'œuvrer dans le cadre d'une véritable réciprocité d'intérêts.

Philippe LESCURE

Merci Jacky Baudrand. Je donne la parole à Pierre BIGOT

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DE LA RÉGLEMENTATION

Pierre BIGOT :

Bonjour à tous,

Pour démarrer, juste un petit rappel des missions de la Commission Nationale de la Réglementation (CNR) :

- c'est tenir compte du contexte de la politique fédérale, du bureau et du comité directeur, tenir compte des évolutions des règles ITU, tenir compte des lois, ce qui se fait au niveau européen et au niveau français, on a parlé de double nationalité cette année etc..
- c'est tenir compte des demandes du Président qui m'a demandé, au début quand j'ai pris cette commission, de rendre la réglementation accessible, facile à utiliser pour les clubs, les nouveaux clubs et les organisations, simplifier la réglementation.

La Commission Nationale de la Réglementation a travaillé sur deux thèmes principaux cette année. La révision et refonte complète des règles de fonctionnement et des règlements intérieurs des commissions et l'évolution de la Réglementation Sportive.

Règles de fonctionnement / Règlement intérieur des commissions :

Nous avons supprimé un grand nombre de procédures et de règlements intérieurs de commissions. Cela a été réalisé grâce à la création d'une procédure « chapeau » qui décrit le fonctionnement commun de l'ensemble des règles de fonctionnement de la quasi-totalité des commissions de la Fédération Française de Triathlon.

Seules les commissions ayant leur propre circuit décisionnaire, la Commission Nationale Sportive, la Commission Nationale d'Arbitrage, la Commission Nationale Médicale, la Commission Nationale de Surveillance des Opérations Electorales et les commissions disciplinaires conservent un règlement spécifique.

Merci à tous les présidents de commissions qui nous ont fortement aidé dans cette démarche.

Réglementation Sportive:

Trois axes nous font faire évoluer la RGF :

- Les demandes de la CNS / CNGE / CNA
- La politique et les orientations de notre Président et du Bureau Directeur Fédéral
- Les évolutions des différentes réglementations et textes législatifs. (code du sport, ITU...)

Cette année, pas de changement en profondeur, mais nous avons travaillé sur les sujets suivants :

- Adaptation des dispositions réglementaires relatives aux athlètes titulaires d'une double nationalité
- Mise en cohérence des règles de course
- Préparation au changement de calendrier (saison et exercice budgétaire)
- Adaptation des règles à l'évolution des prises de Licence (Espace Tri 2.0)

Le calendrier de l'évolution de la RGF :

Nous avons pour objectif de mettre à disposition la RGF dès le 1er jour de la saison et de livrer nos arbitres dans le courant du mois de novembre. Afin de suivre la procédure de rédaction, d'approbation par le Comité Directeur, l'impression et la livraison, nous devons figer les demandes en juin de l'année en cours. Cette année, beaucoup de demandes de changement de textes nous sont arrivés en septembre, voire en octobre. Cela nous a beaucoup perturbés, mais grâce à la mobilisation d'un certain nombre de personnes, les RGF ont été livrées avant fin décembre. Mais cela

01 février 2014

n'a pas été sans peine. Même si nous devons rester agiles, je vous remercie donc de bien vouloir respecter les délais afin de permettre à la Commission de travailler dans de meilleures conditions et vous fournir un rédactionnel de qualité.

Les perspectives 2014 :

Nous allons poursuivre la politique impulsée par notre Président et son bureau. La simplification, la lisibilité de la RGF sont nos objectifs pour 2014.

Philippe LESCURE :

Merci Pierre, pour l'excellent travail fourni avec les membres de ta Commission Nationale de la Réglementation. Je donne la parole à Alain COURPRON.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE FINANCIERE

Alain COURPRON :

Bonjour, en tant que Président de la Commission Nationale Financière (CNF), je vais vous présenter le rapport d'activité de cette commission.

Selon moi, un rapport doit obéir à quatre critères :

- être clair ;
- être court ;
- être cohérent ;
- être crédible.

Je vais essayer de respecter ces critères.

La constitution et la composition de la commission :

La commission a été constituée en mars 2013. Elle est constituée :

- de son Président ;
- des deux trésoriers nationaux de la F.F.TRI. ;
- du directeur général de la F.F.TRI. ;
- d'un représentant de la Direction Technique Nationale ;
- de deux membres élus au sein des Comités Directeurs des Ligues Régionales.

Les attributions de la commission :

La CNF s'est réunie à trois reprises en 2013, dont une réunion téléphonique. Elle a procédé à la modification de son règlement intérieur.

La CNF a plusieurs missions, conformément à la mission générale qui lui a été confiée par le Président de la F.F.TRI. :

- contrôler l'application des règles comptables, fiscales et sociales au sein de la FFTRI ou de toute structure en dépendant (Ligues, clubs, sociétés événementielles) ;
- avoir un rôle d'information, de conseil et éventuellement d'alerte auprès de ces structures ;
- élaborer et faire appliquer le règlement financier.

Cette dernière mission est prévue par l'article 2/4/2 de nos statuts.

Les premiers travaux :

01 février 2014

1/ le règlement financier :

Outre la révision de ses attributions, la CNF a procédé à la modification du règlement financier, qu'elle est chargée d'élaborer et de faire appliquer. Cette modification, qui vous sera présentée au cours de la présente Assemblée générale, consacre le rôle prépondérant du Trésorier Général sur l'élaboration du budget prévisionnel de la F.F.TRI. et réforme les procédures d'engagements budgétaires au sein de la F.F.TRI.

2/ le contrôle de gestion :

La CNF ne fait pas de commissariat aux comptes ; ce n'est pas son rôle. Elle n'élabore pas non plus de budget ; ce n'est pas son rôle. Elle fait du contrôle de gestion, c'est à dire :

- qu'elle contrôle l'exécution du budget prévisionnel ;
- qu'elle propose éventuellement des rééquilibrages budgétaires entre les six secteurs budgétaires tels que présentés au budget prévisionnel.

La CNF a commencé à travailler sur ce sujet, notamment sur la situation comptable au 30 septembre 2013, en créant un tableau de bord du suivi de l'exécution budgétaire de l'exercice comptable fédéral. Ce travail est à poursuivre et à approfondir, notamment en procédant à des tests sur des secteurs budgétaires déterminés, en rencontrant les responsables de secteurs budgétaires et éventuellement les Présidents de Commissions nationales, tout cela en liaison avec le Trésorier Général, que nous souhaitons également rencontrer plus souvent.

Le contrôle de gestion s'adressera aussi à terme aux Ligues Régionales ainsi qu'aux clubs de D1 et de D2. C'est un travail de longue haleine, qui prendra du temps. Ce sera surtout un travail pédagogique : nous insisterons avant tout sur :

- la prévention ;
- la concertation avec tous les acteurs concernés : il est vital d'avancer ensemble, la procédure du bulldozer ne marche jamais longtemps ;
- la mise en application.

3/ le conseil :

La CNF essaiera aussi d'être une structure de conseil ; nous essaierons à ce titre de rédiger une fiche sur la fiscalité des associations, à destination des Ligues mais aussi de vos clubs et organisateurs.

Les moyens de la CNF :

Tous les membres de la CNF ont aussi d'autres occupations : au sein du siège fédéral, dans leurs Ligues, leurs clubs ; ils ont aussi tous une vie professionnelle et une vie privée. Nous touchons là aux limites du bénévolat, certains d'entre vous savent que c'est un sujet qui me tient à cœur.

Nous avons parfois par ailleurs des difficultés, pour des raisons d'éloignement et de calendrier, à nous rencontrer. En régime de croisière se posera inévitablement l'utilisation d'une personne ressource, interne ou externe à la F.F.TRI.. Ca j'en parlerais avec le trésorier, c'est toujours plus facile à négocier.

J'espère avoir été clair, suffisamment court, cohérent et crédible. Je suis prêt à répondre à vos éventuelles questions. Je vous remercie.

Philippe LESCURE :

Merci Alain. Je donne la parole à Guillaume FRITSCH.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

Guillaume FRITSCH :

Bonjour à tous, je vais être assez bref car la Commission Nationale de Surveillance des Opérations Electorales est une commission particulière qui n'a pas d'activité quotidienne tout au long de l'année. Nous n'intervenons que tous les 4 ans ou en cas d'élection anticipée pour pourvoir un ou plusieurs postes vacants. Notre rôle est de valider les candidatures, les diffuser aux ligues régionales et de vérifier que les élections se déroulent de manière réglementaire. Une élection étant prévue à l'ordre du jour, la Commission Nationale de Surveillance des Opérations Electorales sera active ce jour. Je vous remercie.

Philippe LESCURE :

Merci Guillaume. Je donne la parole à Pascal GODEL.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DE L'ARBITRAGE

Pascal GODEL :

Bonjour à tous, pour cette nouvelle mandature 2013-2016, la CNA a ouvert sa commission à 9 membres en plus de son Président afin d'être au plus près de la réalité d'aujourd'hui.

Sa composition est la suivante :

- Pascal GODEL : Arbitre National et Officiel International – Président de la CNA
- Richard BITSCH: Président CRA Alsace – Relations CNA/CRA.
- Fabienne BIVER : Arbitre National – Représentante féminine - Suivi de la formation et du budget.
- Danièle BOISSIERE : Membre du Comité Directeur – Président Ligue Midi-Pyrénées – Relations Organisation/Arbitrage
- Alexandre DODU : Représentant DTN – En charge de la Classification de l'Arbitrage
- Gérald FORTUIT : Délégué Technique – Représentant de la CNGE
- Philippe GERRA : Arbitre National – Délégué Technique – Process arbitrage – Suivi site internet.
- Patrick LORIGNY : Arbitre National hors cadre – En charge des Jeunes Arbitres et relations avec l'UNSS
- Thomas MANTELLI : Arbitre Stagiaire National – Suivi de la formation
- Alexandre PY : Membre du Comité Directeur – Délégué Technique - Suivi site internet.

Formation :

Formation « Arbitres Animateurs Formation » :

Dernière session de cette formation en 2013 avec 7 stagiaires : 1 de la ligue CORSE, 1 de la ligue ALSACE, 1 du NORD PAS DE CALAIS, 1 de LORRAINE, 1 de POITOU CHARENTE, 1 de CHAMPAGNE ARDENNE et 1 de LANGUEDOC ROUSSILLON.

01 février 2014

Fin 2013, l'effectif réel (personnes qui s'investissent réellement dans la formation), s'élève à 34 animateurs formation représentant 19 ligues.

La CNA a décidé de ne pas reconduire cette formation en 2014, l'objectif pour la prochaine saison étant d'engager une réflexion sur l'évaluation et la validation du statut d'arbitre animateur de formation.

Fin mars 2013, une réunion de travail a eu lieu au CREPS de Bourges (mars étant la période la plus adéquate puisque toutes les formations sont terminées).

Elle a permis de mettre en place des équipes « Projet formation 2014 » sous la responsabilité d'un pilote qui a eu en charge de constituer son groupe de travail.

Formation « Arbitres Assesseurs » :

Les supports de formation 2013 ont été présentés au colloque des CRA en novembre 2012 :

- Rafranchissement des supports avec apports de quelques vidéos (c'est un début).
- QCM photos avec prises de décision
- Scénettes de mises en situation.

Les retours sur l'ensemble des formations de ces nouveaux supports ont été positifs, car ils reflétaient davantage des mises en situation réelles rencontrées sur le terrain. Cet aspect a été privilégié sur les formations des arbitres confirmés.

La partie « théorique » reste néanmoins importante pour les arbitres débutants qui commencent leur 1ère saison d'arbitrage.

Cette formation reste sous la responsabilité des CRA quant à sa diffusion et nous rappelons qu'elle est obligatoire pour tous les arbitres. Les cartes d'arbitre étant délivrées à l'issue de celle-ci.

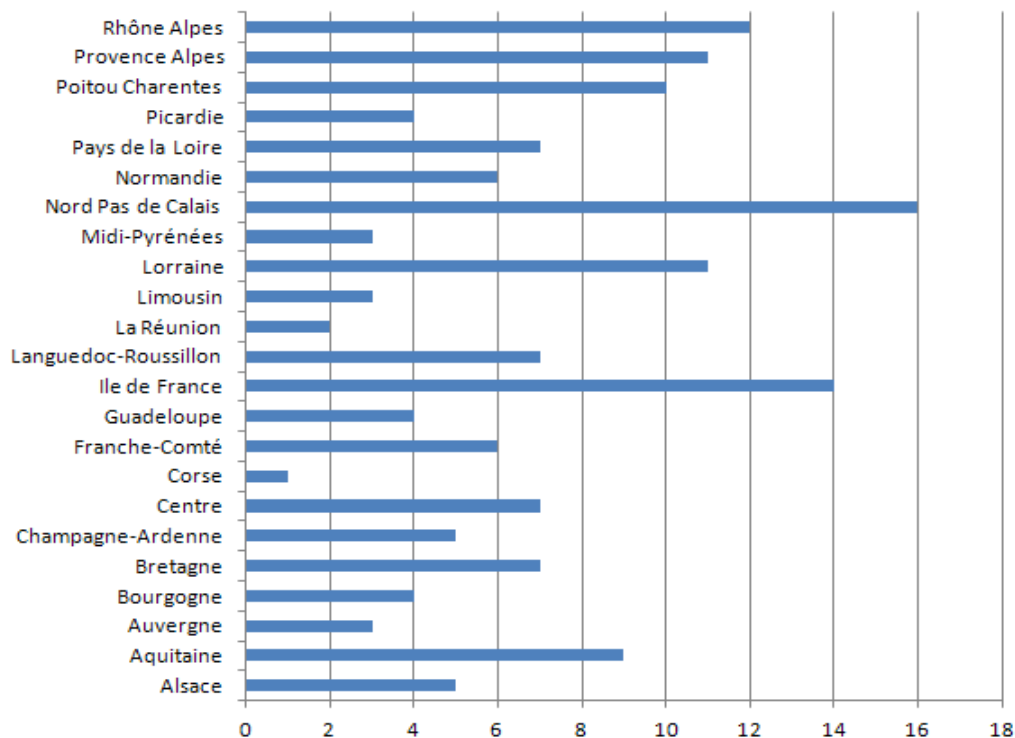
Formation « Arbitres Principaux » :

11 sessions ont eu lieu en 2013 :

- LIEVIN – le 08 décembre 2012 – 20 participants
- ISTRES – le 13 janvier 2013 – 14 participants
- TOULOUSE – le 19 janvier – 20 participants
- MASSY PALAISEAU – le 09 février – 13 participants
- LYON – le 24 février – 15 participants
- CHAUMONT – le 09 mars – 15 participants
- NANCY – le 16 mars – 15 participants
- TOURS – le 23 mars – 23 participants
- TOURS – le 24 mars – 16 participants
- GUADELOUPE – mai – 4 participants
- LA REUNION – octobre – 2 participants

Soit un total de 157 participants représentant 23 ligues (21 ligues en 2012). Pour rappel 141 participants en 2012 soit +9% et + 100% par rapport à 2009.

01 février 2014



Ces formations ont été animées par une équipe de 8 animateurs. Un effectif qui reste restreint et permet la diffusion du même message.

Formation « Arbitres Nationaux » :

Sous l'égide du pilote du groupe « formation AN », des travaux ont été proposés cette saison aux arbitres nationaux. Ces derniers devaient les préparer en binômes avant le colloque annuel. Chacun avait une situation à analyser et chaque groupe présentait le résultat de son travail lors du colloque avec analyse et critique constructive du reste du groupe.

Le bilan du colloque 2012 a néanmoins mis en avant le fait que les AN souhaitent que ce moment annuel de retrouvailles soit plus un moment d'échanges sur des thèmes précis, plutôt que la réalisation de travaux spécifiques (qu'ils retrouvent tous lors des formations AP) tout en comprenant qu'il soit nécessaire de maintenir un certain niveau de compétence.

Pour rappel les AN ont obligation de participer à la formation des AP afin de garder le contact avec les épreuves régionales.

Jeunes Arbitres :

Comme souligné lors du bilan de la précédente mandature la population « Jeune » reste difficile à fidéliser mais certaines ligues ont pris le problème avec sérieux et nous fondons de bons espoirs pour 2014.

Les CRA doivent suivre et accompagner les JA mais aussi remonter les infos à la CNA.

Nous allons redoubler nos efforts de collaboration avec l'UNSS, et être vigilants quant au suivi des jeunes détectés.

Pour 2013 l'effectif JAN a perdu 2 éléments et non des moindres qui sont passés au niveau Arbitre Stagiaire National 2ème année. Ces 2 éléments étant aussi investis au niveau international.

Interface CRA/CNA :

Axé sur des échanges, enquêtes (souhaitées par les CRA), répondre aux sollicitations des CRA....

01 février 2014

Enquêtes effectuées en 2013 : suivi des actions arbitrales sur les épreuves quant au respect de la RG avec demande de retour des différentes fautes rencontrées par trimestre.

Seulement 10 CRA ont répondu sur 26 mais représentant 55% des licenciés. Il est malheureusement compliqué de travailler avec les CRA, ce sont toujours les mêmes qui répondent et souvent les mêmes qui ne répondent pas.

Un achat groupé a été organisé pour l'acquisition de jeu de cartons (jaune/noir/rouge) au prix de 0.60€/jeu qui a eu un peu plus de succès que les enquêtes.

Grandes Epreuves :

Les épreuves « Jeunes » ont été gérées par des AP « Jeunes Arbitres Nationaux » avec accompagnement d'un AN confirmé.

Les rapports CNS ont tous été envoyés dans les délais (2 jours) en 2013.

La gestion de la zone de pénalité ou « Penalty Box » (règle nouvelle de 2013) s'est bien déroulée mais a révélé une certaine indiscipline des concurrents qui, au fil de l'année, a été corrigée par ces mêmes concurrents.

La validation des résultats fut difficile au regard des éléments mis à disposition des AP par certains prestataires du Chronométrage.

Une procédure a été mise en place à compter d'août 2013 afin de répondre au problème et qui devra être plus affinée pour la saison 2014.

Des progrès sont toujours à réaliser sur les Rapports Arbitrage :

- Une réflexion est engagée sur une modification du document (redondances au niveau des informations transmises à la CNS, lors des convocations aux arbitres, sur les plannings transmis aux arbitres assesseurs...).

Arbitres Nationaux :

L'effectif 2013 a évolué de 27 (16 AN (dont 5 féminines) – 9 ASN – 2 JAN (dont 1 féminine) à 24 en fin de saison (18 AN (dont 4 féminines) – 5 ASN – 1 JAN), l'effectif féminin représentant 20.8 %. Cette variation étant due à des choix professionnels et familiaux de certains AN.

A noter que nous comptons dans nos rangs depuis 2013 un ASN ancien paratriathlète de haut niveau, également Président de la Commission Paratriathlon.

Les 3 ASN soumis à la validation de leur cursus en fin de 2ème année, devant un jury composé de 3 membres de la CNA, 1 membre de la CNGE et 1 membre du BD, ont été validés.

Evaluation :

Le programme des évaluations s'est poursuivi cette saison, avec 2 évaluateurs. Elles restent toujours bien vécues par les AN.

Cependant, une réflexion est à engager en 2014 sur la grille d'évaluation devenue maintenant « obsolète » pour les AN confirmés, alors qu'ils ont déjà tous été évalués au moins une fois.

La grille actuelle sera toujours utilisée pour les ASN.

Classification :

Ce projet arrivé fin 2010, sera finalisé avec une présentation aboutie fin 2014.

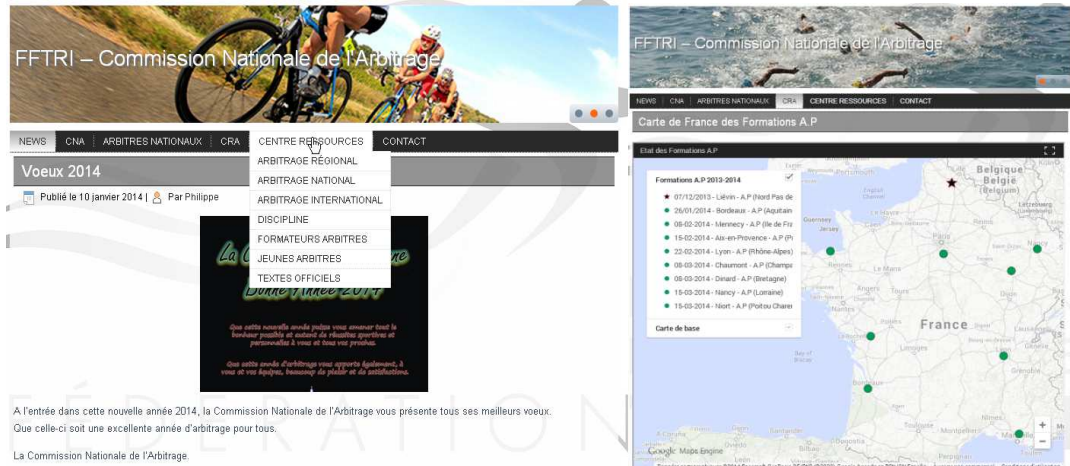
Rappel des différents niveaux :

- Niveau 1 : Régional 3, Régional 2, Régional 1
- Niveau 2 : PréNational 2, PréNational 1 (ex niveau Interrégional)
- Niveau 3 : National 2, National 1

- Niveau 4 : International → Classifications ITU « Level1 – Level2 – Level3 »

Communication :

Le site internet dédié à l'arbitrage est toujours actif : Centre ressources → <http://cna.fftri.free.fr/>



Tous les documents liés aux formations y sont téléchargeables.

Idem pour tous les documents nécessaires à la saison en cours.

Réglementation Sportive:

Un représentant de la CNA siège au sein de la Commission Nationale de la Réglementation.

La stabilisation de nos règles est une bonne chose pour la compréhension de notre discipline sur le terrain et diminue les confusions d'interprétation.

Quelques exemples de non respects des règles le plus souvent rencontrés basés sur le retour des 10 ligues citées plus haut:

- Port du casque non respecté : 584 remises en conformité
- Dossard mal positionné ou plié ou coupé : 478 remises en conformité
- Tenue indécente : 104
- Non respect lignes monte et descente vélo : 72
- Non respect de la règle de non « Aspiration-Abri » : 614 cartons noirs administrés
- DSQ pour pénalité « carton noir » non effectuée : 45
- DSQ diverses : 82 (parcours coupé, tricherie manifeste, A-Abri délibéré, refus d'obtempérer, non respect code de la route, remise en conformité impossible...)

Fonctionnement :

Les membres de la CNA sont en contact via Skype ou messagerie en fonction des sujets à traiter.

La CNA bénéficie aussi de l'assistance d'une employée de la F.F.TRI. quant aux réservations de déplacements ou organisation de réunions et colloques.

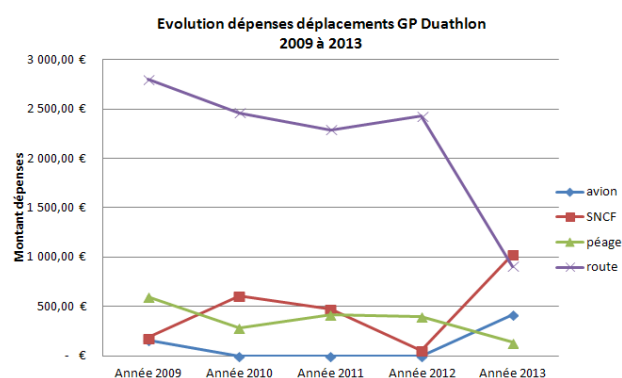
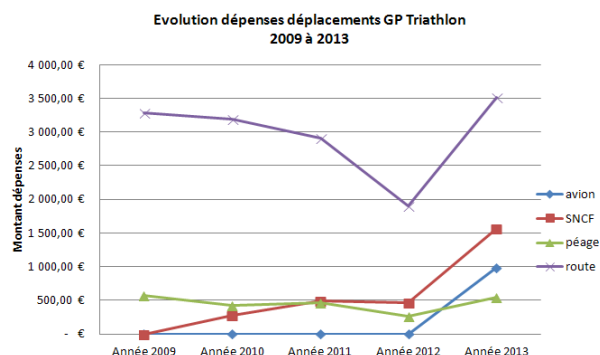
Le règlement intérieur de la CNA est en cours de modification et sera présenté au BD courant 2014.

Suivi du budget :

Le suivi du budget alloué à la CNA est réalisé régulièrement par un membre de la CNA en charge de cette fonction : vérification et validation des fiches de frais des AN.

Cette année, le bilan a permis de mettre en avant un effort non négligeable concernant les frais de déplacements sur les Grandes Epreuves, avec une augmentation des voyages en train (même si parfois l'accès aux sites est rendu difficile en raison de l'éloignement des gares TGV) et l'utilisation du

covoiturage le plus souvent possible. Ceci restant une priorité pour la CNA quant à son investissement au niveau du Développement Durable.



La maîtrise des frais d'hébergement n'a pas été d'actualité en 2013, nous ne connaissons pas la redistribution quant à la prise en charge par l'organisation et par la CNA. Gageons qu'en 2014 ce sera plus clair afin d'avoir une approche budgétaire plus fiable.

Il faut souligner l'étroite et précieuse collaboration avec les personnes en charge de la comptabilité au siège fédéral.

International :

Notre représentation au niveau international a connu une avancée significative cette année :

- Pascal GODEL a été validé « Technical Official Level 3 », a rejoint ainsi Dominique FRIZZA au sommet de la Pyramide ITU et a été Technical Delegate à Genève en préparation des Championnats d'Europe de Triathlon 2015.
- Julien VANDER PLANCKE a opéré en tant que Race Referee sur la Coupe d'Europe Junior de Vierzon et sur le Championnat d'Europe LD de Vichy.
- Thomas MANTELLI a opéré en tant que Race Referee sur la Coupe d'Europe de Genève.
- Projet 2014, compter un représentant au niveau TO Level 2, Julien VANDER PLANCKE a relevé le défi à Madrid mi-décembre 2013 et a été validé début Janvier par l'ITU (Info de dernière minute).

L'organisation d'évènements internationaux en France (Besançon Para, Belfort, Vierzon et Vichy) a permis à beaucoup de découvrir l'ITU et son fonctionnement.

Je reste à votre disposition pour des informations plus précises si vous le souhaitez.

Je voudrais remercier le Président pour m'avoir invité à le suivre dans cette aventure au cours de cette mandature, tous les membres avec qui je travaille, surtout Fabienne Bivert qui gère les finances, les arbitres nationaux pour le temps qu'ils consacrent à leur mission et surtout le personnel fédéral, merci Beie et merci Kahena, qui ne manquent pas de me rappeler à l'ordre quand j'oublie quelque chose, et surtout un grand merci à Dominique parce que voilà, il nous dynamise quand même pas mal et il joue très très bien son rôle de Vice-président, merci Dominique.

Philippe LESCURE :

Question de Gérard OREGGIA.

Gérard OREGGIA :

Merci Monsieur le Président. Dans votre rapport Monsieur le Président, vous indiquez que 23 ligues sur 26 ont des arbitres formés principaux. Ma question est : est-ce une obligation, et apparemment vous avez répondu que c'était une prérogative de votre CNA, est-ce que pour nous ligue, est-ce une obligation d'avoir ces arbitres principaux formés par la CNA ? Si tel n'est pas le cas et apparemment tel ne l'est pas, le président dans son rapport moral a parlé de fédérer de coopérer tout ça, Monsieur le Président je vous le répète, est-ce une obligation pour moi d'avoir une formation faite par la CNA pour mes arbitres principaux ?

Pascal GODEL :

La formation des arbitres principaux est une prérogative de la CNA, c'est dans son règlement intérieur de fonctionnement souhaité par la Fédération. Pourquoi ? Parce que c'est par les arbitres principaux que l'on arrive à transmettre un message, atteindre les 800 arbitres ce n'est pas possible, par contre atteindre les 150 arbitres principaux, c'est possible et ils sont le relais, je précise bien, le relais de l'arbitrage et ce que souhaite l'arbitrage donc la CNA, de ce que l'on voit sur le terrain, partout. Ce que l'on veut, c'est qu'un arbitre principal de Marseille ait les mêmes comportements qu'un arbitre principal de Lille, et de Quiberon par exemple.

Gérard OREGGIA :

Ce qui n'est pas le cas.

Pascal GODEL :

Ce n'est pas toujours le cas, ça c'est clair. Et après pour répondre à ta question, oui pour nous c'est une obligation, oui malheureusement il y a des ligues qui ne suivent pas ces obligations, et moi je suis bien impuissant, je n'ai pas le pouvoir d'obliger ça c'est clair. On fait appel au bon sens des gens, on relance les gens lorsqu'ils ne veulent pas y aller. Il y a toujours des exceptions, mais nous, nous souhaitons que ça continue ces formations d'arbitres principaux. En plus ça permet aux arbitres principaux de rencontrer des arbitres des autres ligues. Nous ne voulons pas qu'ils y ait des formations uniquement Provence Alpes, Rhône Alpes. Il faut que les arbitres découvrent les arbitres des ligues voisines. C'est comme ça que l'on peut transmettre les informations entre eux. Il faut aussi apprendre aux ligues à travailler entre elles, c'est ça qui m'intéresse. Des fois je trouve désolant de ne pas avoir quelqu'un sur une épreuve alors qu'à 50 km dans la ligue d'à côté, il y a deux arbitres principaux qui peuvent se rendre sur l'épreuve et personne ne vient les chercher. C'est pour ça qu'au niveau communication, il y a du boulot à faire chez nous. Et quand je dis chez nous c'est le triathlon.

Gérard OREGGIA :

Monsieur le Président Lescure, quand est-ce que l'on aura une harmonisation de la CNA, comme on l'a pour le BF5 par exemple. Ce n'est peut-être aujourd'hui que l'on va y répondre, mais c'est quelque chose à laquelle il faudrait penser, parce que d'une ligue à l'autre on n'arbitre pas pareil, moi quand les athlètes viennent dans notre ligue qui sont surpris qu'on leur demande la licence, ça ne choque pas parce que dans d'autres territoires ça ne se fait pas, alors harmonisons notre Fédération. Merci.

Pascal GODEL :

Pour ajouter à ce que disait Gérard, il a raison, c'est un grand classique, après l'athlète a toujours bon dos de dire la semaine dernière on ne me l'a pas demandé, ça ça n'engage que l'athlète. Nous c'est pareil, nous avons des athlètes de Rhône Alpes qui vont ailleurs je pense qu'ils doivent faire pareil et dire nous en Rhône Alpes ça ne se passe pas comme ça. En fin de compte on rejette chaque fois l'erreur sur les arbitres qui ne sont pas là pour se défendre. Mais ça se passe quand même il y a des ligues qui font un sacré boulot.

Philippe LESCURE :

Travailler à la cohérence de notre arbitrage me paraît effectivement être un chantier permanent, ce qui est vrai d'ailleurs dans d'autres disciplines. Le corps arbitral, quelles que soient les disciplines sportives, est souvent décrié, y compris dans l'application des règles différentes d'un match à l'autre. Il y a des disciplines où les règles sont encore plus importantes que les nôtres. On entend dire combien de fois que l'arbitre a faussé le match. Dans notre Fédération, notre souci de cohérence, d'harmonisation, qui passe comme le dit Pascal Godel, par une formation de nature la plus commune possible, doit être une préoccupation permanente et faisons confiance à la CNA et à son président Pascal Godel, pour continuer à œuvrer dans cette direction qui mérite d'être poursuivie et améliorée autant que faire se peut.

Merci Pascal, merci aux arbitres français qui, je le dis, font un dur métier. L'arbitrage n'est pas une chose facile et il faut collectivement leur rendre hommage et saluer l'arbitrage.

Je salue l'arrivée que l'on ne m'avait pas signalée, la présence de Ludovic JOLIVET, merci Ludovic et pour ceux qui ne le savent pas Ludovic a présidé la ligue de Bretagne, dans des temps lointains que moi-même je n'ai pas dû connaître, et qui a été aussi membre du Bureau Directeur Fédéral, secrétaire général. Ludovic Jolivet que l'on peut applaudir. Et aujourd'hui, Ludovic JOLIVET est élu municipal à la belle ville de Quimper et conseiller régional.

Merci Ludovic d'être présent et de participer à nos travaux, ça nous fait vraiment très plaisir.

Je donne la parole à Christophe LEGRAND.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DES GRANDES EPREUVES

Christophe LEGRAND :

Mesdames, Messieurs, Monsieur le Président, je suis très heureux d'être à Quiberon, chez Andrée cette année 2014 où nous viendrons également pour le Grand Prix de Quiberon en septembre prochain. Nous ne venons plus assez en Bretagne et c'est avec grand plaisir que nous viendrons en 2014.

En tout premier lieu, je remercie le Président Lescure et Dominique Sagary, pour la confiance qu'ils m'ont accordé pour la gestion de cette commission, merci de leur confiance.

Lorsque j'ai accepté la gestion de cette commission, je ne devais pas estimer la charge de travail que j'ai découvert cette année, et le temps qu'il fallait pour la gérer. Je remercie l'ensemble des membres de la commission, et la composition que j'ai souhaité vous présenter.

- Christophe LEGRAND, Pdt CNGE
- Emmanuel CHABANNES, Trésorier
- David MANGEL, CTN

- Denis MAIRE, vice Président CNS
- Philippe GERRA, CNA / DT CNGE
- Matthieu ETANCELIN, DGE
- Gérard VITRY, Délégué Technique
- Gérald FORTUIT, Délégué Technique
- Linda GUINOISEAU, Athlète - Issy les Moulineaux
- Denis MARCHE, Organisateur - Sables d'Olonne
- Philippe GUIRAUD, Pdt Club - La Grande Motte
- Andrée VIDIL, Pdt Ligue - Bretagne
- Bertrand MEYER, Pdt Ligue - Alsace
- Eric BRONDY, Pdt Comité – Vendée

Et voici l'équipe des délégués techniques :

- Pierre BORDELOT, Siège fédéral
- Fabien CARCUAC, Ligue Cote d'Azur
- Sabine DAMIENS, Ligue Rhône Alpes
- Matthieu ETANCELIN, Siège fédéral
- Gérald FORTUIT, Ligue Centre
- Philippe GERRA, Ligue Bourgogne
- Alain LEBAIL, Ligue Centre
- Christophe LEGRAND, Ligue Nord Pas de Calais
- Yannick PETIT, Ligue Ile de France
- Gérard VITRY, Ligue Cote d'Azur
- Pierre ZIZINE, Ligue Ile de France

La CNGE propose le calendrier des grandes épreuves au Comité Directeur Fédéral et met en œuvre la gestion de ce calendrier validé par nos instances.

1- Les activités principales de la CNGE :

- Élaboration du budget prévisionnel de la Commission (transports, achats matériels techniques et communication, maillots et médailles, envois Adidas ...),
- Gestion des déplacements des délégués techniques fédéraux,
- Labellisation des animateurs,
- Labellisation des chronométreurs,
- Mise en place et suivi des transports de matériels sur les épreuves,
 - Un camion dédié s'est déplacé sur les étapes des Grands Prix de Triathlon.
 - Le parc à vélo spécifique du comité départemental nord a été utilisé sous convention sur 4 étapes du Grands Prix de Duathlon.
- Suivi des missions des délégués techniques,
- Elaboration de documents techniques,
- Révision des cahiers techniques des Grandes Epreuves (G.E.),
- Révision des coûts des labels des G.E,
- Suivi et fonctionnement des organisations des G.E.

2- La communication de la CNGE :

- Envois de lettre d'informations aux Clubs de D1 et D2 (horaires, exposé de course.),
- Recherche et prospection de candidatures pour 2013,
- Participation à la réunion des Arbitres Nationaux.

3- Les collaborations de la CNGE :

- A l'évolution de la Réglementation Sportive,

01 février 2014

- Aux décisions de la Commission Nationale Sportive,
- Au suivi des pénalités financières sur les Championnats de France,
- A la recherche des sites d'accueil pour le calendrier 2014,
- Aux triathlons de NICE et d'AGADIR.

4- Les Animateurs :

BILAN 2013 - Animateurs Labellisés		
Nom	Prénom	Nb animations sur Grandes Epreuves 2013
BACHET	Olivier	14
CATTIAUX	Eric	12
CESSIO	Pierre	10
DALLERY	Christophe	5
DECHARRIERE	Christophe	4
FRANCOIS-ENIMIE	Sébastien	7
GARCIA	Stéphane	6
ROUX	Alain	1
DEFOOR	Steve	3

5- Les Chronométrateurs :

BILAN 2013 - Chronométrateurs Labellisés	
SOCIETE	Nb animations sur Grandes Epreuves 2013
BREIZH CHRONO	3
CHRONO METRON	0
CHRONO PRO	8
CHRONO RACE	5
CHRONO WEB	1
CIMALP COM	3
IPITOS	4
LIS CRIADO	4

6- Quelques chiffres et bilan d'activités :

- 30 épreuves
 - Triathlon = 19
 - Duathlon = 9
 - Aquathlon / Bike and Run = 2
- 40 labels
 - Triathlon = 23
 - Duathlon = 14
 - Aquathlon / Bike and Run = 3
- 4 épreuves internationales : Belfort - Besançon - Vichy - Vierzon
- 11 délégués techniques pour : 52 interventions sur G.E et 19 pré-visites sur le terrain

	Interventions
Pierre BORDELOT	8
Fabien CARCUAC	2
Sabine DAMIENS	5
Mathieu ETANCELIN	6
Gérald FORTUIT	4
Philippe GERRA	4
Alain LEBAIL	2

01 février 2014

Christophe LEGRAND	6
Yannick PETIT	2
Gérard VITRY	8
Pierre ZIZINE	3
Dominique SAGARY	2

Philippe LESCURE :

Merci Christophe et aux membres de la commission pour le travail très conséquent et parfois très compliqué.

Avant le déjeuner, Je vous propose, la presse locale nous ayant rejoint et je les remercie, la présentation de l'école française de triathlon. C'est un sujet qui nous occupe depuis plusieurs années, il était inscrit dans une feuille de route déjà, très ancienne, mais tout arrive à point à qui sait attendre, et le résultat est à la hauteur de nos attentes. Voici le beau projet pédagogique qu'est l'école de triathlon.

PAUSE DEJEUNER

Philippe LESCURE :

Je vous invite à vous asseoir, nous avons pris un peu de retard, merci de votre attention. Nous allons reprendre dès à présent le rapport de nos commissions nationales. Je vais reprendre l'ordre alphabétique que j'avais abandonné par erreur en fin de matinée. Je donne la parole à Jean-Marc GROSSETETE.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DEVELOPPEMENT DURABLE

Jean-Marc GROSSETETE :

Cette année 2013 a vu la création de cette commission nationale qui n'était auparavant qu'une mission de la CNDAT. Ceci confirme la volonté de la fédération de mener une politique développement durable forte et affirmée. Il a donc fallu que cette commission se structure pendant la saison 2013 et définisse son propre plan d'actions, tout en continuant à suivre les actions déjà initiées les années précédentes.

J'ai souhaité intégrer dans cette commission des personnes qui ne soient ni au CD fédéral ni dans une autre commission mais des personnes qui œuvrent déjà activement et efficacement sur le terrain dans ce domaine. Nous en avons déjà identifiées quelques-unes à travers les différentes enquêtes que nous avons déjà réalisées et c'est ainsi nous avons pu constituer cette commission.

Les Labels Triathlon Durable une et deux étoiles

Une action forte de notre démarche, car elle implique essentiellement les acteurs de terrains que sont les organisateurs, est la labellisation une * et deux *. Cette action nous permet d'avoir des échanges et des remontées d'information de ce qui se fait dans les territoires. On peut noter que ce label a rencontré un grand succès puisque 30% des épreuves labélisées sont 2*

Cela démontre que ce label deux * apporte une vraie valeur ajoutée aux organisateurs car il ne se cantonne pas uniquement à l'aspect environnemental, il permet également de travailler sur les autres thèmes que sont le social, la gouvernance et l'économie.

NOM LIGUE	NOMBRE ORGA	2 étoiles	1 étoile	TOTAL	%
-----------	-------------	-----------	----------	-------	---

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

01 février 2014

ALSACE	16	1	7	8	50%
AQUITAINE	26	4	3	7	27%
AUVERGNE	12	1	1	2	17%
BOURGOGNE	18	0	3	3	17%
BRETAGNE	38	3	7	10	26%
CENTRE	22	4	9	13	59%
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	0	4	4	19%
CORSE	11	0	10	10	91%
COTE D AZUR	33	0	1	1	3%
FRANCHE-COMTE	10	4	1	5	50%
GUADELOUPE	18	0	8	8	44%
ILE DE France	44	1	7	8	18%
LANGUEDOC ROUSSILLON	22	0	0	0	0%
LIMOUSIN	8	1	5	6	75%
LORRAINE	27	2	5	7	26%
MARTINIQUE	7	0	0	0	0%
MIDI-PYRENEES	21	3	5	8	38%
NORD PAS DE CALAIS	49	2	6	8	16%
NORMANDIE	23	2	1	3	13%
NOUVELLE CALEDONIE	13	0	0	0	0%
PAYS DE LOIRE	38	7	8	15	39%
PICARDIE	20	1	2	3	15%
POITOU CHARENTE	14	3	3	6	43%
PROVENCE ALPES	23	3	8	11	48%
REUNION	13	0	4	4	31%
RHONE ALPES	49	10	13	23	47%
TOTAL	596	52	121	173	29%

Comme on peut le constater il reste encore une marge de progression pour labelliser l'ensemble de nos organisateurs.

Le Guide développement durable et ses fiches thématiques

Si nous voulons atteindre notre objectif de labelliser l'ensemble des organisateurs il nous a paru indispensable d'offrir un outil d'aide à l'organisation d'une épreuve DD. En effet pour certains l'approche n'est pas naturelle, elle fait peur avec un vocabulaire « rébarbatif » et souvent l'organisateur ne sait pas comment s'y prendre.

C'est toute la raison d'être de ce guide qui explique la démarche avec de termes abordables, propose une démarche structurée, des fiches pratiques et des exemples concrets. Ce document a été réalisé en étroite collaboration avec le ministère des sports qui nous en a réalisé sa mise en page.

Je vous transmets par ailleurs un chiffre qui est emblématique de la bonne réception de cette publication fédérale par le public. Depuis septembre et jusqu'à ce jour nous totalisons 662 consultations sur le net avec un temps moyen de lecture de 10 minutes par connexion.

Partenariat Surfrider Foundation

Un partenariat a été très officiellement signé par une procédure dématérialisée avec Surfrider Foundation. Ce partenariat nous permet de partager et de communiquer sur des sujets communs en particulier dans le domaine de l'eau qui l'un de nos milieu de pratique.

Nous avons participé à l'une de leurs grandes actions que sont les initiatives océanes.

Communication

01 février 2014

Une semaine de communication autour du développement durable a été mise en place en collaboration avec le service communication. Nous en avons profité pour laisser un espace à nos principaux partenaires que sont le ministère et Surfrider Foundation. Nous n'avons hélas pas pu obtenir quelque chose de concret de la part du CNOSF.

- LUNDI 16 SEPTEMBRE
 - Présentation de la CNDD
- MARDI 17 SEPTEMBRE
 - Les outils du Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.
 - L'agenda 21 de la F.F.TRI.
- MERCREDI 18 SEPTEMBRE
 - Le label Triathlon Durable, son évolution.
 - Le Triathlon des Vannades vu par les écoliers
- JEUDI 19 SEPTEMBRE
 - Découvrez le Guide Développement Durable
 - Le Triathlon du Moulin Blanc mobilisé pour l'environnement
- VENDREDI 20 SEPTEMBRE
 - Partenariat Fédération Française de Triathlon et Surfrider Foundation Europe
 - Les grandes actions de Surfrider Foundation Europe

Cette première campagne de communication mérite que nous la reconduisons afin de renforcer son impact.

Plan d'actions

Afin de pouvoir travailler sereinement et d'une façon structurée il nous fallait une feuille de route partagée par tous et définissant les objectifs, les moyens humains et financiers et une planification. Ceci nous a conduit à la construction de notre plan d'action qui a été validé au comité directeur fédéral du 26 octobre 2013.

Construire ensemble (public interne)

Axe n°1 : Organiser le maillage territorial des référents développement durable

- Action n° 1 : Créer, animer un réseau de référents DD au sein des ligues régionales
- Action n° 2 : Créer, animer un réseau de référents DD au sein des commissions nationales et des services administratifs et financiers fédéraux
- Action n° 3 : Fédérer les organisateurs engagés dans le DD Construire avec (public externe)

Axe n°2 : Pérenniser et établir des partenariats structurants

- Action n°4: Pérenniser le partenariat avec Surfrider
- Action n°5 : Construire de nouveaux partenariats en faveur du développement du DD

Développer nos outils

Axe n°3 : Promouvoir les labels développement durable

- Action n°6 : Assurer la promotion des trois niveaux de label (1 et 2 étoiles triathlon durable, et le label "Développement durable, le sport s'engage ® " du CNOSF
- Action n° 7 : Dématérialiser la procédure de labellisation 1 et 2 étoiles Triathlon durable
- Action n° 8 : Déléguer aux ligues la procédure de labellisation 1 étoile Triathlon durable

Axe n°4 : Conserver l'efficacité des outils fédéraux de promotion et de structuration du développement durable

01 février 2014

- Action n°9 : Organiser une veille des labels, du guide développement durable, de l'agenda fédéral 21
- Action n°10 : Créer un observatoire fédéral DD

Faire et faire savoir, donner du sens, de la lisibilité

Axe n°5 : Communiquer sur nos actions

- Action n° 11 : Création de logos, d'une banque d'images dédiées au DD F.F.TRI. et des outils de communication
- Action n°12 : Communication nationale

Réseaux Référents DD

Élément essentiel de notre plan d'actions la communication et les échanges d'informations sont les clefs de notre réussite. Et ceci ne peut se réaliser qu'au travers d'une mutualisation et convergence des bonnes volontés. Il s'agit d'initier la mise en place de réseaux

- Il nous faut à la fois garder du lien avec les territoires avec les ligues : Les référents DD des Ligues sont au fait des actions de terrains qui se font soit dans les clubs soit au niveau des organisateurs
- Nous devons au niveau national montrer l'exemple et intégrer le DD dans nos actions et dans le fonctionnement de tous les jours : Référent commissions nationales, Référent par service
- Il nous faut rester à l'écoute du monde extérieur, de nos partenaires afin de voir ce qui se fait ailleurs mais également avoir un regard extérieur sur nos actions : Observatoire Fédéral DD

Notre enjeu est de faire vivre ces trois réseaux pour que la communication passe dans les deux sens. Pour ce faire il nous faut identifier des référents sensibilisés au DD à tous les niveaux, qu'ils aient la disponibilité et la motivation pour échanger avec la commission DD.

Un premier réseau de référent de ligue se met en place, aujourd'hui 19 sur 26 ligues ont nommé un référent. Une première rencontre a eu lieu le 19 octobre dernier. Cette rencontre a été très riche en échanges, elle nous a permis de commencer à créer du lien (important dans le fonctionnement d'un réseau). Le plan d'actions a été partagé avec le groupe et déjà des groupes de réflexion se sont formés. Cela nous a permis également d'être à l'écoute des préoccupations des ligues : Outils de communication sur la démarche DD : Présentation de la démarche à l'attention des organisateurs, des partenaires; Gestion des déchets ; Panneaux de zone de propreté

Pour le fonctionnement optimal du réseau il nous faut tenir compte du niveau de structuration des ligues et du niveau de sensibilisation au DD des référents (des formations seront à réaliser). Nous grandirons à la vitesse que vous voudrez bien donner vous les présidents de ligue par votre engagement dans la démarche. Sans votre collaboration nous ne pourrions pas avancer efficacement

Labélisation dématérialisée

La F.F.TRI. a lancé un nouveau système dématérialisé pour les licences sportive et manifestation. Il nous est apparu opportun de saisir l'occasion de pouvoir gérer les labels avec les licences manifestations. Nous en avons profité pour réécrire les demandes de labélisation, sous forme d'engagement, afin qu'ils soient plus compréhensible et en harmonie avec le guide DD.

Les bilans seront également remplis sous cette même forme. Ceci évitera tous les déboires que nous avons pu rencontrer dans les retours de bilans des années précédentes. Les référents DD de ligue seront impliqués dans la gestion de ces labels. Pour 2014 cinq ligues pilotes géreront les labels 1* de leur ligue pour, après retour d'expérience, étendre le processus à l'ensemble des ligues.

Pour terminer ce bilan je formule des remerciements à l'ensemble des personnes qui ont participé aux travaux ou à la vie de la commission, chacun avec l'investissement qu'il a pu libérer de ses autres

activités. Je veux plus particulièrement remercier les référents DD des ligues, les membres de la commission et bien évident Stéphane ZIMMER totalement impliqué, motivé et toujours force de propositions.

Philippe LESCURE :

Merci Jean-Marc, merci Stéphane. Avant de continuer je disais ce matin dans mon rapport moral, le développement durable doit être un sujet transversal, c'est une préoccupation et une motivation transversales à l'ensemble de nos instances de nos structures. Je crois que dans ce domaine-là nous verrons tout à l'heure sur un thème fort de notre Fédération mais sur le thème, du développement durable, je le dis mais ce n'est pas moi qui le porte c'est Jean-Marc, Stéphane, les équipes qui sont autour d'eux, et notre Fédération, je le crois sincèrement est une Fédération exemplaire, elle est pionnière et pourrait inspirer très modestement d'autres Fédérations dans ce domaine et je l'avais dit au début ce n'est pas du tout, du tout, du gadget, bien au-delà, c'est du concret, c'est de la réalité et je voulais vous remercier de faire vivre concrètement cette réalité dans notre Fédération et j'en appelle à chacune et chacun d'entre vous pour que le développement durable soit une préoccupation.

Je donne la parole à Françoise HUOT-JEANMAIRE.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE OUTRE MER

Françoise HUOT-JEANMAIRE :

Bonjour, je vais vous diffuser le power point, c'est un compte rendu de ce qui a pu se faire cette année mais c'est aussi pour préparer le programme du projet d'outre-mer sur notre olympiade. Je vous présente une petite carte pour vous montrer un petit peu qu'à Tahiti on est encore hier, et on dort encore, en Nouvelle Calédonie, on va se coucher et ça en dit long sur la façon dont on est éloigné. Si on a en commun le fait de s'appeler une ligue outre-mer, je pense que souvent on a pas grand-chose d'autre sinon que le fait d'être éloignés les uns des autres. L'outre-mer, se sont quatre ligues, la Guadeloupe, la Martinique, la Nouvelle Calédonie et l'île de la Réunion avec un club à Mayotte et puis on parlera aussi de la convention de la Fédération Tahitienne de triathlon et la Fédération Française de Triathlon. Et puis entre les ligues métropolitaines et les ligues d'outre-mer, nous avons nos amis de la Corse et je serais heureuse qu'ils nous rejoignent sur certains de nos travaux. Des relations étroites entre nos ligues et la Fédération tahitiennes. Histoire de vous faire rêver un peu, vous êtes loin, mais vous avez le droit de venir en vacances voici les photos de la Nouvelle Calédonie, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion et puis de nos amis de Tahiti

J'ai fait un petit tableau, un petit tableau avec quelques chiffres, car en effet régulièrement on se sent un petit peu mauvais élèves, car on est toujours en queue de tableau pour l'outre-mer, notamment en terme de licenciés. Donc j'ai simplement voulu rappeler avec ce tableau que je vous ferais passer pour que vous puissiez le consulter d'un petit peu plus près, que certes on a pas beaucoup de licenciés mais parce que l'on a pas beaucoup d'habitants non plus, et quand on fait quelques ratios, on se rend compte notamment que les ligues et les territoires qui sont les plus peuplés ne sont pas ceux qui ont le plus de licenciés en terme de pourcentage. Voilà ce que je voulais rappeler à travers ce petit tableau, je suis un peu gênée parce que c'est la Réunion qui est en tête avec 1.07 pour 1000 licenciés et puis ensuite on a nos amis des Pays de la Loire et nos amis de Champagne Ardenne.

01 février 2014

Je crois que c'était important, je tenais ici à le rappeler et puis voilà. Ce tableau montre aussi que nos tous petits territoires, je pense notamment à la Martinique à la Guadeloupe, et aussi à la Corse et à la Nouvelle Calédonie, ce n'est pas toujours simple pour nous d'aller chercher du licencié et pourtant on a des résultats.

La Commission Nationale d'Outre-mer s'est réunie une fois, pour des raisons que j'évoquais tout à l'heure ce n'est pas simple de se réunir ni physiquement ni par téléphone d'ailleurs. Donc nous avons travaillé sur différentes thématiques notamment la communication qui est le fer de lance dans tous les domaines, dans tous les secteurs, la communication effectivement qui consiste à dire, à faire montrer et à faire savoir et à faire voir. Et bien on se rend compte en fait qu'au niveau d'Outre-mer, on ne communique pas spécialement on nous montre peut être pas assez mais parce que nous on ne va pas demander non plus à ce qu'on nous voit. Donc on a souhaité au niveau de la commission nationale d'outre-mer pouvoir organiser une semaine outre-mer dans la newsletter fédérale, donc ça pourrait se dérouler fin février 2014, de communiquer de façon plus régulière dans cette news avec des articles et puis peut-être étendre la communication avec Triathlète magazine ou avec d'autres magazines et ça a commencé normalement ce mois-ci, mais comme on est très mal desservi en ce qui nous concerne, enfin moi je n'ai pas encore eu Triathlète magazine de ce mois-ci, enfin il n'est pas encore arrivé à la Réunion, peut-être que l'on parle un petit peu de l'outre-mer, voilà je regarderais tout à l'heure Triathlète de ce mois-ci.

Décliner des projets pour l'outre-mer, ce n'est pas toujours facile. Nous avons convenu de travailler de façon plus étroite avec la commission du développement durable et peut-être de faire part de nos spécificités au niveau outre-mer que l'on ne retrouve pas sur les courses métropolitaines pour être vraiment engagé dans la démarche développement durable fédérale, on se rapprochera de la commission pour parler un peu nous de ce que l'on fait et de ce que sont nos spécificités.

Au niveau de l'encadrement de la formation, nous sommes très peu dotés de personnes formées titulaires de brevets fédéraux, ce n'est pas nouveau, on avait fait un rapide état des lieux, et on s'est rendu compte que l'on avait un déficit important notamment en terme de BF5 et de BF4. Au niveau de l'arbitrage, Pascal en parlait ce matin, on rencontre les mêmes difficultés. Donc il y a quelques années on avait proposé que la Réunion soit ligue pilote, donc on a proposé que l'on puisse organiser un BF4 à la Réunion, c'est un grand moment, un grand évènement, puisque c'était la première fois et j'en remercie encore aujourd'hui la DTN et les élus, que la Fédération acceptait de déconcentrer le BF4. Donc on l'a fait à la Réunion sur les deux années qui précèdent et en fait aujourd'hui nous avons 7 personnes qui sont titulaires du BF4, qui viennent de l'obtenir, on a trois personnes qui vont le passer au prochain examen et on a un peu plus de 30 BF5, puisque l'on a travaillé la politique de la formation il y a quelques années déjà. Donc on a aujourd'hui une ligue qui peut se structurer. Donc l'idée est de faire bénéficier à nos amis bien sûr des Antilles et puis de voir au niveau de la Nouvelle Calédonie, comment on peut faire travailler. C'est indispensable si l'on veut être des ligues vraiment performantes sur nos territoires.

Au niveau des relations avec les Fédération continentales de proximité, on se rend compte de l'importance de développer notre sport dans notre environnement géopolitique, parce qu'en fait on est très éloignés de la Métropole, les coûts sont très très importants, donc on a tout intérêt à développer dans nos zones. Régulièrement nous étions sollicités dans les pays proches pour construire des projets, l'implantation de ligue outre-mer dans les territoires qui relèvent d'autres Fédération continentales seraient une richesse pour la Fédération. Donc on a émis la nécessité de construire des projets autour de nos ligues Guadeloupe et Martinique par exemple et aussi entre nos ligues et les pays implantés à proximité qui relèvent de d'autres Fédérations continentales.

Donc la Martinique et la Guadeloupe ont une grande proximité avec la Fédération Panaméricaine, la Nouvelle Calédonie avec la Fédération Océanienne, et au niveau de l'île de la Réunion et de Mayotte avec la Fédération Africaine.

01 février 2014

On ne souhaite pas aller sur ce point avec la commission internationale, les élus fédéraux, réfléchir à ces accords à l'instar de la convention qui a été passée entre la Fédération et la Fédération tahitienne de Triathlon. C'est vrai que le projet de création, je ne sais pas où il en est, d'une 'association des fédérations de Triathlon francophones pourraient éventuellement par rapport à certains pays nous venir en aide.

Pour conclure, nos statuts sont différents, nos positions géopolitiques sont éparses, elles nous éloignent de ce qui pourrait s'apparenter à des fonctionnements semblables. Ce que nous renvoi ces apparences ce sont des similitudes en terme simplement de différence. La proposition, on en a déjà parlé avec la DTN, serait d'accompagner les ligues d'Outre-mer à la carte dans l'élaboration des projets de leur territoire avec le soutien d'un cadre national. La commission nationale d'Outre-mer continuera effectivement à travailler sur un projet global, avec des projets vraiment à la carte pour chaque structure outre-mer, ça correspondrait certainement à nos besoins.

Une dernière petite chose qui prendra 30 secondes, je prendrais la casquette de Présidente de ligue de la Réunion, pour remercier les cadres fédéraux qui se sont investis dans le BF4, le personnel de la Fédération aussi, les élus qui y ont cru notamment Philippe, Michèle, qui nous a beaucoup aidé, et au niveau de nos cadres qui sont venus à la Réunion, Cyril parce qu'il est là aujourd'hui, Alexandre, Romain, Sébastien, vraiment c'est grâce à eux si aujourd'hui on commence à avoir une vraie dynamique et à structurer nos disciplines. J'appelle aux élus que ce projet puisse être démultiplié aux autres ligues Outre-mer. Merci.

Philippe LESCURE :

Merci Françoise et profiter de ce rapport pour saluer, et remercier particulièrement les autres collègues, les ligues métropolitaines n'en prendront pas ombrage, les ligues Outre-mer, toutes présentes, vous venez tous de loin, parfois de très loin, je voulais saluer votre présence et vous remercie de participer à nos travaux et vous dire qu'à chaque fois que ce sera possible, comme dans nos ligues métropolitaines, et peut-être plus que dans nos ligues métropolitaines, nous essaierons de nous adapter à vos spécificités, à vos réalités, à vos diversités, pour répondre au mieux de ce que nous pouvons faire dans votre accompagnement de développement sur vos territoires. Vous pouvez compter sur nous. Merci.

Je donne la parole à Denis JAEGER.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DES AFFAIRES INTERNATIONALES

Denis JAEGER :

Dans le mot affaires internationales, il y a le mot affaires, alors vous vous doutez bien qu'il y a quinze jours quand je suis arrivé à Francfort, mes collègues européens m'ont demandé, des nouvelles des affaires de notre Président, je leur ai dit que je n'étais pas du tout autorisé à divulguer la vie privée de Philippe Lescure, mais je les ai rassurés en leur disant que notre Président était de plus en plus amoureux.

Les attributions de la Commission Nationale des Affaires Internationales (CNAI) sont :

- Proposer au Bureau Directeur, des projets ou orientations pour accroître le rôle de la FF TRI dans les instances internationales (ETU, ITU).
- Proposer des projets ou résolutions pour présentation par la FF TRI dans les congrès internationaux (ETU, ITU).

- Proposer et promouvoir des candidatures françaises dans les instances internationales (ETU, ITU).
- S'assurer de la représentation de la FF TRI sur les épreuves internationales.
- Entretenir des relations avec les autres fédérations nationales.
- Organiser les déplacements des athlètes «Groupes d'âge» sur les différentes épreuves internationales.

La commission est composée de Jean-Claude Zienkiewicz, Dominique Frizza, Bernard Saint-Jean, Philippe Fattori et Denis Jaeger, toutes des personnes déjà impliquées à titres divers dans les relations internationales. Nous avons eu le plaisir d'être rejoints en cours d'année, par Jessica Harrison.

Nous ne nous sommes réunis que téléphoniquement, nos attributions étant plutôt de nature stratégique. Au regard de nos missions, nous avons :

- soutenu la candidature de Vierzon pour une Coupe d'Europe Junior.
- été présents aux Congrès de l'ETU en Turquie et de l'ITU à Londres.
- Travaillé avec Philippe Fattori pour soutenir une résolution de la Commission des Coaches de l'ITU.
- été présents sur des épreuves européennes et mondiales (Alanya, Belfort et Londres).
- été présents sur des épreuves transfrontalières Lorraine/Palatinat ou Alsace/Bade Wurtemberg car les relations internationales de proximité sont également importantes.
- assuré un lobbying en entretenant des relations amicales, téléphoniques, par mail ou sur les réseaux sociaux, avec de nombreux dirigeants de pays étrangers.
- Participé au Groupe de travail « Groupes d'Âges » piloté par Dominique Frizza.

Le Congrès électif de l'ETU s'est tenu à Alanya en Turquie en juin 2013. Notre lobbying a été efficace et 100% des candidats français ont été élus à savoir : Cyrille Mazure à la Commission Paratriathlon, le Dr Marble à la Commission Médicale, Dominique Frizza à la Commission Technique, Bernard Saint-Jean à la présidence de la Commission Développement et Denis Jaeger à la Vice-présidence de l'ETU.

Denis Jaeger a également été élu Vice-président de la Fédération Méditerranéenne de Triathlon et membre de l'Audit Comite de l'ITU pour les 2 prochaines années.

And the last but not the least, nous entretenons des relations de confiance avec Marisol Casado, la Présidente de l'ITU et Renato Bertrand, Président de l'ETU.

Philippe LESCURE :

Je suis très attaché à ce que les relations internationales soient portées collégialement comme l'a indiqué Denis et je crois que c'est ainsi que, petit à petit, nous pouvons être encore plus présents dans les instances internationales. Et un mot pour vous dire que c'est très très important ces affaires internationales, parfois ça peut paraître éloigné parce que nous sommes dans une pyramide qui va du niveau des clubs jusqu'aux affaires internationales et puis parfois ces affaires internationales peuvent échapper à la conscience que nous pouvons avoir quand on est au quotidien imprégné dans les fonctions régionales ou nationales. Les affaires internationales, c'est aussi une perspective d'orientation d'une candidature de la France aux Jeux Olympiques et je vais vous le dire ça passera par chacun et chacune d'entre nous avec Bernard Lapasset, Président de l'IRB, qui conduit aujourd'hui le comité français du sport international, puisqu'une candidature olympique est à l'étude. Le président du CNOSF inscrit justement cette consultation de l'ensemble des françaises et des français, sur perspective olympique avant d'envisager une démarche et donc ce que nous faisons à notre niveau, au niveau des affaires internationales, ce réseau que nous essayons de constituer, cette influence française que nous essayons de porter, elle est très très importante aussi. Merci Denis et à tous ceux qui œuvrent pour la présence de la France à l'international.

Je donne la parole à Jacques LAPARADE.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE

Jacques LAPARADE :

Bonjour à tous. En ce qui me concerne je n'ai pas de rapport à faire puisque la commission n'a pas eu à statuer cette année. Je voudrais simplement dire, que quand Philippe Lescure m'a confié la commission de discipline, il m'a demandé de la professionnaliser. C'était ma première tâche et c'est vrai que j'ai pu m'entourer de quelques juristes, puisque maintenant il y a trois avocats, une directrice de greffe et votre serviteur. Les autres membres sont des personnes qui sont investies dans le triathlon depuis fort longtemps, et qui sauront très largement s'acquitter de leur tâche lorsqu'ils seront sollicités. Alors si je dis ça, c'est parce il serait souhaitable que les ligues puissent de leur côté professionnaliser leur commission, ne pas hésiter à aller chercher des magistrats, des avocats, des juristes, parce qu'il est important qu'elles aient la maîtrise du dossier quand elles doivent le juger. Il y a eu ces dernières années, ça et là, des commissions qui n'ont pas souhaité siéger se considérant incompetentes, et ayant peur de gérer une affaire particulière. Ce n'est pas une bonne chose en soi. Donc n'hésitez pas à vous entourer de gens qui sont capables d'amener à bien leur mission et d'éviter que la commission nationale soit saisie, elle peut l'être, ce n'est pas un problème mais c'est dommage qu'elle soit saisie alors que le dossier pourrait être traité au niveau de la ligue. Merci.

Philippe LESCURE :

Merci Jacques. Je donne la parole à Michelle MONSERAT.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE FEMININE

Michelle MONSERAT :

Vous pouvez voir en première page du power point le magnifique logo pour le support féminin à partir de cette année. Là j'espère qu'il vous plait et qu'il va être très bien sur les tee-shirts et sur les supports, voilà.

Je vous présente aujourd'hui le travail que la commission féminine a réalisé depuis les dernières élections fédérales. Les actions que nous portons s'inscrivent dans un processus permanent. Nous sommes conscient du chemin qu'il nous reste à parcourir et nous aurons besoin de vous toutes et vous tous car, je le rappelle, notre travail s'inscrit dans une volonté forte d'ouverture sur la MIXITE.

« La Mixité comme levier de développement fédéral », sous-titre significatif du PLAN DE FEMINISATION de la F.F.TRI. que vous devez bien connaître aujourd'hui car les actions proposées sont déclinées par vos référents au sein des Ligues régionales.

La composition de la commission féminine est le reflet de cette mixité puisque elle s'appuie sur 5 femmes et 5 hommes : Valérie GAUTHIER, Marlene LEBRUN, Laurence MINGAUD, Michelle MONSERAT, Jean-Michel BUNIET, Denis MAIRE, Daniel BOISSIERE, Florent ROY, que je remercie pour leur travail et leur disponibilité, ainsi que Carole PEON (CTN) et Laurent MASSIAS (DTN en charge du développement) qui ont su porter le travail de cette commission avec les élus depuis 2009, ce qui a permis de bâtir un projet aujourd'hui reconnu par de nombreuses instances (Ministère, Femix...).

Le plan de féminisation tel qu'il est articulé aujourd'hui répond parfaitement aux orientations du Ministère et satisfait aux exigences désormais demandées à toute Fédération : proposer un plan de féminisation pour fin 2013.

Parallèlement à cela, Madame La Ministre Najat VALLAUD BELKACEM a proposé un projet de loi « pour l'égalité entre les femmes et les hommes » dans lequel elle invite fortement les fédérations à mener une politique d'intégration des femmes dans les instances dirigeantes nationales.

Au-delà de la nécessité de respecter les orientations ministérielles qui imposent aux fédérations de présenter un plan de féminisation pour 2014, ce en quoi la FFTRI est précurseur, nous souhaitons porter une action concrète qui vise à :

- lutter contre les clichés et autres stéréotypes qui discriminent aujourd'hui les femmes d'une façon générale,
- prôner la richesse de la mixité, encourager les femmes à découvrir le triathlon et inciter nos 22% de licenciées féminines à s'engager davantage dans des formations d'éducatrices, d'arbitres et à prendre plus de responsabilités en tant que dirigeantes, au niveau régional et national.

Lors de nos deux réunions de travail, les 13 mai à Paris et 27 septembre à Nice, nous avons donc choisi de travailler principalement sur deux axes du plan de féminisation :

- AXE 2 : Encourager la prise de responsabilité des femmes dans le triathlon
 - Action n°2 : Augmenter le nombre de dirigeantes, d'éducatrices et d'arbitres.
- AXE 3 : Favoriser l'accès à la pratique pour les femmes
 - Action n°4 : Développer, dans les formations fédérales, des modules spécifiques liés à la pratique des femmes et à leur accueil dans les clubs.

Nous avons également organisé deux séminaires du réseau des référents qui ont eu lieu en présence de membres de la commission :

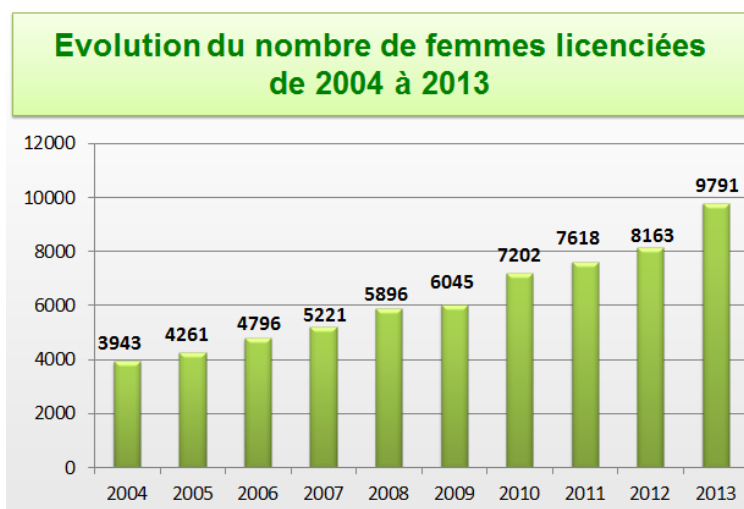
- A PARIS : « LES RENCONTRES DU TRIATHLON AU FEMININ, 5 et 6 avril 2013 »
- Pendant l'Organisation triathlon de Nice : « Réunion des Référents Féminins de Ligues, 27 au 29 septembre 2013 » suivie d'une Table ronde : « La mixité comme projet de développement fédéral »

Lors du séminaire des Président(e)s de Ligues à Marseille les 23 et 24 novembre, nous vous avons présenté le Plan de Féminisation. A l'issue de la présentation, le DR Jacques FRADIN a fait une intervention qui tendait à montrer l'influence de l'éducation et de l'environnement sociétal sur le développement des stéréotypes. Le chemin est encore long mais nous contribuerons, à notre niveau, à tenter de gommer ces différences.

Au-delà des clichés qui tendent à opposer les sexes, c'est bien la diversité des personnalités qui est la clé de la créativité et qui permet d'aboutir à des idées novatrices source de développement.

Durant ce séminaire, les Président(e)s de ligues ont été sollicités par Le Président à convier une femme particulièrement active au sein leur Ligue à assister à cette Assemblée Générale Fédérale.

01 février 2014



Les chiffres précédents sont encourageants mais nous incitent à poursuivre nos actions de structuration et de communication. Pour cela, nous préparons un projet avec la commission « Santé, Bien être, Loisir » afin de communiquer de façon croisée sur nos plans de développement respectifs. Cette communication ciblée devra nous permettre d'atteindre l'objectif fédéral de 50 000 licenciés en 2016

2 opérations majeures devront être portées par tous :

- Le concours « Bougez, Vibrez Triathlon ! #TriFeminin »
- L'opération « En septembre, rentrez Triathlon »

Je terminerai cette intervention en insistant sur l'opération « En septembre rentrez triathlon ». Cette action doit connaître un nouvel essor en 2104. Elle a permis à 306 femmes de bénéficier du dispositif en 2013. 68 clubs ont accueilli de nouvelles pratiquantes via ce dispositif. Les ligues devront, via leurs référents, poursuivre l'accompagnement de ce projet afin de « transformer l'essai ». Les clubs et les Ligues recevront prochainement des informations sur l'opération 2014.

Je vous remercie de votre écoute. Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

Philippe LESCURE :

Merci Michelle. Oui, quelques mots simplement pour vous dire que la féminisation de notre sport, là aussi, ce n'est pas un slogan, ce n'est pas un vain mot, c'est aussi des actions, des évolutions de mentalités. C'est aussi une ouverture d'esprit qui doit nous permettre effectivement qu'à tous les échelons de la pratique, des responsabilités et bien, la mixité soit une richesse et puis nous permettre, je le disais ce matin, de progresser ensemble. Alors nous avons eu le plaisir, le bonheur, l'honneur, d'être distingués au cours de cette cérémonie qui avait lieu hier soir et qui vous le savez a induit que j'arrive très tardivement à Quiberon. Mais je pense qu'il était important d'être personnellement présent au nom de notre Fédération, pour recevoir ce trophée des mains des deux ministres, Madame Valérie FOURNEYRON d'une part et Madame Najat VALLAUD BELKACEM, d'autre part. D'ailleurs ce matin sur France Inter, notre ministre a parlé du Triathlon et a souligné l'importance du plan de féminisation, ce sont des propos que j'avais partagé avec elle hier au soir. Je suis maintenant très fier que notre Fédération soit honorée, reconnue, et que cette action soit distinguée. Voilà c'est une récompense collective et je voulais vraiment y associer, vous Mesdames, vous Messieurs, qui avez œuvré pour cela.

Voici quelques images de la soirée, puisque nous avons eu le premier prix du plan de féminisation et que Marlène Lebrun a été honorée du premier prix de la reconversion, un beau symbole qui rejaillit sur l'ensemble des féminines de notre Fédération par ton intermédiaire Marlène.

Je donne la parole à David PEIFFER.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE PARATRIATHLON

David PEIFFER :

En préalable, je tiens tout d'abord à remercier et féliciter les membres qui m'accompagnent dans le travail de cette commission. Leur disponibilité, leur passion et leurs compétences sont une aide précieuse pour moi et surtout pour les travaux que nous avons à conduire pour le développement du paratriathlon.

Nouvellement créée, la commission paratriathlon a été réunie 5 fois lors de l'année 2013, dont deux fois physiquement :

- Une première fois la veille des premiers championnats de France de paratriathlon soit le 18 mai
- Une deuxième fois lors des 3èmes rencontres du paratriathlon le 11 octobre.

Les réalisations de la commission pour l'année 2013 ont été les suivantes :

- Appui apporté à la CNGE pour l'organisation des premiers championnats de France de paratriathlon.
- Elaboration et validation du plan d'action pour le paratriathlon. Ce plan se décline en 4 axes de travail :
 - Axe n°1 : Coordonner et animer le réseau de référents régionaux.
 - Axe n°2 : Développer et structurer les offres de pratique compétitive et de loisir.
 - Axe n°3 : Développer notre politique de classification.
 - Axe n°4 : Engager une communication nationale ciblée.
- Début de mise en œuvre du plan d'action :
 - Axe 1 : Les référents ont été réunis lors des rencontres du paratriathlon qui ont eu lieu au CREPS de Bourges les 11 et 12 octobre. Des clés USB, contenant divers documents ressources a été élaborée et envoyées aux ligues à l'attention des référents. Enfin, une lettre du réseau a été créée, le premier numéro a été envoyé fin décembre, contenant notamment la première fiche bonnes pratiques, « rassemblement paratriathlon pour tous ».
 - Axe n°2 : Début de réflexion sur la création d'un label « triathlon accessible »
 - Axe n°4 : Une communication a été faite sur les rencontres du paratriathlon et sur le lancement de la lettre du réseau.

Pour 2014, il est notamment prévu :

- la poursuite de l'animation du réseau de référent avec notamment les 4èmes rencontres du paratriathlon qui auront lieu en avril et qui seront essentiellement tournées vers la formation des référents.
- La finalisation du label « triathlon accessible »
- L'élaboration d'une classification simplifiée à l'attention des organisateurs d'épreuves hors label
- La formation de classificateurs internationaux sous réserve qu'une formation soit proposée par l'ITU

01 février 2014

- L'appui au secteur communication afin d'aider à la formulation des contenus des différents supports de communication en cours d'élaboration.

Philippe LESCURE :

Merci aux membres de la commission pour ce qu'ils ont développé au cours de cette première année de la commission nationale de paratriathlon qui est importante aujourd'hui dans le développement du paratriathlon et aussi dans la perspective de Rio 2016.

Je donne la parole à Dominique FRIZZA, en l'absence du Dr Claude MARBLE.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE MÉDICALE

Dominique FRIZZA :

Je vous prie de bien vouloir excuser l'absence du Docteur Marblé et du Docteur Lhuissier. Le Docteur Marblé a repris un chantier difficile et sa première mission a été de restructurer beaucoup de choses. C'est une commission médicale remaniée par et autour du Docteur Marblé qui est bien sûr le médecin fédéral chargé du collectif courte distance.

Son équipe est composée du Docteur Anne-Sophie Wurtz, qui est en charge du suivi médical réglementaire des athlètes inscrits sur liste, du Docteur François Lhuissier qui est en charge du suivi médical des athlètes des clubs de 1ere division, du Docteur Olivier Coste qui est en charge du contrôle anti-dopage et des affaires internationales, du Docteur Olivier Galéra qui est en charge du longue distance, du Docteur Olivier Colardo qui est en charge des paratriathletes, et enfin du DTN et de son représentant.

Le Docteur Claude Marblé et son équipe, ont dû dans un premier temps, réorganiser le secteur redistribuer les fonctions et rôles et penser écrire un projet. Réinstaurer le dialogue avec les médecins des ligues et remettre en place le colloque médical annuel. Renforcer l'encadrement médical des jeunes et des jeunes filles, plus particulièrement notamment ceux qui évoluent dans les clubs de triathlon trois étoiles. Structurer le suivi médical des paratriathletes, ceux qui sont en lice pour Rio, réorganiser le suivi médical réglementaire des athlètes sur liste avec une volonté de le rendre plus fonctionnel et d'améliorer de façon générale l'encadrement des athlètes et enfin renforcer la lutte contre le dopage.

Je vous remercie au nom du Docteur Marblé et de son équipe.

Philippe LESCURE :

Merci Dominique. Je donne la parole à Alexandre PY.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DE LA FORMATION

Alexandre PY :

En prenant la présidence au mois de juin, l'essentiel du travail a été réalisé par les Conseillers Techniques Nationaux détachés sur la commission. Je tiens donc à remercier Nicolas Billard, Alexandre Dodu et Sébastien Libicz pour tout le travail réalisé tout au long de la saison, notamment dans la formation DEJEPS sur le site d'Aix en Provence, qui m'ont également informé des projets et

01 février 2014

actions menés par le département Emploi Formation lors de journées de travail sur le site d'Aix en Provence.

Je tiens également à remercier Jean Michel Buniet, également très présent, pour le bon fonctionnement de la commission.

La Commission Nationale Emploi Formation (CNEF) est composée :

- Président :
 - Alexandre PY
- Membres :
 - Fabienne BIVER
 - Eric LABDANT
 - Thierry SAMMUT, membre du Comité Directeur
 - Jean Claude ZIENKIEWICZ, membre du Comité Directeur
- Conseillers Techniques Nationaux
 - Nicolas BILLARD
 - Alexandre DODU
 - Sébastien LIBICZ

Que s'est-il passé en 2013 ?

Brevet Fédéral niveau 4 "Entraîneur Triathlon" (BF4)

Décentralisation de la formation sur deux ligues pilotes :

- La Réunion : diplôme reconnu dans les territoires Océan Indien, formation ouverte à Madagascar, Iles Maurice et Les Seychelles, 11 stagiaires, 7 ont passés l'examen et ont été reçu, reste à passer 4 personnes
- Ile de France (zone nord) : formation sur 5 weekends de novembre 2013 à mars 2014. Examen en mai, en même temps que la zone sud (formation à Aix en Provence sur 2 semaines)

Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport spécialité perfectionnement sportif mention triathlon (DEJEPS Triathlon)

Une 3ème session de formation a débuté en mars 2013 et se finira en avril 2014.

Fondation ADECCO

Réponse à appel à projet : "Préparer et accompagner les sportifs vers l'emploi".

Obtention d'un financement de 10 000€.

Emploi d'Avenir

Préparation de la convention cadre entre l'Etat et la FFTRI en vue du développement des emplois d'avenir.

- Création de fiches de poste :
- Coordonnateur du dispositif Emploi d'Avenir
- Agent logistique / gestion matériel
- Agent d'accueil / administratif
- Agent d'animation / développement
- animateur / Entraîneur

Que va-t-il se passer ?

- Recomposition de la commission avec intégration de nouveau(x) membre(s).
- Emploi d'Avenir, recrutement au siège fédéral :

01 février 2014

- un coordonnateur du dispositif Emploi d'Avenir
 - deux emplois d'avenir
- Mise en place de modules complémentaires sur :
 - Ecole Française de Triathlon
 - Jeunes
 - Féminine
 - Sport – Santé
 - Paratriathlon
- Participation à un groupe de travail initié par la Commission Nationale des Grandes Epreuves sur la formation de Délégué Technique.
- Création d'un Passeport de la Formation.
- Mise en place de formations pour les dirigeants, bénévoles, ...
- Travail de communication à faire sur la Taxe d'Apprentissage (flyers, newsletters, ...)

Philippe LESCURE :

Merci Alexandre. Je donne la parole à Florent ROY.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE JEUNES

Florent ROY :

Mesdames, Messieurs les présidents de ligues, chers membres du comité Directeur, Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux d'être président de la commission nationale jeune, dont l'objectif est de représenter au mieux et d'accompagner le développement des jeunes, il faut savoir que c'est une nouvelle commission qui a été mise en place en février 2013 et donc nous avons eu un gros travail de structuration à mettre en place. Et il a fallu du temps pour appréhender le fonctionnement fédéral et que cette commission soit la plus efficace possible sur le terrain.

Lors du comité directeur du mois de Juin, un plan général de développement a été présenté. Trois axes principaux ont été identifiés pour développer la pratique Jeune et un ensemble d'actions est à l'étude pour continuer à développer ce secteur.

GRANDS AXES DU PROJET JEUNES

Le projet Jeune s'articule autour de ces trois axes : DEMOCRATISATION, STRUCTURATION, VALORISATION.

Au niveau de la démocratisation du triathlon chez les jeunes, nous avons choisi l'entrée scolaire pour travailler dans un premier temps. Développer l'activité dans les écoles (action 11) et développer le triathlon dans les collèges/lycées (action 12).

En termes de structuration, on pense au développement de l'utilisation de l'Ecole Française de Triathlon (EFT, action 21) et à l'évolution de la labellisation (action 22). On étudie également la possibilité de centraliser les résultats des épreuves jeunes au niveau fédéral.

Au niveau de la valorisation, la mise en place d'un classement club (action 31) ainsi qu'une plateforme de partage inter ligues (action 32) sont en réflexion.

ECOLE FRANCAISE DE TRIATHLON

01 février 2014

L'année 2013 a surtout été l'occasion de finaliser l'outil « ECOLE FRANCAISE DE TRIATHLON ». Présenté lors de l'Assemblée Générale Fédérale du 1er Février, cet outil de structuration est très attendu. Une communication adaptée a été choisie pour valoriser les éducateurs en leur livrant au fur et à mesure, lors des 3 mois qui ont précédé l'AG, le contenu de la mallette pédagogique EFT. L'objectif était de faire en sorte qu'ils comprennent les tenants et aboutissants de cet outil sans les mettre en porte à faux si la communication avait été plus générale.

On peut féliciter le travail de la Direction Technique Nationale qui œuvré pour que cet outil voit le jour. Elle a réussi à transformer une expertise au plus haut niveau de notre activité en outil ludique et accessible à tous.

LABELLISATION DES CLUBS

Comme chaque année, un comité d'évaluation se réunit pour sanctionner les dossiers « Ecole de Triathlon » « ** » et « *** ». On peut encore remarquer le travail de suivi de la Direction Technique Nationale qui a permis au comité d'instruire les dossiers.

Une des évolutions va être de tendre vers des critères qui puissent être informatisés au niveau national (CLASS TRI, résultats des épreuves) afin de soulager le travail des ligues.

REPRESENTATION SUR LES EPREUVES NATIONALES

Lors des demi-finales sélectives au championnat de France, un représentant fédéral (élu ou CTN) est présent pour communiquer sur le projet fédéral, aller à la rencontre des élus locaux et recueillir des informations de terrain (organisateur, entraîneurs, présidents de ligue ...).

TRAVAIL AVEC LES AUTRES COMMISSIONS NATIONALES

Un des éléments qu'il sera important de développer, est le travail avec les autres commissions nationales. En effet, on s'aperçoit que la commission Jeune touche un certain nombre de commissions.

Philippe LESCURE :

Merci Florent, pour la conduite de cette commission, de ses travaux et des membres qui la composent. Je donne la parole à Thierry SAMMUT.

RAPPORT DE LA COMMISSION NATIONALE DU HAUT NIVEAU

Thierry SAMMUT :

A l'issue de l'Assemblée Générale électorale de 2013, le Président et les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF) ont souhaité la création d'une Commission Nationale Haut Niveau (CNHN). Conformément au document fixant le fonctionnement et missions des commissions nationales validé par le CDF du 22 juin 2013.

La commission est composée de :

- Thierry SAMMUT, président,
- Carole PEON,
- Cédric FLEURETON,
- Denis MARCHE,
- Benjamin MAZE (représentant de la Direction Technique Nationale).

Les missions de la CNHN sont :

- Optimiser et partager la réflexion sur le Haut Niveau avec l'ensemble des acteurs

01 février 2014

- Accompagner la DTN dans les missions liées au secteur du Haut niveau
- Renforcer la transversalité entre l'ensemble des commissions ayant un lien avec la performance.
- Activer des espaces d'échanges avec les acteurs
- Participer à la réflexion sur l'offre sportive fédérale des sportifs de Haut niveau

ACTIONS 2013 :

Bilan de la CNHN

La CNHN se réunit sur invitation du président de la CNHN. En 2013, elle s'est réunie à trois reprises :

- Réunion téléphonique le 2 avril,
- Réunion physique le 28 mai à l'INSEP,
- Réunion téléphonique le 14 octobre.

La CNHN a également été présente sur les épreuves suivantes :

- Championnat du monde Triathlon Courte Distance à Londres,
- Championnat du Monde de Triathlon Longue Distance à Belfort,
- Etapes du Championnat de France des clubs de Première division de Triathlon,
- Championnat de France de Triathlon Courte Distance,
- Coupe de France des ligues,
- Stage IATE

Des rencontres mensuelles ont été mises en place avec la DTN.

A l'occasion de sa première année de fonctionnement, l'objectif a été :

- de se faire identifier par l'ensemble des acteurs intervenant dans le sport de haut niveau : sportifs, dirigeants, entraîneurs.
- d'identifier les problématiques sur lesquelles la CNHN doit s'investir.

Dans ce sens, la réunion physique organisée en parallèle de la conférence de presse sur l'équipe de France de triathlon à l'INSEP a permis à l'ensemble des membres de la CNHN de rencontrer tous les sportifs Elite et de leur présenter les rôles et missions de la commission. Nous avons pu identifier deux problématiques centrales pour ces sportifs de haut niveau :

- l'importance de la communication pour mieux se faire connaître et afin de capter plus de médias et de nouveaux partenaires économiques,
- l'intérêt d'avoir des épreuves internationales en France, sans que cela soit nécessairement une étape de la série championnat du monde (WTS), mais plutôt des coupes continentales juniors ou Elite.
- A la suite de l'étape du grand prix de triathlon de Nice, lors de la réunion du 14/10, la CNHN a souhaité participer aux échanges du groupe de travail sur la qualité de l'eau afin de faire valoir la protection de la santé des sportifs de haut niveau. La qualité de l'eau est une problématique centrale pour le développement de notre discipline.

En lien avec l'ensemble des commissions concernées, la CNHN a initié des échanges afin de permettre l'intégration de l'équipe de France de paratriathlon dans la coupe de France de triathlon.

La CNHN, en lien très étroit avec la Direction Technique Nationale, a accompagné la rédaction du Parcours de l'Excellence Sportive et la prise en compte des différentes structures ministérielles ou fédérales (Ecoles de triathlon 3 étoiles, structures individuelles, projet IATE, pôles...) ainsi que la convention liant la FFTRI avec les Sportifs de Haut Niveau (S.H.N.).

Bilan des Equipes de France : principaux résultats internationaux saison sportive 2013 (uniquement les places de finaliste):

Duathlon :

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général

52

01 février 2014

Jeux Mondiaux Cali (Colombie)

Femmes : 2ème Sandra LEVENEZ
6ème Sabrina MONTMARTEAU

Hommes : 3ème Benoit NICOLAS

Triathlon LD :

Championnat du Monde BELFORT :

Femmes : 4ème Jeanne COLLONGE

Hommes : 1er Bertrand BILLARD
5ème Cyril VIENNOT

Triathlon CD :

World team relay : 5ème

Manches WTS :

4ème Laurent VIDAL (Auckland)
4ème Aurélien RAPHAEL (Stockholm)
5ème Vincent LUIS (Stockholm)
7ème Jessica HARRISON (Auckland)
7ème Laurent VIDAL (Madrid)
7ème Aurélien RAPHAEL (Hambourg)
8ème Laurent VIDAL (Stockholm)
8ème Vincent LUIS (Kitzbühel)

Grande finale WTS :

5ème Vincent LUIS
6^{ème} Laurent VIDAL

Classement Général final :

7ème Laurent VIDAL
10ème Vincent LUIS

Championnat du Monde Paratriathlon (Equipe de France) :

1er Stéphane BAHIER
2ème Yannick BOURSEAUX
2ème Stéphane LEROY
5ème Arnaud GRANDJEAN
5ème Geoffrey WERSY

Championnat du Monde U23 :

1er Pierre LE CORRE

Championnat du Monde Junior :

1er Dorian CONINX
4ème Raphaël MONTTOYA
6ème Cassandre BEAUGRAND

Championnat d'Europe Elite :

5ème Vincent LUIS
6ème Pierre LE CORRE

01 février 2014

Championnat d'Europe Paratriathlon (Equipe de France) :

- 1er Stéphane LEROY
- 2ème Yannick BOURSEAUX
- 4ème Geoffrey WERSY
- 4ème Arnaud GRANDJEAN

Championnat d'Europe U23 :

- 7ème Dorian CONINX

Championnat d'Europe Junior :

- 1er Dorian CONINX
- 2ème Raphaël MONTOYA
- 5ème Léonie PERIAULT

Championnat d'Europe Youth :

- 1er Femmes et Hommes
- 6ème Femmes (2ème équipe)

Perspectives 2014 et au –delà :

Dans le cadre des missions qui sont affectées à la CNHN, elle aura pour but de continuer à renforcer les liens avec la Direction Technique Nationale dans ses missions relatives au Haut Niveau. Pour cela elle continuera d'être force de proposition auprès de la DTN sur certains des outils qui sont mis en œuvre (convention F.F.TRI. – S.H.N., guide du sportif de haut niveau, opérations communication...).

En lien avec les différentes commissions compétentes, la CNHN œuvrera à :

- accompagner la DTN à la rédaction des modalités de sélection concernant le paratriathlon,
- proposer des évolutions concernant la communication des équipes de France,
- formaliser des préconisations à destination du CDF pour faciliter l'organisation de compétitions internationales triathlon (distance S ou M) en France,
- participer à la stratégie d'organisation des JO et JP 2016,
- renforcer la présence auprès des acteurs du sport de haut niveau (athlètes, clubs, organisateurs, partenaires...),
- participer à l'accompagnement de l'accès vers le haut niveau,
- favoriser l'obtention de CIP pour les SHN préparant les Jeux 2016 et 2020,
- participer à la définition de la politique d'identification et d'accompagnement des sportifs pour les JO de 2020, 2024 et au-delà.

Je souhaite remercier particulièrement les membres de la Direction Technique Nationale pour leur implication auprès de la CNHN et plus particulièrement le DTN, Frank BIGNET et son adjoint en charge des équipes de France, Benjamin MAZE.

Je tiens également à remercier les membres de la CNHN pour l'implication dont ils font part.

Philippe LESCURE :

Merci Thierry. Je donne la parole à Cédric GOSSE.

RAPPORT DU VICE PRESIDENT EN CHARGE DES RELATIONS AVEC LESLIGUES REGIONALES

Cédric GOSSE :

Je vais faire une intervention simple puisque un rapport vous a été envoyé sur les relations avec les ligues régionales et notamment la professionnalisation et l'aide à la professionnalisation. Simplement vous précisant en préambule que cette intervention s'inscrit dans la continuité des différents rapports de commissions qu'il y a eu jusque maintenant et comme le disait le Président dans son rapport moral, cette mission s'inscrit comme une des priorités qui nous sont fixées, une mission porteuse d'enjeux et de stratégie avec un engagement fédéral fort.

Pour retracer l'essentiel des interventions 2013 relevant de ma mission, je m'appuierai principalement sur le dispositif fédéral de l'aide à la professionnalisation des ligues qui à lui seul a permis d'initier bon nombre de démarches et d'interventions en faveur des ligues.

Du point de vue financier

- 168 000€ ont été versés en 2013 en faveur de 23 ligues
- 3 Ligues n'ont pas bénéficié du volet financier de ce dispositif car non éligibles au motif qu'elles n'étaient pas employeuses au moment de l'instruction du dossier :
 - Etaient concernées = l'Auvergne, la Bretagne, la Martinique.

Du point de vue de la déclinaison du projet fédéral dans les territoires

La déclinaison du projet fédéral dans les territoires est un objectif atteint par l'ensemble des ligues signataires de cette convention.

Les entretiens réalisés avec les dirigeants de ces ligues furent d'une très grande richesse. Ils nous ont permis de partager des problématiques de développement tant sur la forme que sur le fond. Et au-delà de ce constat cette dynamique d'échange permet d'enrichir l'ensemble des parties prenantes. C'est donc à partir de ces rencontres et/ou entretiens qu'il nous a été permis d'apporter un concours fédéral sur nombre de situations locales plus ou moins sensibles, sur la mise en œuvre de dispositifs fédéraux ou de dossiers plus spécifiques.

En cela, la qualité de centre ressources de l'échelon national fut réaffirmée notamment par l'intervention technique de la DTN, mais pas exclusivement puisque certaines autres actions de soutien en direction des ligues relevèrent plus d'un champ administratif ou politique.

Les principaux accompagnements techniques initiés

Principalement orienté sur la thématique de l'emploi et ou de la formation, un certain nombre d'accompagnement a été réalisé par la DTN.

Citons à titre d'exemples :

- ligue Alsace (création d'un Emploi d'Avenir) ;
- ligue Bretagne (recrutement d'un CTL, définition de la lettre de mission, de la fiche de poste) ;
- ligue des Pays de la Loire (recrutement agent de développement, définition de la lettre de mission, de la fiche de poste) ;
- ligue Auvergne (réflexion en cours sur la professionnalisation) ;
- ligue Limousin (accompagnement de la ligue sur la mise en œuvre d'une unité complémentaire de niveau 4 au CREPS de Vichy)

D'autres thématiques ont également été abordées :

- ligue Picardie (suivi de projet de développement) ;
- ligue Limousin (suivi de projet de développement) ;
- ligue Cote d'Azur (sensibilisation d'un agent de la Ligue au développement durable) ;

01 février 2014

En marge de ces interventions techniques, il a pu être identifié des besoins plus en rapport avec la notion de mutualisation d'outils ou d'expérience, ...

A ce titre, il a été adressé aux dirigeants et à chaque fois que cela a été demandé ou identifié :

- des exemples types de conventions ;
- des supports spécifiques (plan de développement, outils fédéraux,...) ;
- les coordonnées d'intervenants spécialisés (réseaux) ;

Dans le cadre de la mission, divers déplacements au sein de ligues ont été réalisés, afin d'accompagner leur démarche de structuration et renforcer leur position auprès de leurs partenaires institutionnels.

Ces rencontres furent bien certainement trop rapides mais toutes m'ont semblé utiles et riches d'enseignements :

- Ligue de Bretagne (rencontre avec le CR et la DRDJSCS)
- Ligue de Picardie (rencontre avec le CR et la DRDJSCS)
- Ligue du Limousin (rencontre avec le CR et la DRDJSCS)
- Ligue Guadeloupe (rencontre avec le CR, CROS, UNSS)

Et pour clore

En synthèse ces quelques exemples d'interventions préfigurent bien, la dynamique que nous souhaitons mettre en œuvre avec le nouvel accord-cadre F.F.TRI. LR.TRI.

Il s'agit bien comme vous le voyez de créer, renforcer, des liens collaboratifs encore plus étroits et féconds au service du développement de notre structuration.

Sur la base d'orientations politiques du CDF, j'ai piloté l'écriture de cet accord-cadre au travers de diverses consultations :

- échanges avec des membres du CDF et/ou Présidents de ligue ;
- échanges au sein d'un groupe de travail (spécifiquement créé à cet effet) ;
- présentation au séminaire des Présidents de Ligue ;

L'écriture de ce texte fut donc le fruit d'un travail collaboratif et participatif pour aboutir à la formalisation d'une version la plus aboutie qui sera soumise à la validation du CDF de demain. Ce texte synthétise à mon sens le plus grand dénominateur commun des points de vue partagés par l'ensemble des acteurs qui se sont exprimés sur le sujet.

Nous aurons donc l'occasion d'échanger sur ce sujet tout prochainement. Je vous remercie de votre écoute.

Philippe LESCURE :

Merci Cédric. Je donne la parole à Olivier PETRONIO qui a une question à poser.

Olivier PETRONIO :

Monsieur le Président, cher Cédric, je suis favorable sur le plan de ce nouvel accord cadre mais sur la forme je suis très mal à l'aise. Je suis mal à l'aise parce que c'est le contraire qui a été formulé dans le rapport moral du président ce matin. Cet accord cadre nous a été présenté très rapidement lors du comité directeur fédéral ouvert au président de ligue de mi-janvier. On devait faire des retours, qui ont été faits. Il y a une heure, une heure et demi, a eu une nouvelle version, ça va beaucoup trop vite et je suis très mesuré sur le fait de devoir l'adopter. On a été au courant assez rapidement de l'enveloppe financière qui passait de 7 500 € à 10 000 € à partir de 2014, ça a été intégré dans les budgets des ligues régionales, alors on va nous dire que effectivement que l'on avait le choix de ne pas suivre cette convention, mais je crois que l'on devrait nous laisser le temps de réfléchir, c'est une

contrainte forte pour les ligues et il serait bien que le point de demain soit ajourné et que l'on puisse avoir des échanges avant qu'on la mette en place.

Cédric GOSSE :

Je prends note de tes remarques, je vais apporter quand même quelques points d'explication. C'est une réflexion qui n'est pas engagée depuis le comité directeur du mois de janvier ouvert aux présidents de ligues. Nous avons déjà entrepris un travail dès le comité directeur du mois de juin 2013. Nous avons présenté les premières orientations, ensuite, un groupe de travail s'est réuni, ça a été présenté plusieurs fois au comité directeur avant le mois de janvier ouvert aux présidents de ligues, au séminaire des présidents de ligues, effectivement au comité directeur du mois de Janvier, et le comité directeur du mois de janvier a effectivement demandé pouvoir avoir un délai pour, j'allais dire, enrichir, les remarques.

Nous avons recueilli diverses remarques des présidents de ligues, j'ai ensuite permis et ouvert sur une réunion téléphonée le groupe de travail à plusieurs personnes et puis nous avons intégré plusieurs de ces remarques dans le document qui vous a été remis. Sur le document qui vous a été donné, effectivement, et je m'en excuse, ce document nous l'avons remis par papier et nous avons été alerté de cet aspect hier soir, puisque avec Stéphane Zimmer, dès le lendemain de notre réunion téléphonée, nous avons fait parvenir à l'administration de la Fédération, le texte pour qu'il vous soit envoyé, et nous nous sommes aperçu, puisque des collègues hier m'ont alerté pour me dire qu'ils n'avaient pas reçu le texte. Donc nous l'avons découvert hier soir et c'est pourquoi vous avez eu le texte aujourd'hui. Là sur ce point, je m'en excuse. Sur la concertation, je pense avoir entrepris un travail de large concertation et, je le redis, les axes politiques avaient été fixés bien en amont et derrière nous avons entrepris de la concertation, à la recherche d'un texte équilibré et dans lequel je le rappelle, le but est d'emmener toutes nos ligues régionales. Voilà

Philippe LESCURE :

Merci Cédric, D'autres interventions : Thierry Sammut, puis Gérard Oréggia.

Thierry SAMMUT :

Je pense qu'il serait intéressant de maintenir ce point au comité directeur dans la mesure où le comité directeur un lieu de dialogue et d'échange. Tous les présidents sont là et s'il y a encore quelques points et d'échange à avoir, je pense que la réunion de demain est adaptée.

Gérard OREGGIA :

Oui, Tu as eu des concertations avec qui ? En tous les cas pas avec nous, si ce n'est lors de nos entretiens lors de notre assemblée générale. Maintenant le maintenir demain, au comité directeur ouvert aux présidents de ligues, pourquoi pas, mais, vue dans la belle région où on nous accueille, il nous est pas possible, certains, dont moi, d'assister à ce comité directeur. Car nous avons des contraintes professionnelles qui nous obligeront à revenir. Alors ce n'est pas parce que je n'assiste pas qu'il faut retirer ceci à l'ordre du jour, mais je tenais à ce que ça se sache, que tout le monde et moi le premier ne peux pas y être.

Elisabeth BARRAUD:

Moi je suis tout à fait d'accord avec Cédric Gosse, là-dessus, ça fait quand même un moment que l'on travaille dessus, ça a été présenté au séminaire des présidents de ligues, on en a beaucoup discuté à ce moment-là. Maintenant pour revenir sur la belle région qu'est Quiberon, j'habite dans la même région PACA et il y a moyen de rentrer demain soir.

Michel EXBRAYAT :

Oui comme tu le disais tout à l'heure, nous sommes une des trois ligues qui n'ont pas de salarié, et je pense qu'il serait très, très dommage que ce sujet ne soit pas abordé demain, car nous sommes en pleine réflexion sur ce sujet. Merci.

Philippe LESCURE :

Soyons clairs, l'ordre du jour il est fixé, il est fixé conformément aux dispositions réglementaires et statutaires et il n'appartient pas notre assemblée de le modifier. Nous en discuterons, nous en débattons, nous reverrons les points qui peuvent faire l'objet de discussions, et puis ensuite nous voterons. Nous déciderons, nous consulterons à nouveau les présidents de ligue qui seront présents en très grande majorité et nous prendrons une décision. Ce sujet, je ne vais pas le répéter a été discuté sur de nombreux points, il est sans doute perfectible, il est sans doute modifiable, et rien n'est définitivement figé, simplement il faut avancer et si j'avais mauvais esprit, mais vous savez que je n'ai point mauvais esprit, je dirais, moi il y a une solution qui m'irait très bien, on reste à cette situation présente, on reste à 7500 € et il n'y a plus aucun problème, mais c'est pas ça. Ce que je souhaite c'est que nous puissions avancer et avancer ensemble, si ce n'est à l'unanimité, avec très large consensus. Donc nous en débattons demain conformément à l'ordre du jour qui a été prévu et nous déciderons collectivement de la suite à donner à ce projet.

Andrée VIDIL :

Moi je voudrais dire que lorsque nous avons eu une réunion avec le groupe de travail, Elisabeth l'a très bien dit, c'est une convention qui n'est pas figée, donc on peut très bien revenir sur certains points éventuellement, mais je trouverais dommage qu'elle soit enlevée demain du programme.

Denis MAIRE :

Pour reprendre ce qu'a dit Thierry Sammut, il faut absolument que l'on avance sur ce point, j'ai juste une remarque pour les deux questions qui ont été posées en préambule. C'est que ce débat, ce projet s'est longuement débattu lors du séminaire des présidents à Marseille, les personnes qui ont pris la parole étaient absentes. Je crois qu'il aurait été bon aussi que l'on puisse en débattre.

Philippe LESCURE :

S'il vous plait vous laissez Denis Maire s'exprimer

Denis MAIRE :

Pour reprendre le débat que nous avons eu lors du séminaire, beaucoup de personnes étaient contre, à ces échanges, et on va dire qu'il y a eu un quasi consensus pour que l'on avance rapidement sur ce projet au comité directeur.

Philippe LESCURE :

D'autres interventions ? Bien s'il n'y a pas d'autres interventions, nous en débattons demain et la décision sera prise au comité directeur ouvert aux présidents de ligues. Et je vous en remercie.

Je vous propose une pause de 10 minutes, en étant précis sur les minutes, merci.

Philippe LESCURE :

Bien, je vous propose d'écouter le rapport financier de notre trésorier général et je donne la parole à Emmanuel Chabannes. Merci de vous assoir rapidement et de prêter attention à l'orateur.

RAPPORT FINANCIER

Emmanuel CHABANNES :

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter pour la première année les comptes annuels de la Fédération Française de Triathlon.

Succéder à Denis JAEGER n'est pas une tâche facile, mais rassurez-vous je ne vais pas vous faire mon rapport en alsacien, mais je vais essayer de respecter les principes édictés par Alain COURPRON dans le rapport de la Commission Nationale Financière.

Les comptes annuels ont été établis sur la période du 01 novembre 2012 au 31 octobre 2013, soit une périodicité de 12 mois

Ces comptes ont été validés par le Bureau Directeur Fédéral du 6-7 décembre 2013 puis par le Comité Directeur Fédéral du 11 janvier 2014.

Ce rapport financier évoquera successivement :

- Le compte de résultat
- Le bilan
- Les évènements principaux de l'exercice
- La politique financière de la F.F.TRI.
- Les coûts et le budget prévisionnel

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes et à l'affectation du résultat.

1-. Le Compte de Résultat

A°.Composition du Résultat

Le compte de résultat est un document de synthèse présentant l'ensemble des produits et des charges sur une période donnée. Il comprend donc l'ensemble des charges consommées ainsi que les produits réalisés. Il permet de déterminer ce que notre association a gagné ou perdu au cours de cette période.

	N	N-1
Produits d'Exploitation	4 306 848	4 578 621
Charges d'Exploitation	4 203 949	4 466 098
Résultat d'Exploitation *	102 899	112 524
Résultat Financier	-35 468	-1 808
Résultat Exceptionnel	13 624	2 271
Impôts sur les sociétés	13 872	11 714
Résultat Net **	59 394	71 876

*Le résultat d'exploitation (ou résultat opérationnel), est le résultat du processus d'exploitation et d'investissement de l'exercice. Il traduit l'accroissement de richesse dégagé par l'activité de l'association.

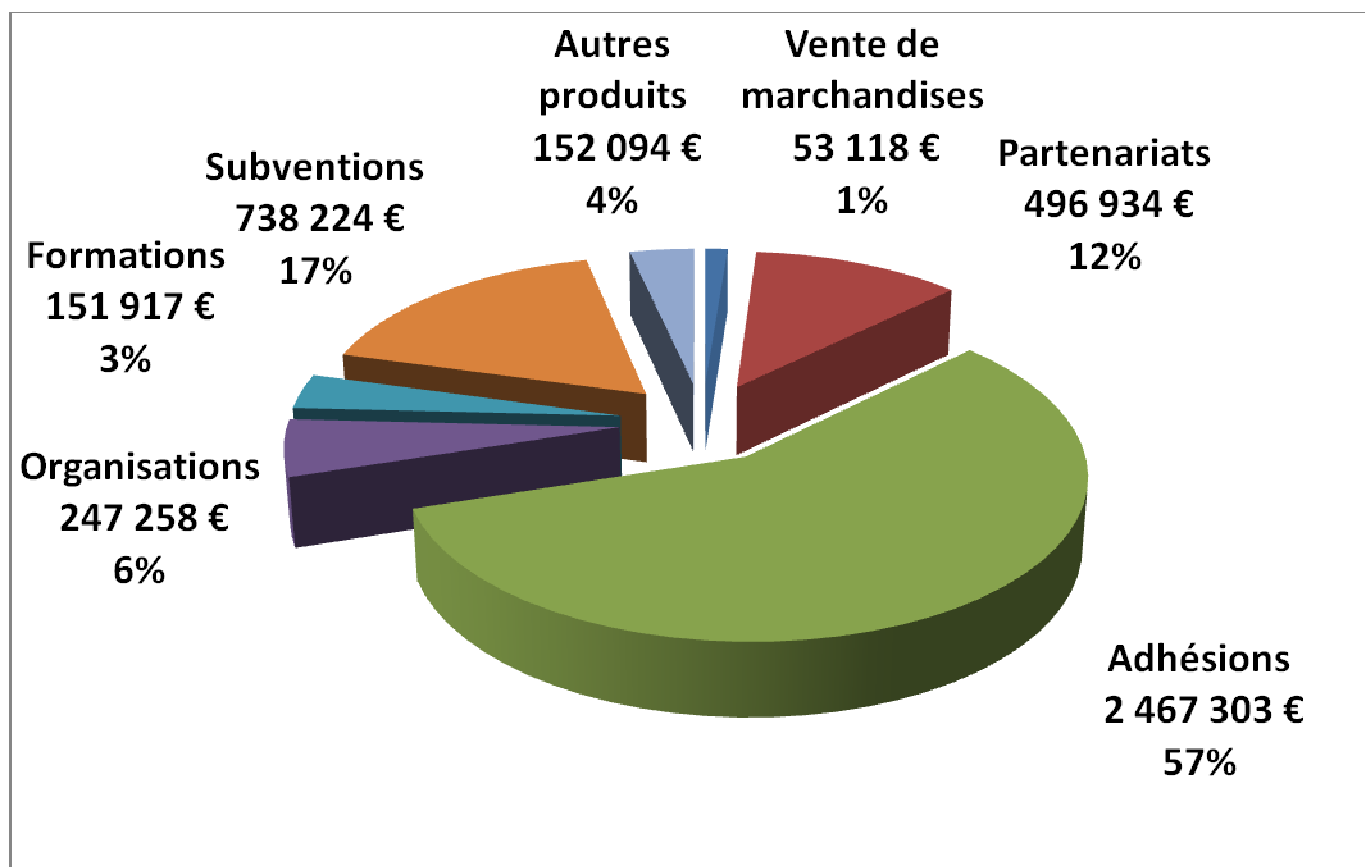
**Le résultat net d'une association représente la différence entre les produits et les charges, il se compose des résultats d'exploitation, financier et exceptionnel, auxquels il faut retirer les impôts. Il est calculé à chaque exercice comptable dans le compte de résultat, on le retrouve également au

01 février 2014

bilan. Chaque année l'association doit décider de son affectation. Plus qu'un véritable indicateur de performance, le résultat net est une base de calcul à de nombreux ratios.

Détail Résultat	N	N-1
Fédération	53 468	104 040
Triathlon de Paris	19 924	-24 796
Triathlon de Nice	-13 999	-7 368
Total	59 394	71 876

B. Les produits



Comme vous pouvez le voir ci-dessus et dans le détail ci-dessous, les produits d'exploitation de la F.F.TRI. s'élèvent à 4 306 848 € contre 4 578 622 € pour l'exercice précédent, soit une baisse d'environ 6%. Cette baisse est liée à l'annulation du Triathlon de Paris, mais aussi à la fin du contrat nous liant avec la Lyonnaise des Eaux.

Les Affiliations, Licences et Mutations représentent 2 249 188 € contre 2 104 381 € pour l'exercice précédent, soit une évolution de près de 7%. Ces produits représentent 52% du total de nos produits d'exploitation contre 46% pour l'exercice précédent.

Les Pass-compétition et Licences Manifestations, représentent 390 440 € contre 373 531 € pour l'exercice précédent, soit une évolution de 4,5%.

Les Subventions représentent 738 224 € contre 772 700 € pour l'exercice précédent. Soit 17% du total de nos produits d'exploitations, tout comme l'année précédente.

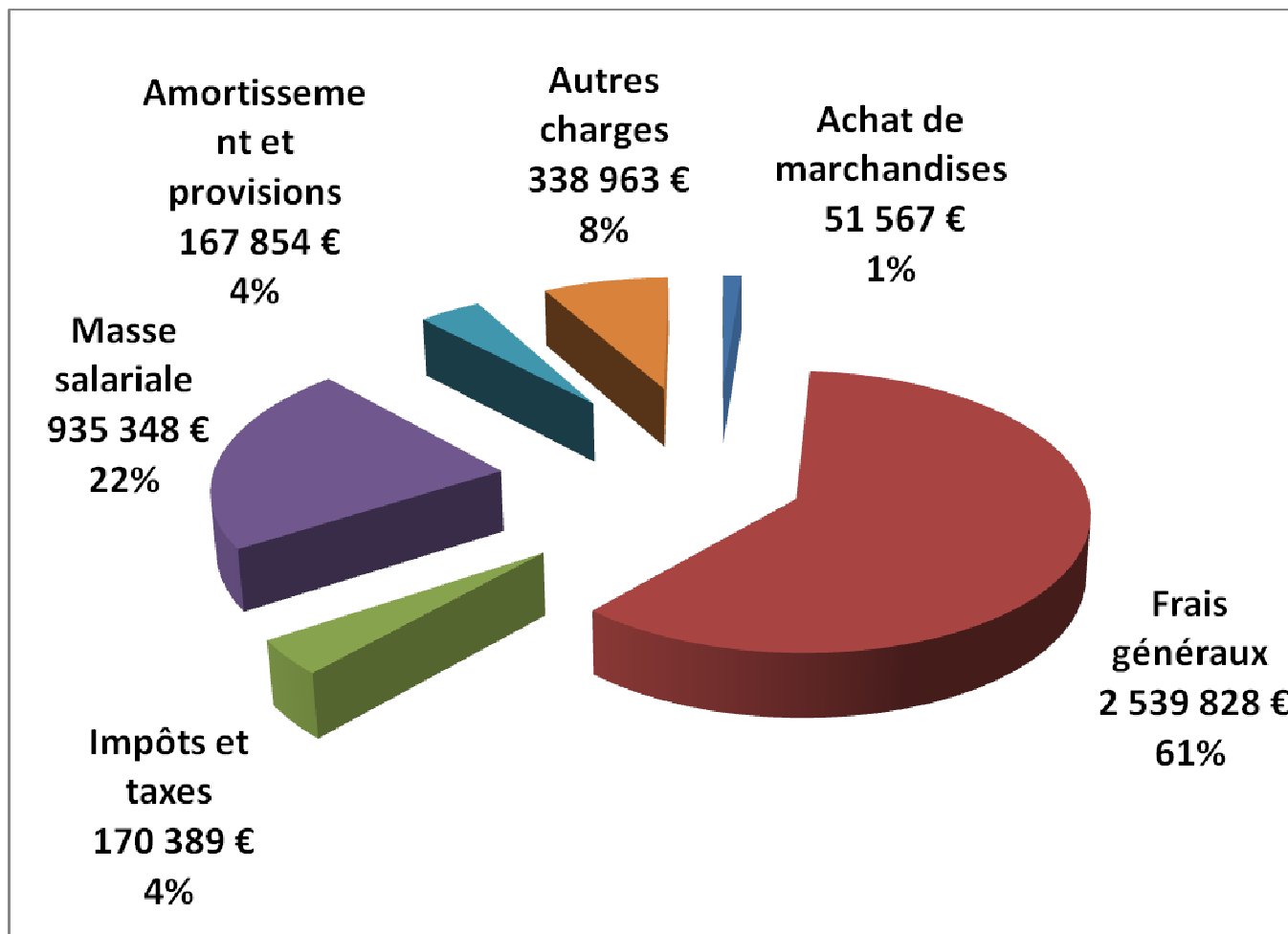
Nos produits issus de la communication et du marketing ressortent à 496 934 € contre 834 314 € pour l'exercice précédent. Soit une baisse de 337 380 €.

Détail des produits d'exploitation

Produits d'exploitation	N	N-1	Variation
Ventes de Marchandises	58 290	26 242	32 048
Partenariats Financiers	122 500	458 424	-335 924
Partenariats Echanges	374 434	375 890	-1 456
Licences	2 013 645	1 888 200	125 445
Pass-journées	218 115	215 545	2 570
Licences manifestations	172 325	157 986	14 339
Droits de mutation	42 710	39 536	3 174

Droits d'inscription	74 933	282 481	-207 548
Formations	151 917	51 255	100 662
Subventions	738 224	772 700	-34 476
Affiliations et réaffiliations	192 833	176 645	16 188
Produits et prestations divers	41 009	41 748	-739
Transfert de Charges	105 914	91 969	13 945
Total	4 306 848	4 578 622	-271 774

C. Les charges



Comme vous pouvez le voir ci-dessus et dans le détail ci-dessous, les charges d'exploitation de la F.F.TRI. s'élèvent à 4 203 949 € contre 4 466 098 € pour l'exercice précédent, soit une baisse d'environ 6%.

En corrélation avec la baisse des produits d'exploitation, cette baisse est liée à l'annulation du Triathlon de Paris.

Les charges externes représentent 2 539 828 € contre 3 086 916 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de près de 18%. Ces charges représentent 60% du total de nos charges d'exploitation contre 69% pour l'exercice précédent.

Les impôts et taxes sont de 170 389 € contre 92 756 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de près de 84%. Cette forte augmentation exceptionnelle correspond aux droits d'enregistrement liés à l'acquisition de notre nouveau siège social.

Les salaires et traitements se montent à 636 726 € contre 613 947 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 3,71%.

Les charges sociales sont de 298 622 € contre 302 635 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 1,32%. A noter, l'impact du Crédit D'impôts Compétitivité et Emploi (CICE) qui se monte à 10 405€ pour la période 1er janvier – 31 octobre 2013.

Les amortissements et provisions représentent 167 854€ contre 109 549 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 53%. Cette augmentation est principalement due à la provision pour risques liés au Triathlon de Belfort pour 45 000 €, ainsi qu'au début de l'amortissement de notre nouveau siège social.

Les autres charges sont de 338 963 € contre 236 692€ pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 43%.

Détail des charges d'exploitation

Charges d'exploitation	N	N-1	Variation
Achats de Marchandises	51 567	23 603	27 964
Achats non stockés de matière et fournitures	122 500	458 424	-335 924
Sous-traitance	7 202	7 286	-84
Locations	139 977	276 523	-136 546
Charges locatives	5 948	8 380	-2 432
Entretien et réparations	44 703	35 714	8 989
Primes d'assurances	188 490	180 098	8 392
Divers	10 352	22 244	-11 892
Personnel Intérimaire	3 656	8 007	-4 351
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	342 426	472 716	-130 290
Publicité, publications, relations publiques	312 114	556 797	-244 683
Transports	52 907	83 274	-30 367
Déplacements, missions et réceptions	882 718	1 014 325	-131 607
Frais postaux et de télécommunications	56 809	83 944	-27 135
Services bancaires et assimilés	6 150	2 528	3 622
Autres services extérieurs	35 004	70 559	-35 555
Impôts et taxes	170 389	92 756	77 633
Salaires et Traitements	636 726	613 947	22 779
Charges Sociales	298 622	302 635	-4 013
Amortissement et Provisions	167 854	109 549	58 305
Subventions accordées	337 389	234 895	102 494
Autres Charges	1 574	1 797	-223
Total	4 203 949	4 466 098	-262 149

2- Le Bilan

Le bilan est un document de synthèse qui représente la situation patrimoniale d'une association à une date donnée.

ACTIF		N	N-1	PASSIF		N	N-1
IMMOBILISATIONS	Incorporelles	157 564	84 793	FONDS PROPRES	Réserves	445 526	373 650
	Corporelles	1 338 837	190 169		Résultat de l'exercice	59 394	71 876
	Financières	141 854	41 613	PROVISIONS ET FONDS DEDIES		84 376	53 107
STOCKS		22 185	15 974	DETTES	Financières	1 250 650	36 354
CREANCES		660 802	857 330		Fournisseurs	664 646	594 371
TRESORERIE	VMP	658 478	359 187		Fiscales et sociales	233 358	228 029
	Disponibilités	133 870	23 302		Autres	384 852	284 586
DIVERS		38 199	78 870	DIVERS		28 384	9 167
TOTAL ACTIF		3 151 786	1 651 140	TOTAL PASSIF		3 151 786	1 651 140

Concernant l'actif de notre bilan :

- L'augmentation des immobilisations incorporelles est liée aux coûts du développement du nouveau logiciel fédéral.
- L'augmentation des immobilisations corporelles correspond à l'acquisition du nouveau siège fédéral.
- Notre trésorerie s'améliore, principalement en raison de la baisse du poste créances.

Concernant le passif de notre bilan :

- Nos fonds propres se montent à 504 920€ contre 445 526€ pour l'exercice précédent.

Il est indispensable pour notre fédération d'avoir des fonds propres importants. C'est pourquoi le bureau directeur vous propose d'affecter le résultat de cette année, à savoir 59 394 €, ainsi que le report à nouveau antérieur, à savoir 250 561 €, en autres réserves.

« Comme le dirait un alsacien célèbre », nos fonds propres représentent 40 jours de fonctionnements de notre fédération, soit une augmentation de 5 jours. Toutefois, il convient de rappeler que nous n'avons pas organisé le Triathlon de Paris et qu'à dépenses constantes l'augmentation n'aurait été que d'un jour.

- L'augmentation des dettes financières est liée à l'emprunt effectué pour l'acquisition de notre siège social.

3- Evènements principaux de l'exercice

a). Contrôle Fiscal

Nous avons eu un contrôle fiscal en 2007 portant sur les exercices 2004 et 2005.

Le risque encouru était de 13 125 €.

Après avoir été débouté de nos demandes par le Tribunal Administratif de Montreuil le 10 mars 2011, nous avons fait appel de cette décision.

Le 17 mai 2013, la cour d'appel administrative de Versailles a retenu nos arguments et nous a donné gain de cause.

b). Acquisition du nouveau siège social

La Fédération a signé le 27 décembre 2012 l'acte authentique d'acquisition avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine Saint-Denis, portant sur un immeuble situé 31, boulevard Marcel Sembat et 2, rue Nicolas Leblanc à Saint-Denis.

Cet immeuble est composé de 4 niveaux : un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages, pour une superficie totale estimée d'environ 713 m².

Le prix d'acquisition est de 1 166 000 €, auxquels s'ajoutent des frais de vente, de mise en place des garanties et de négociation d'un montant total de 117 598.40 €.

A ce jour, nous n'avons pas pu débiter les travaux d'aménagement en raison de l'occupation illégale de notre local par des squatteurs.

Aucune date de début des travaux puis de déménagement ne peuvent être envisagées à ce jour.

c). Création de TRIATHLON EVENEMENTS

Suite à l'approbation par l'Assemblée Générale de la séparation de nos activités commerciales, la F.F.TRI. a créé TRIATHLON EVENEMENTS en octobre 2013.

TRIATHLON EVENEMENTS est une société par actions simplifiée unipersonnelle, au capital de 100 000 €, intégralement détenue par la F.F.TRI..

TRIATHLON EVENEMENTS a pour objet social de détenir toutes formes de participation et organiser tous types d'évènements, à assumer le contrôle des grandes épreuves fédérales, la gestion de la logistique de ces évènements, la gestion des produits dérivés, le marketing ainsi que la recherche de partenariat.

4- La politique financière de la Fédération

La politique financière de la F.F.TRI. se décline en 6 points :

1. Assurer un minimum de recettes pour couvrir nos frais de personnel,
2. Assurer un minimum de recettes pour couvrir nos charges fixes de fonctionnement (frais de siège),
3. Assurer un minimum de recettes pour assurer les missions édictées dans la convention ministérielle. A ce titre, je rappelle que le financement des actions est souvent un cofinancement et que si nous n'effectuons pas les actions définies, le ministère peut nous reprendre le montant de la subvention affectée à l'action ; c'est ce qui s'appelle les fonds dédiés,
4. Assurer un minimum de recettes pour assurer le fonctionnement de nos commissions et leurs actions,
5. Permettre à nos ligues d'avoir les ressources nécessaires à leur fonctionnement et au financement des actions,
6. Financer des nouvelles actions (innovantes ou non) permettant le développement de nos ressources.

5- Les coûts et le budget prévisionnel

a). Les coûts

La F.F.TRI. est un acteur engagé dans la création d'emplois, que ce soit au sein de l'entité Fédération, mais aussi au sein des ligues par le biais de la convention FFTRI/LIGUE, ou des comités et clubs par la formation DEJEPS.

Aujourd'hui, il m'apparaît nécessaire d'accentuer cet effort en redonnant des marges de manœuvre à l'ensemble des acteurs de la vie fédérale.

La croissance du nombre de licenciés qui s'accroît tous les ans nous permet d'avoir des ressources en augmentation chaque année. C'est pourquoi, je souhaite stopper le double effet augmentation du nombre de licences, augmentation de la part fédérale.

C'est pourquoi, je vous propose à 99% la reconduction des coûts 2014 pour l'année 2015, seuls seront réévalués :

- la licence compétition Paratriathlon Senior et plus âgé (licence club et licence individuelle), avec un alignement sur la licence compétition Senior et plus âgé (demande de la commission Paratriathlon)
- les tarifs de remboursement de frais de restauration et d'hébergement.

b). Le Budget Prévisionnel

La construction du budget prévisionnel de la F.F.TRI. se fait en 3 étapes :

- La première consiste à estimer l'ensemble de nos charges de structures (Masse salariale, frais généraux, etc.), et à estimer nos ressources (taux de croissance de nos licences, recettes de partenariats, etc.).
- La seconde consiste à recueillir les demandes des présidents de commissions, ainsi que de la DTN.
- La troisième consiste à compiler l'ensemble tout en effectuant des arbitrages sur les dépenses demandées par les Présidents de Commissions.

Pour ces arbitrages, je me réfère aux 6 points qui déterminent notre politique financière (cf paragraphe 4).

Cette année, je suis parti sur une croissance de notre nombre de licences de 5%.

La particularité du budget prévisionnel 2013-2014 est d'avoir essayé de déterminer le budget prévisionnel de TRIATHLON EVENEMENTS. En effet, construire le budget de TRIATHLON EVENEMENTS sans avoir :

- une année de recul,
- une idée précise du périmètre d'intervention de cette société,
- le résultat des travaux de notre Cabinet d'expertise comptable sur les impacts fiscaux,
- établi la convention F.F.TRI./TRIATHLON EVENEMENTS sur le travail effectué par les salariés de la F.F.TRI.,
- ...

Vous comprendrez que l'exercice de cette année est d'autant plus compliqué.

C'est pourquoi le budget qui vous est présenté est une extraction pure et simple du budget prévisionnel de la F.F.TRI., tout en intégrant une quote-part de la masse salariale.

Pour conclure ce rapport, je tiens à remercier Michelle, la trésorière adjointe, l'ensemble du personnel, des cadres techniques, des Présidents de commissions et des contrôleurs de secteurs budgétaires pour la rigueur dont ils ont fait preuve au cours de cet exercice comptable.

Je tiens à remercier notre Commission Nationale Financière à qui j'ai demandé plein de choses mais sans lui donner les moyens de réaliser mes demandes.

01 février 2014

Je tiens à remercier le Cabinet ACCORD SPORT, notre cabinet d'expertise comptable, ainsi que Monsieur DEPARIS notre commissaire aux comptes pour les échanges fructueux que nous avons eu au cours de cet exercice budgétaire.

Je remercie également l'ensemble des Présidents de Ligues pour le dynamisme dont ils font preuve dans le soutien des actions fédérales et qui font qu'aujourd'hui notre nombre de licenciés augmente d'une manière significative.

Je vais toutefois rappeler que la Fédération Française de Triathlon est un ensemble dont font partie intégrante les ligues, et que celle-ci sont des émanations de la fédération, des organes déconcentrés.

Cette structuration à la fois sportive, administrative et financière a été décidée il y a maintenant fort longtemps et je pense qu'il est nécessaire de rappeler que chaque ligue est indépendante dans la manière de mener ses actions, toutefois, la ligue n'est pas un Etat dans l'Etat.

Cependant la fédération ne décide pas de tout, je crois en l'échange et dans la transversalité des actions. Je suis à l'écoute de tous, bien entendu dans la limite de mes disponibilités, et je manie très mal la langue de bois.

Maintenant, pour tous ceux qui ne seraient pas satisfaits, dites-vous que la critique constructive est préférable et que parfois il faut plusieurs années pour arriver à obtenir ce que l'on souhaite.

Pour terminer, je citerais Guillaume dit le taciturne "Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer."

Je vous remercie.

Philippe LESCURE :

Merci Emmanuel, nous allons peut-être avant de passer à la partie des questions, donner la parole au commissaire aux comptes, et puis ensuite nous pourrons répondre aux questions éventuelles et adopter le cas échéant le rapport financier.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Philippe DEPARIS :

Bonjour, comme vous le savez notre intervention est très réglementée notamment concernant la rédaction de nos rapports. Notre mission a notamment pour objectif de vous informer sur la qualité des comptes de la Fédération. Donc je vous propose de vous donner connaissance directement des conclusions sachant que les rapports complets sont bien sûr à votre disposition.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicable en France. Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et des pratiques comptables français régulier sincères et donnent une image fixe et fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux membres de sur la situation financière et des comptes annuels.

Si vous le voulez bien, je vais également évoquer très rapidement le rapport spécial, c'est-à-dire le rapport sur les conventions réglementées, sachant qu'il n'y a aucune nouvelle convention au titre de cet exercice, la seule convention qui continue à s'appliquer est celle qui concerne votre président et sa rémunération au titre de la Fédération française de triathlon. Le montant versé au titre 2012/2013 est de 25 567 €.

Philippe LESCURE :

Merci, Monsieur le commissaire aux comptes. Avant de passer au vote des résolutions, et leur adoption, il y a-t-il des questions ? Oui, Gérard OREGGIA.

Gérard OREGGIA :

Avant de revenir sur les questions très terre à terre, qui ne sont pas du tout une critique, simplement un éclairage, parce que ce sont des questions que m'ont posé les présidents de clubs que je suis là pour représenter.

Ma première question est sur la ligne budgétaire qui s'appelle, formation, ligues régionales et clubs que vous avez budgétisée l'année dernière à 1900 €, consolidé en juin et qui n'a pas été utilisé dans l'exercice précédent. Est-ce qu'il est idiot de penser que cette ligne budgétaire aurait pu être affectée à l'aide aux ligues régionales en termes de formation, je pense notamment à la formation du logiciel fédéral qui a eu lieu en d'aout.

Emmanuel CHABANNES :

Dans la façon de gérer le budget fédéral, je fonctionne en grande masse. C'est-à-dire qu'à l'heure d'aujourd'hui, quand une ligne n'est pas utilisée, elle peut éventuellement être utilisée sur d'autre chose. Je fonctionne exactement comme la convention ministérielle le fait. C'est-à-dire que pour moi, c'est sur un ensemble de secteur que l'on fonctionne. Donc effectivement on aurait pu, nous ne pouvions pas l'affecter pour les ligues puisque de toute façon, nous avons une convention FFTRI/Ligues, mais par contre elle pouvait très bien être utilisée par le secteur formation, pour toute formation qu'elle souhaitait mener.

Gérard OREGGIA :

Deuxième question qui la aussi m'a aussi été posée suite à l'information du vice-président de la Fédération lors de mon assemblée générale, concernant les équipes de France.

La question qui a été posée qui a été peut-être mal répondue ou pas su répondre, c'est, est-ce que l'équipe de France coûte de l'argent à la Fédération ? On nous a répondu, non, or certains ont étudié les documents financiers qui nous sont parvenus, et il s'avère qu'il y avait des fonds propres qui sont mis à disposition de l'équipe de France, notamment c'est un budget 2014, alors que l'on ne se méprenne pas sur mes intentions, je suis favorable moi à aider l'équipe de France, mais si tel est le cas, que la Fédération accorde des fonds propres à notre équipe de France, il faudrait un moment donné, les collaborateurs du Président Lescure, quand ils viennent chez nous, qu'ils disent ou je ne sais pas, ou ils répondent.

Philippe LESCURE :

Juste pour dire que ce ne sont pas des collaborateurs, c'est le terme qui a été utilisé, je réfute le terme collaborateur, ce sont des élus fédéraux.

Emmanuel CHABANNES :

Comme vous le savez, comme je pense que suite à mon rapport vous le savez, la convention ministérielle que nous avons, c'est un co-financement c'est-à-dire qu'aujourd'hui le ministère abonde vers des actions qui sont présentées par la direction technique nationale, et bien évidemment il y a une part de fonds propres. Maintenant dans le budget fédéral et notamment les ressources et les produits d'exploitation, il n'y a pas de traçabilité dans nos produits d'exploitation. Ce que je veux dire par là, c'est que en raisonnant par l'absurde les pass compétition qui sont

aujourd'hui sur le triathlon de Nice ils peuvent très bien être affectés aux athlètes de haut niveau sur cette part de convention, comme il peut très bien y avoir des recettes qui sont liées à la formation DEJEPS qui peuvent très bien être la dedans comme des recettes de partenariat. Comme il n'y a pas de traçabilité, dans nos fonds et que je ne souhaite pas d'affectations précises sur les fonds, c'est très difficile de savoir s'il y a une part qui est sur le haut niveau ou non.

Philippe LESCURE :

Néanmoins, on peut compléter je pense sans risque de se tromper pour dire que, pour essayer d'être plus précis encore, les équipes de France comme d'ailleurs tous les secteurs, faisant l'objet de la convention avec le ministère comme cela a été dit, pour que ce soit bien compris, font l'objet évidemment d'une part financement public, l'aide de l'Etat, et d'autre part le financement par les fonds fédéraux et qu'ils sont conventionnés. Voilà, donc les équipes de France répondent évidemment elles aussi à ce mode de financement en sachant peut-être pour être plus précis que la part dont on a parlé ce matin des huit cent et quelques milles euros de la convention d'objectif, vont pour une plus grande partie, et le trésorier a sans doute la répartition en tête, mais dans la convention d'objectif, il y a deux parties, ce que l'on appelle la partie haute et la partie basse. Il y en a une qui va plutôt vers le haut niveau et l'autre qui va vers le développement. Aujourd'hui, l'aide de l'Etat, les fonds publics vont majoritairement à la partie haut niveau et dans le haut niveau aux équipes de France courte distance. C'est l'objectif JO. Donc on peut dire, en étant un peu caricatural, que le financement public, l'Etat, la collectivité publique, aide et finance essentiellement le haut niveau. Ça ne veut pas dire pour autant qu'il n'y a pas une part fédérale, il y a une part fédérale, la convention avec le ministère prévoit effectivement des fonds partagés, voilà pour être précis. Pour le développement c'est plutôt l'inverse, la partie financée par l'Etat est faible mais la partie fédérale est de plus en plus conséquente, ce qui d'une certaine manière équilibre les choses.

Voilà si l'on veut être je crois le plus précis, mais on peut peut-être être encore plus si il y a des questions. Il y a-t-il d'autres questions sur les rapports ou les finances fédérales d'une manière plus générale ? S'il n'y a pas d'autres questions je repasse la parole au trésorier qui va vous proposer les votes appropriés.

Emmanuel CHABANNES

Comme nous devons le faire, je vais vous proposer à l'adoption l'affectation de notre résultat.

Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, le bureau directeur vous propose d'affecter le résultat de cette année, à savoir les 59394 € ainsi que le report à nouveau intérieur à savoir 250569 €, en autre réserve.

Est-ce qu'il y a des personnes qui sont contre, est-ce qu'il y a des personnes qui s'abstiennent ?

Merci pour cette adoption à l'unanimité.

La deuxième résolution c'est ni plus ni moins que l'adoption du rapport financier qui vous a été présenté.

Est-ce qu'il y a des personnes qui sont contre ce rapport financier, est-ce qu'il y a des personnes qui s'abstiennent ?

Merci pour cette adoption à l'unanimité.

Philippe LESCURE :

Je vais laisser la parole et le micro au trésorier puisque nous avons à l'ordre du jour la proposition des coûts 2015, qui vous a déjà été présentée par le trésorier qui a proposé le gel en 2015 de

01 février 2014

l'augmentation des coûts, le maintien des coûts à l'exception, cela a été dit, de la licence paratriathlon et de certains remboursements de frais.

Il y a-t-il des questions sur ces propositions des coûts prévisionnels 2015 ? S'il n'y a pas de questions sur les propositions des coûts, je vous propose de les soumettre au vote.

Il y a-t-il des votes contre cette proposition 2015 ? Il y a-t-il des abstentions ?

Les propositions des coûts 2015 sont adoptées et je suis certain que le trésorier et le trésorier adjoint vous remercient.

Emmanuel CHABANNES :

Au niveau du budget 2014, j'en ai déjà parlé dans mon rapport financier, vous avez reçu deux budgets, un pour la structure fédérale, un pour Triathlon Evénements ainsi qu'un budget consolidé. Si vous le souhaitez, nous pouvons très bien rentrer dans le détail.

Est-ce que vous avez des questions par rapport au budget prévisionnel ? Donc nous allons passer à l'approbation du budget prévisionnel 2014.

Est-ce qu'il y a des personnes qui sont contre, est-ce qu'il y a des personnes qui s'abstiennent ?

Merci le budget est adopté à l'unanimité.

Philippe LESCURE :

Nous avons donc terminé par les points 4, 5, 6, 7, 8 et je vous propose d'aborder le point n° 9 qui concerne la proposition de modification des statuts.

Pierre BIGOT :

Je pense que vous avez tous eu les documents, donc je vais laisser Guillaume passer les slides et vous les montrer.

Proposition de modification



1.4 Les licenciés

1.4.1 modification de l'alinéa suivant :

- La licence est annuelle. Elle est délivrée pour la durée de la saison sportive qui court du ~~1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante~~
→ 1^{er} novembre de l'année N au 31 décembre l'année suivante. **(date d'application : 01/11/2014)**
→ 1^{er} janvier au 31 décembre de la même année.
(date d'application : 01/01/2016)

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Modification des licences : adoptées à l'unanimité

Gérard OREGGIA:

Je voudrais revenir sur le document d'avant, ça a été trop vite pour moi. On va avoir une saison qui va faire 14 mois,

01 février 2014

Pierre BIGOT :

Oui nous sommes d'accord

Gérard OREGGIA :

On peut avoir des certificats médicaux qui dépassent les 20 mois, il y a une incidence ou pas ?

Pierre BIGOT :

A mon avis non.

Jean-Michel BUNIET :

C'est à la prise de licence que ton certificat médical doit être à jour.

Gérard OREGGIA :

Oui mais si on fait une prise de licence aujourd'hui, le certificat médical doit avoir moins d'un an ?

Jean-Michel BUNIET :

Oui

Gérard OREGGIA :

De par égale un certificat médical qui a six mois plus 14 mois

Pierre BIGOT :

Avec les licences longues c'était la même chose.

Jean-Michel BUNIET :

Le code du sport précise t que le certificat médical doit être daté de moins de 12 mois à la date de prise de licence.

Pierre BIGOT :

Merci Jean Michel.

Vote : diapo trois et quatre : passer de octobre à décembre :

01 février 2014

Proposition de modification



2.1.1.2. Ces représentants doivent être licenciés à la Fédération. Ils sont élus par les assemblées générales des ligues. Ils disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences (associations sportives affiliées et licences individuelles) délivrées dans les ligues à la date du 31 ~~octobre~~ décembre (date d'application : 01/01/2016) précédant l'Assemblée Générale, selon le mode de calcul suivant :

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Proposition de modification



2.2.1.2.10. Au sein du collège général un nombre de postes proportionnel au pourcentage de féminines éligibles à la date du 31 ~~octobre~~ décembre (date d'application : 01/01/2016) précédant l'Assemblée Générale est au minimum attribué à celles ci. (...)

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Adopté à l'unanimité

Elisabeth BARRAUD :

En fait c'est la saison 2015 qui va être prolongée on est d'accord ?

Pierre BIGOT :

Excuses moi, oui tu as raison.

Point suivant qui a fait l'objet de remarques :

Proposition de modification



2.2.1.2.16. Le Comité Directeur se réunit au moins trois fois par an. Il est convoqué par le Président de la Fédération. La convocation est obligatoire lorsqu'elle est demandée par le quart de ses membres.

2.2.1.2.17. L'ordre du jour du Comité Directeur est fixé par le Bureau Directeur. Il pourra être complété par un ou plusieurs points demandé(s) par au moins 1/3 des membres du Comité Directeur au plus tard 15 jours avant la tenue du Comité Directeur.

(date d'application : 02/02/2014)

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

D'ailleurs c'est Alexandre qui avait fait la remarque, alors il va pouvoir le dire. La proposition est simplement de dire que l'ordre du jour est fixé par le bureau et par au moins un tiers des membres du comité directeur et que quinze jours avant on peut faire la modification. Alexandre c'est bon comme ça ?

Alexandre PY :

Non, en fait sur la ligne d'avant c'est marqué que c'est le comité directeur se réunit au moins trois fois par an, il est convoqué par le président de la Fédération, et la convocation est obligatoire si elle est demandée par un quart de ses membres. C'est-à-dire que si le quart, en fait il y a une incohérence, car le quart peut demander un comité directeur mais n'a aucun pouvoir sur l'ordre du jour. .

Pierre BIGOT :

J'entends ta remarque, ce que je te dirais, c'est ce que j'ai dit avant, c'est que pour moi il y a deux choses. Il y a une demande, la première c'est de dire, il y a un quart des gens qui peuvent demander à avoir la convocation, donc si, à devoir faire un comité directeur si il y a un quart des membres c'est une chose, et il y a le pouvoir décisionnaire qui en est une autre. Ou il y a une modification de l'agenda.

Alexandre PY :

Mais c'est-à-dire que si on est un quart à vouloir un comité directeur, ce quart ne peut pas avoir son mot à dire au comité directeur.

Pierre BIGOT :

Exactement

Alexandre PY :

C'est-à-dire qu'il provoque un comité directeur pour rien ?

Pierre BIGOT :

Alors oui, si tu veux comme c'est écrit là c'est deux choses différentes

Alexandre PY :

Non mais les deux sont liées

Pierre BIGOT :

Non, les deux ne sont pas liées, là c'est la modification. On rajoutait un point à l'agenda du comité directeur normal, là c'est une convocation spécifique

Alexandre PY :

Alors si il y a un quart qui demande un comité directeur, derrière on dit, on convoque un comité directeur avec des points à l'ordre du jour. Ce même quart n'a pas de points abordés à l'ordre du jour

Pierre BIGOT :

Non, là c'est qu'il pourrait être complété par un ou plusieurs points demandés. C'est deux choses différentes. Non mais rassurez-vous la question est est-ce que vous voulez qu'on adopte un tiers ou un quart.

Philippe LESCURE :

Pardonnez-moi, l'idée de ce texte, je parle sous le contrôle des experts que vous êtes. L'idée était jusqu'à présent la partie rouge ne figurait pas, ça concernait essentiellement l'invitation de l'ordre du jour, le reste existait depuis des décennies avant sans avoir causé le moindre problème. Mais autant anticiper pour les problèmes qui peuvent surgir. Mais je rappelle que le texte écrit en noir existe depuis très longtemps. Mais l'idée c'est que, effectivement le comité directeur est convoqué par le Président, mais avec cette précision. Naturellement il peut toujours être convoqué à la demande du

quart des membres et l'ordre fait par un tiers au moins des membres. Voilà, mais ça mériterait d'être éclairci.

Pierre BIGOT :

Oui, enfin pour moi, on est d'accord avec Bernard. Dans un cas tu demandes et tu convoques un comité directeur pour un sujet, ça c'est la première partie. Dans l'autre cas, il y a un comité directeur normal et quinze jours avant tu demandes à ce que l'on rajoute un point pour l'ordre du jour. Donc pour moi c'est deux choses différentes.

On peut faire deux points spécifiques pour bien scinder les deux et préciser dans la première partie, évidemment si tu convoques un comité directeur, c'est bien que tu as un sujet à traiter.

Ce que je vous propose, c'est que la première partie on y rajoute, et bien forcément, qui veut mettre un sujet à l'ordre du jour de ce comité directeur qui est demandé. Et comme l'a dit Guillaume un point 17 pour dire que c'est un autre point.

Est-ce que ça correspond à ta question, Alexandre ? C'est bon ? Est-ce que quelqu'un est contre cette proposition, est-ce que quelque s'abstient ? Je vous remercie.

Vote : Adopté à l'unanimité.

On va laisser Guillaume passer au slide suivant.

L'autre point ainsi que l'exercice budgétaire, normal en 2014 puis de janvier à décembre pour l'année suivante.

Proposition de modification

3.2. Comptabilité

La comptabilité de la Fédération est tenue conformément aux lois et règlements en vigueur.

L'exercice budgétaire se déroule ~~du 1^{er} novembre au 31 octobre~~

→ Du 1^{er} novembre de l'année N au 31 décembre l'année suivante. (date d'application : 01/11/2014)

→ Du 1^{er} janvier au 31 décembre (date d'application : 01/01/2016).

(...)

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Vote : Adopté à l'unanimité.

Je vous propose de passer à la validation des modifications du Règlement Intérieur :

Il s'agit de la réaffiliation des clubs, vous le savez cette année la réaffiliation des clubs était prévue jusqu'au 30 septembre. Pour la mise en place de l'espace F.F.TRI., on a laissé jusqu'au 31 octobre. Cette année on propose de laisser au 30 septembre et effectivement on a laissé ce qui s'était passé cette année on a dit au 31 octobre mettre une pénalité et la proposition de Denis Jaeger, c'était de dire, pourquoi ne mettons pas la pénalité après le 1er octobre tout simplement. Alors je ne sais pas s'il y a des remarques ou des questions par rapport à cela. Est-ce que l'on laisse le 31 octobre pour la pénalité ou est-ce que l'on met le 1er octobre ?

Frank GASQUET :

Mettre la pénalité après le 31 octobre, ça veut dire que les gens peuvent se réaffilier sans pénalités le 30 octobre donc après le 30 septembre.

Pierre BIGOT :

Oui c'est ça

Frank GASQUET :

Donc pour moi la première phrase est caduque.

Pierre BIGOT :

Oui on peut mettre l'autre phrase avant.

Frank GASQUET :

La pénalité s'applique à partir du moment où on a dépassé la date.

Pierre BIGOT :

Moi je proposerais de fonctionner comme on fonctionne cette année.

Philippe LESCURE :

On peut changer, on peut tout changer il n'y a pas de problème. C'est une proposition qui a déjà été présentée, qui a été validée au comité directeur et c'est donc celle-là que l'on présente parce qu'elle a été validée. Donc, on peut l'adopter ou ne pas l'adopter. Si on ne l'adopte pas on en propose une autre, mais il faut rester sur le mode de fonctionnement. C'est habituel, c'est-à-dire, voilà la proposition, on est pour ou on est contre. Si on est pour, on l'adopte, si on est contre on la repousse et on en adopte une autre. Mais c'est ce texte- là qui a été proposé, discuté et validé par le comité directeur.

Pierre BIGOT:

Denis, la proposition c'est quoi ? C'est qu'on mette au 1er octobre ?

Jean-Michel BUNIET :

Personnellement, je préférerais qu'on la mette au 31 octobre parce que si on change les dates de saison du 1er janvier au 31 décembre, il est plus logique de décaler, de reculer un peu la date. Là à l'heure actuelle on met au 30 septembre parce que le début de saison c'était le 1er novembre, si on recule le début de saison au début janvier, autant reculer d'un mois et de fixer déjà la date du 31 octobre.

Philippe LESCURE :

C'était déjà voté en fonction de l'évolution suivante qui décalera la saison à l'année civile. Donc il y avait cette prise en compte-là.

Pierre BIGOT :

Ca répond Denis à ta question, mais dans l'autre sens.

Gérard OREGGIA :

On a supprimé « par le canal des ligues régionales ». Est-ce que ça veut dire que les ligues régionales ne s'occuperont plus de renouveler l'affiliation ? Ou est-ce que ça se fera directement par le logiciel auquel cas la ligue a une action dans le logiciel ?

Pierre BIGOT :

La ligue a forcément une action puisqu'elle valide la demande aux clubs à réception du paiement, donc elle a forcément une action de validation.

Gérard OREGGIA :

Donc retirer cette phrase ça veut dire que l'on passe plus par la ligue régionale, la ligue régionale aura qu'une action d'opposition. On squizze ce qu'y aujourd'hui a pu être. On supprime la ligue régionale

Pierre BIGOT :

Il n'y a rien qui change par rapport à aujourd'hui, par rapport au logiciel, mais pour être très franc avec toi, je me pose la question, pourquoi on avait enlevé, le canal ligue régionale.

Bernard SAINT-JEAN :

Avant c'était la ligue qui faisait l'action, mais maintenant c'est automatisé.

Pierre BIGOT :

Oui, maintenant c'est automatisé, mais le pouvoir de la ligue reste le même comme aujourd'hui. Aujourd'hui c'est dans « Espace Tri », que va le club, tu valides, ou tu reçois le chèque et tu valides.

Alain COURPRON :

C'est tout simplement la forme de l'affiliation qui change. Auparavant il y avait une demande papier d'affiliation et donc il transitait par le canal de la ligue. Maintenant c'est en ligue et donc la demande ne transite pas directement par la ligue, elle est faite en ligne, c'est ça que ça veut dire. La suppression de par le canal, c'est ça que ça veut dire.

Mais la ligue valide toujours évidemment.

Pierre BIGOT :

C'est bien le club qui fait la demande et la ligue qui valide informatiquement.

Les corrections ont été apportées sur la diapo, je vous propose de passer au vote.

01 février 2014

Proposition de modification



3.3.2.1. Le renouvellement d'affiliation club à la F.F.TRI. doit être **effectué validé informatiquement avant le 30 septembre** par le canal de la Ligue Régionale **jusqu'au 31 octobre**.

- Toute dissolution doit également être notifiée à la Ligue Régionale.
- Toute ré-affiliation intervenant **après le 30 septembre 31 octobre** à partir du **1^{er} novembre** de l'année de référence peut faire l'objet d'une pénalité financière dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale de la F.F.TRI..

Vote : adopté à la majorité (une abstention)

Merci, je passe à la dernière proposition de modification :

Proposition de modification



3.3.2.1. (suite)

- ~~Les garanties Assurances offertes par la F.F.TRI. à ses clubs et licenciés interviennent dès la réception à la L.R.TRI. des formulaires d'affiliation et de demandes de licences. (NB : il est mentionné dans la RGF que l'assurance est activée dès que la licence est validée par la ligue)~~

Vote : Adopté à l'unanimité

Merci. Je donne la parole à Alain COURPRON, Président de la Commission Nationale Financière, qui va vous présenter les modifications du Règlement Financier.

Alain COURPRON :

Il y a une modification du règlement financier sur la forme, mais il y a aussi des modifications plus importantes, je vous en ai parlé ce matin, ce n'est plus la commission financière qui établit le budget prévisionnel mais le trésorier général.

D'autre modification c'est des procédures d'engagement budgétaire. Avec la nouvelle réglementation, il y a des responsables du secteur budgétaire qui gèrent les engagements dans la limite de leur budget prévisionnel. S'ils dépassent la limite de leur budget prévisionnel, il faut l'accord du trésorier général. Et enfin si la somme est supérieure à 10 000 €, il faut une procédure un peu spéciale, c'est-à-dire avec des devis et plusieurs conditions, mais ça reste des procédures plus rares

Modification également, plus de clarté sur la procédure des remboursements de frais. Les demandes devraient être établies 30 jours après l'engagement des frais. C'est désormais écrit noir sur blanc.

Une autre modification sur la procédure des remboursements de frais. C'est qu'il n'y aura pas de remboursement pour les demandes qui seront effectuées après le 10 novembre de l'année en cours, c'est-à-dire après la clôture de l'exercice et quand l'exercice aura été modifié après le 10 janvier évidemment. C'est-à-dire pas de remboursements dix jours après la clôture de l'exercice. Ceci dans un souci de vérité des comptes. C'est-à-dire que tous les frais engagés sont effectivement inscrits en comptabilité, pour avoir une comptabilité le plus sincère possible.

01 février 2014

Ensuite pour tenir compte de la modification des clôtures de l'exercice comptable, les remontées de facturation auprès des ligues régionales seront modifiées à partir du premier janvier 2016. Il faut tenir compte de la nouvelle date de clôture de l'exercice qui se clôturera le 31 décembre 2015. En conséquence, on a adapté les dates de facturation F.F.TRI. aux ligues.

Philippe LESCURE :

Peut-être une précision si le trésorier me permet d'apporter. Le budget prévisionnel ne fait pas statutairement partie des votes en assemblée générale. Ca n'est pas une obligation statutaire. Je répète, le budget prévisionnel ne fait pas l'objet d'un vote prévu dans le texte. Je demande à Guillaume FRITSCH de vérifier cela.

Néanmoins, prenons le cas de figure qu'il le soit, mais nous l'avons fait, nous l'avons toujours fait adopter. Le budget prévisionnel c'est un cadre budgétaire susceptible d'évoluer au cours de l'année puisque comme son nom l'indique il n'est que prévisionnel, mais parfois la convention d'objectifs lorsqu'elle n'est pas signée, comme ça a été le cas cette année, fait l'objet de modifications. Ensuite, je crois qu'il faut à mon sens, comme ça a été fait depuis très longtemps, aussi bien que je me souviens, ça remonte à l'année 1992 déjà. Je crois que c'est le budget réalisé donc le budget clôturé, qui fait l'objet d'une validation, comme nous l'avons adopté aujourd'hui, c'est le réalisé. C'est vrai aussi pour ceux qui le connaissent, finalement dans les collectivités locales et territoriales c'est le groupe administratif. Là c'est le budget certifié, validé qui est véritablement si je puis m'exprimer ainsi le juge de paix. Le prévisionnel c'est le cap nécessaire, utile, on ne peut pas imaginer de reconvoquer une assemblée générale chaque fois qu'il y aurait une modification du budget prévisionnel. Mais je crois que ce n'est pas ce que tu suggères Olivier. Une fois que le budget prévisionnel est voté il est exécuté par le trésorier général, par le bureau fédéral, et sous le contrôle éventuel de modification, du comité directeur fédéral et puis ensuite il est ratifié ou pas par l'assemblée générale une fois qu'il est exécuté.

Alors est-ce que l'on peut préciser si le budget est voté

Pierre BIGOT :

Oui, en fait la phrase exacte est : l'assemblée générale approuve le bilan, le compte de résultat de l'exercice budgétaire clos, adopte le budget et les coûts suivants, tarifs, affiliations etc

Philippe LESCURE :

La précision du budget concerné, prévisionnel ou non, n'est pas indiqué. Je souhaiterais que cela soit précisé lors de la prochaine révision des statuts.

Alain COURPRON :

Est-ce qu'il y a des personnes qui sont contre ce nouveau règlement financier ? Est-ce qu'il y a des personnes qui s'abstiennent ?

La proposition de nouveau règlement financier est adoptée à l'unanimité.

Philippe LESCURE :

Merci Alain. Je donne la parole à Guillaume FRITSCH qui va vous présenter une proposition de modification du Règlement antidopage.

Guillaume FRITSCH :

Les propositions de modification sont les suivantes :

Article 1er

Le présent règlement, établi en application des articles L. 131-8, L. 232-21 et R. 232-86 du code du sport, remplace toutes les dispositions du règlement du ~~10 mars 2007~~ 19 février 2011 relatif à l'exercice du pouvoir disciplinaire en matière de lutte contre le dopage.

Article 17

Lorsqu'une affaire (...) :

- le licencié justifie être titulaire d'une AUT (...)
- ~~le licencié justifie avoir procédé à une déclaration d'usage auprès de l'Agence française de lutte contre le dopage, ou à une déclaration d'usage dont l'agence a reconnu la validité;~~
- le licencié dispose d'une raison médicale dûment justifiée définie à l'article R. 232-85-1.

Article 20

Lorsqu'à la suite d'un contrôle, (.....) et que le licencié ne peut pas faire état d'une autorisation d'usage thérapeutique, ~~d'une déclaration d'usage~~ ou d'une raison médicale dûment justifiée, (...)

Est-ce qu'il y a des personnes qui sont contre ces modifications du Règlement antidopage ? Est-ce qu'il y a des personnes qui s'abstiennent ?

Vote : Adopté à l'unanimité

Philippe LESCURE :

Je vous propose de passer au point suivant de l'ordre du jour, à savoir l'élection d'une personne au Comité Directeur Fédéral. Je redonne la parole à Guillaume FRITSCH, président de la commission de surveillance des opérations électorales.

Guillaume FRITSCH :

Merci Président. Comme vous le savez, il y a un poste vacant au sein du Comité Directeur et nous avons eu deux candidats dont nous avons validé la candidature. Ces deux personnes ne sont pas présentes aujourd'hui.

Les deux candidats sont Patrick Poulet et Pierre Dhelens.

VOTE ET DEPOUILLEMENT

Guillaume FRITSCH :

Les résultats du vote sont les suivants :

- Patrick Poulet : 79 voix

01 février 2014

- Pierre Dhelens : 92 voix

C'est donc Pierre Dhelens qui est élu au Comité Directeur Fédéral.

Philippe LESCURE :

Il y a-t-il des informations diverses communiquées ou demandées. Puisqu'il n'y a pas d'informations diverses, nous allons clôturer cette assemblée générale du 1er février 2014.

Quelques mots : remercier Andrée Vidil pour son accueil, on le fera tout au long de ce week-end, mais vraiment en mon nom, au nom de la Fédération française de Triathlon, au nom de l'ensemble des présents, je voudrais te témoigner nos très sincères et chaleureux remerciements pour la qualité de l'accueil, pour les présents, que la ligue de Bretagne a bien voulu nous faire et puis tout simplement pour la qualité des travaux qui ont été permis par cet accueil très chaleureux et amical, merci ma chère Andrée.

Remercier, celles et ceux qui ont organisé cette assemblée générale. Le personnel fédéral, le trésorier et le secrétaire général et adjoint et les membres associés à cette organisation.

L'assemblée générale est toujours un moment important, dans les rapports, je crois qu'ils ont été complets, ils ont été précis, denses. Je pense que nous pouvons encore améliorer la qualité de notre assemblée générale, car c'est un moment de bilan essentiellement, de rapports peut-être au niveau des commissions nationales, qui sont nombreuses aujourd'hui, peut-être travailler sur la communication qui est faite par chacune des commissions, on travaillera et on rendra cela encore plus attrayant, dynamique.

Mais je l'ai dit ce matin en ouverture, je le dis ce soir en conclusion, ce que je retiens c'est la densité de l'action fédérale dans tous les secteurs et la qualité des travaux et vraiment et très simplement, je veux associer chacune et chacun d'entre vous, parce que vous mettez le meilleur de vous-même au service de nos projets communs et ça je crois que c'est l'essentiel, vraiment merci de votre contribution et de votre collaboration.

Merci, encore une fois et bonne fin de soirée

Fin de l'Assemblée Générale à 18 h